

Ministère
de l'Industrie,
du Commerce,
de la Science
et de la Technologie

Rapport
annuel
1997-1998

Le contenu de cette publication a été rédigé par le ministère de l'Industrie, du Commerce de la Science et de la Technologie.
La plupart des documents mentionnés dans ce rapport d'activités et indiqués disponibles sont indexés sur FAX-MICST

Cette publication a été produite par
Les Publications du Québec
1500-D, rue Jean-Talon Nord
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

Dépôt légal — 1998
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-18019-8
ISSN 0713-3723

© Gouvernement du Québec, 1998

Tous droits réservés pour tous pays.
La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (L.R.Q. c. M-17, a. 11), nous sommes heureux de vous transmettre le rapport annuel du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1998.

Ce rapport rend compte des activités du Ministère et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le vice-premier ministre et ministre d'État
de l'Économie et des Finances
Bernard Landry

Le ministre délégué
à l'Industrie et au Commerce
Roger Bertrand

**MESSAGE DU VICE-PREMIER
MINISTRE ET MINISTRE D'ÉTAT
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

Au cours de la dernière année, les efforts consacrés à la réduction des dépenses publiques de même que l'amélioration du contexte économique en général ont commencé à porter des fruits. Ainsi, l'investissement des entreprises, agents moteurs de la croissance économique, est en hausse remarquable, notamment en ce qui concerne les mégaprojets. Il s'agit là d'un signe indéniable que le Québec devient de plus en plus incontournable dans l'économie mondiale.

Ce rapport annuel témoigne éloquemment des réalisations du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie en matière d'innovation dans toutes ses manifestations, de recherche, de promotion des investissements et de développement de l'industrie, du commerce, des marchés extérieurs et des sciences, des domaines où la croissance du Québec fut significative.

L'application des mesures issues de la stratégie de développement économique **Objectif emploi** doit permettre au Québec de maintenir son avance sur la concurrence. L'orientation de ce développement durable vers une économie compétitive, humaine, solide et solidaire répond au choix de société de nos concitoyennes et concitoyens.

Les efforts déployés par le personnel du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie ont été déterminants dans la définition de ces objectifs, et ils le sont encore davantage alors que nous sommes maintenant sur la voie de les atteindre. C'est de cette persévérance que je remercie le personnel, sachant que son talent, sa créativité et son expertise demeurent un actif essentiel de l'**Objectif emploi**.

Bernard Landry

Juin 1998

MESSAGE DU MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'INDUSTRIE ET AU COMMERCE

La stratégie économique du gouvernement du Québec tire résolument avantage du processus de globalisation de l'économie mondiale en s'appuyant sur les facteurs déterminants de la mondialisation pour stimuler la progression du Québec vers une plus grande ouverture de son économie.

Le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie est au cœur de la stratégie de développement économique du Québec, axée sur la promotion des entreprises du Québec et sur leur adaptation à la mutation mondiale des modes de production et de consommation, de manière à rendre l'environnement économique du Québec à la fois compétitif et humain, solide et solidaire. Nos concitoyennes et nos concitoyens, tout particulièrement les jeunes, seront ainsi mieux positionnés pour profiter pleinement de cette relance économique, et favoriser ici la création d'emplois et l'accroissement de la richesse.

Le défi de créer et de conserver ces emplois s'avère lié au développement des aptitudes à imaginer, à innover et à remettre en question les façons de faire, et à l'accroissement des performances de chacune des entreprises, dans une économie où le savoir occupe une place de plus en plus remarquable.

L'innovation se concrétise fermement dans les réalisations de l'équipe du Ministère. La stimulation du réseautage, la prospection des marchés et des investissements, ainsi que l'amélioration et la diffusion de la connaissance de l'économie et de ses composantes industrielle et commerciale utilisent des voies innovatrices qui concourent à ce que le Québec occupe la place qui lui revient dans cette nouvelle économie, celle de chef de file. Je remercie le personnel du Ministère de son engagement et l'invite à poursuivre ses efforts vers la réalisation de l'**Objectif emploi**.

Roger Bertrand

Juin 1998

**MESSAGE DU SOUS-MINISTRE
DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE,
DU COMMERCE, DE LA SCIENCE
ET DE LA TECHNOLOGIE**

Le présent rapport annuel se démarque résolument des éditions antérieures : l'exposé des réalisations du Ministère est désormais fonction des orientations du plan stratégique triennal, et non plus de la structure du Ministère. De cette manière, le lecteur appréciera davantage comment les efforts déployés par le personnel du Ministère et l'utilisation des moyens mis à sa disposition répondent à l'environnement économique qui y est décrit. Les réalisations qui y sont rapportées sont ainsi davantage arrimées à la poursuite des objectifs ministériels.

Bonne lecture à tous.

Jacques Brind'Amour
Juin 1998

Les faits saillants

- En matière d'exportation : maintien de la campagne 2 000 nouveaux exportateurs en l'an 2000 et réalisation de près de 150 missions ministérielles.
- En matière d'investissements structurants : réalisation d'un bilan sommaire, activité de prospection d'investissements et mise en place du Fonds de développement industriel (FDI).
- Mise en place et application de l'Opération verglas auprès des entreprises touchées par la tempête de verglas qui s'est abattue sur le Québec en janvier 1998.
- La révision de la Loi sur le Centre de recherche industriel du Québec.
- En matière d'économie sociale : la mise en place d'un fonds particulier ainsi que la réalisation de modifications législatives et réglementaires.
- La mise sur pied du Réseau des gens d'affaires.
- En matière d'appui à la technologie : innovation, formation et entrepreneuriat technologiques.
- Soutien à la Métropole.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation

Lettre d'introduction	3
Message du vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances	5
Message du ministre délégué à l'Industrie et au Commerce	7
Message du sous-ministre du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie	9
Les faits saillants	11
Table des matières	13

Partie 1

Le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie 15

1.1 Les lois sur l'industrie, le commerce, la science et la technologie	15
1.1.1 : La loi du Ministère	15
1.1.2 : Les autres lois sous la juridiction du ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie	15
1.2 : La mission, les axes d'intervention et les objectifs stratégiques du Ministère.	16

Partie 2

Le contexte économique et les réalisations du Ministère dans ses différents secteurs d'activité 19

A <i>Le contexte économique et les tendances des principaux secteurs industriels et du commerce</i>	19
• Le contexte économique général	19
• Les tendances des principaux secteurs industriels	20
• Le commerce extérieur et les investissements étrangers	24
B <i>Les réalisations du Ministère</i>	25
2.1 La coordination gouvernementale des politiques industrielles et commerciales, et en science, technologie et innovation	25
2.2 La promotion et le soutien du partenariat économique	26
2.3 L'accroissement de l'effort de recherche	28
2.4 La stimulation de l'innovation	30
2.5 L'accroissement des investissements structurants et de la notoriété du Québec à l'étranger	33
2.6 Le soutien à l'entrepreneuriat	35
2.7 L'appropriation des marchés dynamiques	38

2.8 Les actions particulières à l'égard des groupes cibles	42
2.9 Les actions particulières réalisées dans la métropole, la capitale et les autres régions du Québec	44
2.10 Les autres réalisations du Ministère	47

Partie 3

La gestion du Ministère 51

3.1 La haute direction du Ministère et le bilan administratif	51
3.2 Les services aux clientèles	52
L'amélioration des services à la clientèle	52
3.2.1 Les clientèles externes	53
Les communications internes	53
Le bilan par programme	540
3.2.2 Les clientèles internes	57
3.3 Les politiques et les actions administratives générales	58
La création d'une unité <i>Planification</i>	58
L'accès à l'information	59
La politique linguistique	59
La francophonie canadienne	59
La protection des non-fumeurs	59

Annexes 61

Annexe 1A Projets d'investissement annoncés, de 20 millions de dollars et plus sous contrôle étranger, de janvier à décembre 1997	61
Projets d'investissement annoncés, de 20 millions de dollars et plus sous contrôle domestique, de janvier à décembre 1997	63
Annexe 1B Projets d'investissement annoncés, de 20 millions de dollars et plus sous contrôle étranger, du 1 ^{er} avril 1997 au 31 mars 1998	65
Projets d'investissement annoncés, de 20 millions de dollars et plus sous contrôle domestique Québec, du 1 ^{er} avril 1997 au 31 mars 1998	67
Annexe 2 Les bureaux du Ministère au Québec	69

Partie 1

Le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie

1.1 Les lois sur l'industrie, le commerce, la science et la technologie

1.1.1 La Loi du Ministère

Selon la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (chapitre M-17, L.R.Q. modifié par le chapitre 72 des Lois du Québec de 1996), le ministre titulaire a pour responsabilité d'élaborer et de proposer au gouvernement des politiques visant à favoriser le développement industriel, commercial, scientifique et technologique, et notamment celui du tourisme; il voit à la mise en œuvre de ces politiques, en surveille l'application et en coordonne l'exécution.

Pour exercer adéquatement ce mandat, le ministre a la responsabilité :

- d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes d'aide en vue de contribuer au développement de l'industrie, du commerce, de la science et de la technologie au Québec et de promouvoir l'exportation des produits et services québécois;
- d'élaborer et de proposer au gouvernement, seul ou en concertation avec d'autres ministères, des objectifs, priorités et stratégies de développement de l'industrie, du commerce, de la science et de la technologie;
- de contribuer à la valorisation de la recherche et de mener des actions liées à la promotion, au développement et à l'implantation de nouvelles technologies au Québec;
- de favoriser et de coordonner le développement et la diffusion de l'information et de la culture scientifique et technologique;
- de contribuer à l'analyse, à l'évaluation et à la maîtrise de l'incidence de la science et de la technologie sur les personnes et la société;
- de procéder, en collaboration avec les ministres intéressés, à l'évaluation des programmes relatifs à la science et à la technologie des ministères et organismes;
- de contribuer à la valorisation des brevets et des licences détenus par les ministères et les organismes;
- de fournir aux entreprises et aux investisseurs les services nécessaires au développement de l'industrie, du commerce, de la science et de la technologie au Québec;
- de favoriser le développement des coopératives et la concertation des agents économiques;
- de soumettre au gouvernement des recommandations sur les orientations et les activités de l'État et des organismes publics, lorsqu'ils peuvent avoir une incidence sur l'industrie, le commerce, la science et la technologie au Québec;
- de participer au développement et à la promotion de l'industrie, du commerce, de la science et de la technologie, notamment en assurant la prospection des investissements, l'expansion des marchés et la concrétisation au Québec des activités qui en découlent, dans le cadre de la politique en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes et d'affaires internationales;
- d'accorder, à l'intérieur des limites de la loi, des aides financières;
- d'exécuter ou de faire exécuter, aux fins de l'exercice de ses fonctions et pouvoirs, des recherches, études et analyses;
- de recueillir, compiler, analyser et publier des renseignements relatifs à l'industrie, au commerce, à la science et à la technologie;
- de constituer des organismes voués au développement de la R-D.

Le ministre a aussi pour responsabilité d'effectuer des recherches, études et analyses sur les pays et leur situation géopolitique et économique, afin de tenir le gouvernement informé des possibilités d'exportation de produits ou services québécois ou d'y promouvoir les investissements étrangers au Québec. À cette fin, il effectue des stages, missions, expositions ou accorde des aides financières en ce sens; il agit à l'occasion en concertation avec d'autres ministères ou organismes.

1.1.2 Les autres lois sous la juridiction du ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie

En plus de la loi constitutive du Ministère, le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et

de la Technologie est responsable de l'application des lois régissant un organisme-conseil, certaines sociétés d'État, des lois ayant trait au développement industriel, technologique et touristique du Québec, des lois sur le commerce, de certaines dispositions législatives sur le développement scientifique et des lois sur les coopératives. L'énumération qui suit donne la liste complète de ces lois, au 31 mars 1998.

LOIS CONSTITUTIVES DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

- Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec (1997, chapitre 29).
- Loi sur l'établissement par Sidbec d'un complexe sidérurgique (L.R.Q., c. E-14).
- Loi sur la Société de développement industriel du Québec (L.R.Q., c. S-11.01).
- Loi sur la Société des alcools du Québec (L.R.Q., c. S-13), modifiée par la Loi modifiant diverses lois en matière de boissons alcooliques (L.Q. 1996, c. 3) et modifiée par la Loi modifiant la Loi sur la Société des alcools du Québec et d'autres dispositions législatives (1997, chapitre 32).
- Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (L.R.Q., c. S-16.001).
- Loi sur la Société générale de financement du Québec (L.R.Q., c. S-17) modifiée par la Loi modifiant la Loi sur la Société générale de financement (L.Q. 1996, c. 44).
- Loi sur la Société Innovatech du sud du Québec (L.R.Q., c. S-17.2.1).
- Loi sur la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches (L.R.Q., c. S-17.3).
- Loi sur la Société de promotion économique du Québec métropolitain (L.R.Q., c. S-11.04).
- Loi sur la Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud (L.R.Q., c. S-16.01).
- Loi sur la Société d'Investissement Jeunesse (L.R.Q., c. S-8.1).

Ces entités sont tenues, en vertu de leurs lois constitutives respectives, de présenter un rapport annuel distinct de leurs activités.

LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL, SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

- Loi sur les immeubles industriels municipaux (L.R.Q., c. I-0.1).
- Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (L.R.Q., c. S-29.1).

- Loi favorisant l'augmentation du capital des petites et moyennes entreprises (L.R.Q., c. A-33.01).
- Abrogée - Loi sur la Société de la Maison des sciences et des techniques (L.R.Q., c. S-11.02).
- Loi favorisant le développement scientifique et technologique du Québec (L.R.Q., D-9.1), qui instaure notamment le Conseil de la science et de la technologie; cet organisme est également tenu de présenter un rapport annuel de ses activités.

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Loi sur l'aide au développement touristique (L.R.Q., c. A-13.1).
- Loi sur les établissements touristiques (L.R.Q., c. E-15.1).
- Loi sur la Société du Centre des congrès de Québec (L.R.Q., c. S-14.001).

Loi instituant le Fonds de partenariat touristique (L.Q. 1996, c.72).

Au cours de l'exercice, le statut de Tourisme Québec a été modifié pour devenir une unité autonome de service.

LE COMMERCE

- Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2.1).
- Loi sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés (L.R.Q., c. M-5).

LES COOPÉRATIVES

- Loi sur l'aide au développement des coopératives (L.R.Q., c. A-12.1), modifiée par la Loi modifiant la Loi sur l'aide au développement des coopératives (1997, chapitre 18).
- Loi sur les coopératives (L.R.Q., c. C-67.2), modifiée par la Loi modifiant la Loi sur les coopératives afin de permettre la constitution de coopératives de solidarité (1997, chapitre 17).

1.2 La mission, les axes d'intervention et les objectifs stratégiques du Ministère

La raison d'être du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (MICST) est d'agir comme chef de file dans le développement économique de la mission économique gouvernementale. Conséquemment, le MICST vise à contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux s'inscrivant dans l'orientation stratégique qui consiste à :

« Favoriser la prospérité économique
et sociale du Québec
en relançant le développement économique
et la création d'emplois. »

La contribution attendue du MICST se situe principalement dans les axes d'intervention suivants du gouvernement :

« Créer un environnement économique plus compétitif et davantage générateur d'emplois »

« Mettre en place une politique de développement économique, comprenant une **politique de développement industriel axée sur la stimulation des facteurs fondamentaux de la croissance** »

Dans le contexte de son mandat de maître d'œuvre en matière de *science* et *technologie* et de *développement industriel*, la **mission** du MICST s'inscrit dans l'orientation et les deux axes gouvernementaux précités et est de :

« **Contribuer à ACCROÎTRE LA CAPACITÉ CONCURRENTIELLE DE L'ÉCONOMIE ET DES ENTREPRISES aux fins d'appuyer la création d'emplois et l'accroissement de la richesse** »

Pour y parvenir, le MICST agit, en concertation avec ses partenaires et les organismes représentatifs du milieu, en favorisant l'accroissement de la recherche, du développement et de l'innovation scientifique et technologique, en stimulant les investissements des entreprises québécoises et étrangères, et en appuyant l'expansion des marchés. Les actions du MICST touchent les facteurs de compétitivité internationaux les plus critiques et s'appuient sur l'élaboration de politiques, de stratégies et de programmes d'assistance technique et financière. Les formules du « faire ensemble » et « du faire-faire » sont privilégiées afin de générer un effet multiplicateur dans la livraison des services.

Que ce soit en tant que *clients* ou en tant que *partenaires*, le MICST entretient des liens étroits avec les entreprises (petites, moyennes ou grandes) œuvrant au Québec, les associations et organismes voués au développement des entreprises, les aspirants promoteurs qui désirent lancer une entreprise, les entreprises de l'extérieur du Québec qui désirent acheter des produits fabriqués au Québec ou s'y implanter, les autres ministères et organismes gouvernementaux du gouvernement du Québec susceptibles d'intervenir d'une manière ou d'une autre dans le développement économique du Québec, les organismes et ministères des autres gouvernements poursuivant aussi des objectifs de développement économique, des organismes et gouvernements de l'extérieur du Québec soucieux d'améliorer ou d'établir des liens entraînant une meilleure coopération économique, les organismes

voués à l'avancement de la culture scientifique et technologique, la clientèle étudiante et le public en général.

Pour réaliser sa mission et assumer son mandat, le Ministère s'appuie sur ses entités administratives constituantes et sur les organismes relevant de son ministre; l'identification de ces unités apparaît à l'organigramme situé aux pages centrales du rapport annuel.

Au cours de l'exercice, le MICST s'est doté d'un **plan stratégique triennal** qui découle de l'application des orientations gouvernementales en matière de processus décisionnel. Ce plan est conforme aux orientations stratégiques gouvernementales 1997-2000 pour l'exercice de planification stratégique 1998-2001. Les objectifs stratégiques du Ministère se présentent ainsi :

1- Les politiques économiques et le partenariat :

A- *L'élaboration et la mise en œuvre de politiques économiques et la collaboration à la mise en place d'autres politiques gouvernementales*, en proposant ou mettant en œuvre des politiques et stratégies gouvernementales en matière de science, de technologie, d'innovation, de développement industriel, d'investissement, de commerce intérieur et extérieur (politique commerciale et développement de marchés) et en collaborant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'autres politiques et stratégies gouvernementales.

Pour ce faire, le MICST entend promouvoir auprès des ministères œuvrant dans ces champs d'activité l'augmentation du taux de diplomation en sciences et en technologie de même que l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre qualifiée, promouvoir notamment auprès des instances locales et régionales le service de première ligne relatif à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises, par les jeunes en particulier, et promouvoir le développement de l'infrastructure et du multimédia. Il a également été indiqué au ministère des Finances que le maintien de la compétitivité fiscale du Québec demeurerait essentiel, notamment en recherche-développement-innovation.

B- *La promotion et le soutien du partenariat économique*, en stimulant la concertation industrielle (grappes industrielles, phase 2), en suscitant l'engagement des entrepreneurs à l'égard du développement industriel de leur milieu, en promouvant le réseautage régional, en stimulant la synergie et la compétitivité dans les secteurs émergents ou stratégiques non actuellement couverts par des mécanismes de concertation, et en favorisant les partenariats entre entreprises au Québec et à l'extérieur.

La participation aux tables de concertation sectorielle des ministères concernés s'avère essentielle à la réalisation de cet objectif.

2- La recherche, le développement et l'innovation :

A- *L'accroissement de l'effort de recherche*, en promouvant les carrières en science et technologie, en encourageant l'attraction et la rétention de chercheurs et de spécialistes de calibre mondial, en augmentant l'effort de R-D industrielle et la modernisation des infrastructures de recherche, en renforçant la coopération internationale en science et technologie, afin de mieux positionner Montréal, la Capitale nationale et l'ensemble du Québec dans les réseaux de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) à l'échelle mondiale.

Cela devrait permettre au Québec d'atteindre, d'ici 2005, un taux d'investissement représentant 2,3 % du PIB, ce qui se compare avantageusement aux leaders de l'OCDE dans le domaine. L'accent est aussi mis sur la constitution et le maintien d'équipes d'excellence constituées autour de chercheurs de calibre mondial.

B- *La stimulation de l'innovation*, en renforçant le système de veille concurrentielle et la diffusion de l'information stratégique, en favorisant l'appropriation des technologies et des stratégies et pratiques avancées de gestion dans les entreprises, en soutenant techniquement et financièrement l'entrepreneuriat technologique et la création d'entreprises innovatrices, en accélérant le développement du secteur des technologies de l'information et des communications et en favorisant la rétention et l'embauche de personnel en science et technologie.

Il sera ainsi possible que les dépenses de R-D industrielle équivalent à 1,5 % du PIB, soit un taux comparable à l'effort moyen des grands pays industrialisés, puissent être atteintes d'ici 2005. L'accroissement de 15 % par année de l'embauche de personnel scientifique dédié à la recherche, au développement et à l'innovation dans les entreprises et l'augmentation significative du nombre d'entreprises actives en R-D d'ici 2005 comptent parmi les cibles privilégiées. Le Québec pourrait conséquemment bénéficier d'un taux de croissance de l'emploi dans les industries de savoir élevé deux fois plus important que celui de l'emploi total, et accélérer le développement des habiletés concurrentielles de pointe et l'appropriation de pratiques et de technologies avancées.

3- Les investissements :

A- *L'accroissement des investissements structurants*, en améliorant les activités de prospection et d'accueil des investissements, en améliorant les réponses aux besoins des investisseurs et en amenant les sociétés d'État à faciliter la réalisation de projets d'investissements privés au Québec et à l'étranger, de même qu'en utilisant les marchés publics et parapublics comme incitations à l'investissement.

Ces moyens devraient permettre l'augmentation substantielle des investissements des entreprises au Québec, particulièrement en ce qui concerne les équipements de pointe.

B- *Le soutien à l'entrepreneuriat*, pour améliorer la rétention et le taux de survie d'entreprises offrant un bon potentiel.

De cette façon, le Québec serait en mesure d'atteindre un taux annuel de création nette d'entreprises de 2 %.

4- Les marchés :

A- *L'appropriation des marchés dynamiques*, en accélérant la diffusion de l'information stratégique sur les marchés, en développant la capacité exportatrice des entreprises et la promotion des exportations, en appuyant la diversification des exportations vers les marchés en croissance, et en facilitant l'accès des entreprises aux grands réseaux de distribution, aux donneurs d'ordres et aux marchés publics.

Les entreprises du Québec pourront subséquemment augmenter les exportations de biens et services en volume de 5 % par année (du double pour les biens et services à caractère technologique), et diversifier leurs marchés, en particulier les marchés en croissance. Le cap de la campagne 2 000 nouveaux exportateurs en l'an 2000 est maintenu.

5- L'offre de services :

A- *La proposition de services accessibles aux clients du Ministère* en en faisant connaître davantage les services et en procédant à l'évaluation systématique de ses programmes et activités majeures.

B- *Le renforcement de l'organisation*, par la bonification du processus de planification intégrée et d'atteinte de résultats, en prévoyant notamment des mécanismes appropriés de gestion des interventions, en accroissant la formation et la participation du personnel, et en développant un système d'information sensible aux besoins de l'utilisateur et de l'organisation.

Partie 2

Le contexte économique et les réalisations du Ministère dans ses différents secteurs d'activité

A Le contexte économique et les tendances des principaux secteurs industriels et du commerce

• *Le contexte économique général*

Le Québec connaît une accélération importante de son activité économique en 1997. Ce dynamisme, appuyé aussi bien par les exportations que par la demande intérieure, permet au Québec d'enregistrer sa deuxième meilleure performance au titre de sa croissance économique depuis le début de la décennie.

Les ménages : principal moteur de la croissance en 1997

Le secteur des ménages a été le moteur principal de l'économie québécoise en 1997. Entre autres, les meilleures perspectives au chapitre de l'emploi, de même que le maintien des taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas ont finalement convaincu les ménages de hausser leurs dépenses, malgré la chute de 1,2 % du revenu personnel disponible réel. Ainsi, les dépenses totales de consommation, incluant les achats de services, augmentent de 5,1 % (3,2 % en dollars constants). Cette participation plus vigoureuse des ménages à la croissance est surtout alimentée par un plus grand recours à l'emprunt et par une diminution importante du taux d'épargne, ce dernier passant de 5,4 % en 1996 à un minimum record de 1,5 % en 1997.

De façon plus particulière, les ventes au détail s'accroissent de 7,1 % en 1997. Cela constitue la plus forte majoration depuis le début de la décennie. Ce résultat est principalement attribuable à une progression remarquable de 13,3 % des ventes de biens durables. Cette catégorie de biens, en forte augmentation pour une deuxième année consécutive, bénéficie d'une demande qui a longtemps été au ralenti. Entre autres, les ventes de véhicules automobiles ont enregistré des hausses supérieures à 16 % en 1996 et en 1997. Les biens semi-durables et non durables contribuent également à la croissance, avec des gains respectifs de 4,7 % et de 2,8 %.

La confiance renouvelée des ménages a aussi donné une impulsion au marché de l'habitation, le nombre de mises en chantiers augmentant de 11,5 %

en 1997. Cette progression, la plus importante depuis 1987, équivaut à la construction de 25 896 nouveaux logements. Les mises en chantier de maisons unifamiliales sont celles qui contribuent le plus à la croissance, avec une augmentation de 17,3 %. Dans le cas des logements collectifs, la hausse atteint 10,4 %.

L'investissement des entreprises en forte croissance

L'amélioration de la demande intérieure est aussi visible du côté de l'investissement. Selon la plus récente enquête de Statistique Canada (février 1998), les dépenses d'immobilisation au Québec totaliseront 27,8 milliards de dollars en 1997. Cela correspond à une augmentation de 5,8 %, soit 1,5 milliard de plus par rapport au niveau enregistré en 1996.

Pour une deuxième année consécutive, le secteur privé prend la relève du secteur public au chapitre des dépenses d'immobilisation. En effet, alors que les intentions d'investissement du secteur public enregistrent une troisième baisse consécutive, celles du secteur privé augmentent de 9,4 % en 1997. En raison des changements structurels amorcés depuis plusieurs années, les investissements restent davantage orientés vers la modernisation plutôt que vers l'ajout de nouvelles unités de production.

Plusieurs secteurs d'activité contribuent à la progression des investissements en 1997, notamment ceux des intermédiaires financiers et des assurances (35,1 %), de l'habitation (13,3 %), de l'enseignement (12,8 %) et du commerce de gros (54,2 %). Dans le secteur des communications et autres services publics, les montants investis en 1997 ressemblent à ceux observés en 1996. Ce grand secteur d'activité comprend, entre autres, les sociétés d'État et les entreprises de télécommunication. Dans ce dernier domaine, Montréal est considéré comme un leader nord-américain et les projets y sont nombreux. Enfin, les immobilisations manufacturières, qui s'établissent à 4,1 milliards de dollars, affichent une légère diminution de 0,7 % en 1997.

Une nouvelle phase d'expansion du marché du travail en 1997

Le dynamisme accru de l'économie québécoise s'est rapidement transmis au marché du travail. Ainsi,

47 700 emplois nets ont été créés au Québec en 1997, dont 80 % sont des postes à temps plein. Ce gain, en plus d'être le cinquième en autant d'années, constitue la troisième meilleure performance de toute la décennie 90. De plus, tout au long de 1997, le niveau d'emplois est resté supérieur au dernier sommet cyclique atteint en 1990. C'est donc dire que tous les emplois créés en 1997 sont des ajouts nets au bassin d'emplois existant avant la récession et qu'une nouvelle phase d'expansion du marché du travail a été amorcée.

En 1997, quatre des dix secteurs d'activité économique présentent une hausse de l'emploi. L'augmentation la plus importante revient au secteur manufacturier, avec la création de 40 000 postes. Le secteur des services profite également de la plus grande confiance des ménages et du niveau d'activité plus élevé des entreprises, avec une hausse notable de 35 200 emplois. Par ailleurs, des baisses significatives sont notées dans les secteurs des finances, assurances et affaires immobilières (11 800 postes), du commerce (11 200 postes) et de la construction (7 800 postes).

La très grande majorité des régions économiques du Québec, soit 11 sur 15, connaissent une augmentation du nombre d'emplois en 1997. Les contributions les plus significatives se situent dans les régions de Laval (14 100 postes), de la Montérégie (12 300 postes) et de Lanaudière (12 100 postes). De plus, l'année 1997 se caractérise par une hausse de 3 200 emplois sur l'île de Montréal.

L'amélioration généralisée de la conjoncture économique permet de ramener le taux de chômage de 11,8 % en 1996 à 11,4 % en 1997. Cette baisse, la troisième à survenir au cours des quatre dernières années, fait en sorte que le Québec compte 10 300 chômeurs de moins qu'en 1996. Par rapport au sommet de 1993, la diminution est même de 47 100 chômeurs. Il faut toutefois considérer le fait que l'amélioration de l'économie incite nombre de personnes qui avaient quitté le marché du travail à le réintégrer, ce dont on doit tenir compte dans l'application de ces données.

Les perspectives pour 1998

En raison des effets sur l'économie de la tempête de verglas qui a paralysé une bonne partie du Québec méridional en janvier, plusieurs indicateurs économiques, tels l'emploi, les livraisons manufacturières, les exportations et les ventes au détail, montrent des reculs importants en début d'année. Cet événement étant de nature fortuite et temporaire, la récupération est en bonne voie de se compléter au chapitre des livraisons manufacturières et des ventes au détail, qui ont toutes deux affiché un raffermissement significatif en février et mars. Du côté de l'emploi, le processus de

récupération est déjà terminé, les gains réalisés en février et en mars ayant complètement effacé les pertes d'emplois enregistrées en janvier.

Ainsi, malgré un début d'année difficile, la croissance devrait à nouveau s'appuyer en 1998 sur les dépenses des ménages de même que sur les exportations. Cette situation continuera d'assurer une poursuite de l'expansion de l'économie du Québec dont les assises sont plus adéquatement réparties entre les exportations et la demande intérieure. Tout en restant vigoureuse et malgré une hausse soutenue de l'emploi et du revenu personnel disponible, la contribution des dépenses de consommation et des mises en chantier devrait cependant être plus modeste en 1998.

Les exportations internationales de marchandises devraient elles aussi continuer de faire bonne figure. Même si la plupart des facteurs agissants demeurent favorables, le rythme de progression pourrait toutefois être un peu plus lent en raison, notamment, du ralentissement prévu de la croissance économique américaine en 1998. De plus, la crise asiatique pourrait venir retrancher quelque peu à la croissance des exportations compte tenu des mouvements moins favorables des taux de change et de la perte de dynamisme de plusieurs pays d'Asie. Cependant, l'impact devrait être mineur étant donné le poids relativement faible de ces marchés dans le total des exportations internationales du Québec.

Les investissements apporteront aussi une contribution significative à la croissance en 1998. En effet, selon la plus récente enquête de Statistique Canada (février 1998), les dépenses d'immobilisation afficheraient une progression de 8,4 % pour atteindre 30,2 milliards de dollars au Québec en 1998. En plus de dépasser le cap des 30 milliards de dollars pour la première fois depuis 1991, cette augmentation constituerait la plus vigoureuse de la décennie. Elle serait, de plus, supérieure à la moyenne canadienne (6,2 %).

Ainsi, après une accélération notable en 1997, l'économie du Québec connaîtra une autre année de bonne croissance en 1998. Selon une prévision moyenne établie d'après plusieurs organismes du secteur privé, le PIB réel devrait croître de 2,9 % en 1998 et permettre la création d'environ 60 000 nouveaux emplois.

• Les tendances des principaux secteurs industriels

Dans le domaine du **matériel aérospatial et de défense**, avec 35 000 emplois et un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards de dollars, le Québec accapare plus de 50 % de l'activité aérospatiale canadienne et se situe au 6^e rang mondial. L'industrie québécoise expédie à l'extérieur du Canada plus de 70 % de sa

production, dont la moitié aux États-Unis. La présence au Québec de plusieurs chefs de file mondiaux donne une forte poussée à l'essor de cette industrie. Par ailleurs, plus de 200 entreprises de sous-traitance, généralement de petite taille, œuvrent dans le domaine de l'aérospatiale au Québec. La plupart ont mis en place un système de qualité, sont enregistrées à la norme ISO 9002 et possèdent le matériel informatique leur permettant d'utiliser directement les données de définition fournies par les maîtres d'œuvre, ce qui leur ouvre la porte aux marchés internationaux.

Le Québec constitue le centre de la R-D aérospatiale canadienne, avec plus de 70 % des activités totales, en particulier grâce à la présence des bureaux d'études des grands maîtres d'œuvre. Plus de 500 millions de dollars sont ainsi dépensés annuellement à ce chapitre. Depuis dix ans, plusieurs constructeurs étrangers de réputation mondiale réalisent des activités de R-D au Québec. Le gouvernement québécois soutient de façon importante le secteur, non seulement en ce qui a trait à la R-D mais aussi sur le plan des investissements, de la formation et, dans certains cas, du financement des ventes. Il s'efforce également d'encourager la concertation entre les partenaires sur le plan technique, par le partage des efforts de R-D, de formation, d'amélioration de la qualité et des approvisionnements, et sur le plan des ressources humaines où le dialogue entre les syndicats et le patronat est favorisé et soutenu.

Les grands enjeux du secteur de l'aérospatiale et de la défense s'articulent autour d'une croissance soutenue de plus de 5 % par an du trafic aérien et conséquemment de la flotte civile, autour d'une croissance rapide des marchés asiatiques, en particulier celui de la Chine, d'une diminution constante des marchés lucratifs de la défense, et autour de la poursuite des efforts de développement technologique des grands constructeurs. Dans le contexte du regroupement d'entreprises, les maîtres d'œuvre limitent leurs activités à l'intégration finale des appareils et s'appuient sur des fournisseurs qui partagent les risques en produisant des sous-ensembles de plus en plus importants, mais cette rationalisation des activités entraîne toutefois un risque non négligeable de faire disparaître les sous-traitants de pièces simples.

Plus de 600 entreprises manufacturières et de services spécialisés sont actives dans les **industries d'équipements de transport terrestre**. Elles emploient plus de 30 000 personnes et la valeur de leur production dépasse les 7 milliards de dollars, dont plus de 80 % est exportée. Comme plus de 90 % de la production québécoise de pièces et autres biens industriels destinés aux usines d'assemblage de véhicules légers est exportée, la performance de ce secteur s'avère relativement stable, mais une augmentation

de l'ordre de 3 % à 4 % est prévue dans le secteur des pièces et accessoires de rechange. La production d'autocars devrait se poursuivre à un rythme soutenu et celle d'autobus scolaires pourrait connaître une augmentation substantielle, estimée à quelque 20 %, même si celle des autobus urbains est au ralenti.

Le secteur des carrosseries de camions et des remorques d'usage commercial devrait continuer d'afficher une bonne performance si la croissance économique se maintient. Quant au secteur des motoneiges, il est en croissance depuis dix ans, mais l'accumulation des inventaires peut signifier une diminution de la production à court terme. Cette diminution, combinée à la chute de popularité de la motomarine, continuera d'affecter de nombreux fournisseurs québécois.

Des dépenses importantes en capital des grands exploitants de chemins de fer nord-américains sont attendues, ce qui bénéficiera aux fournisseurs de matériel ferroviaire destiné au transport des marchandises. Par ailleurs, en raison de l'obtention d'importants contrats au cours des derniers mois, le segment des activités ferroviaires relatives au transport des personnes s'annonce actif. Quelque 350 emplois devraient en découler.

Le secteur de la **machinerie** et des **équipements** se caractérise par une forte dépendance quant à aux activités d'exploitation des ressources naturelles et à la réalisation de grands projets. Le retard sur le plan de l'acquisition d'un savoir-faire lié aux procédés, surtout en ce qui concerne la première transformation des ressources, réduit le potentiel de développement de la machinerie et des équipements, ce secteur étant astreint à une compétition qui doit s'adapter aux pratiques et aux standards internationaux. Toutefois, les entreprises québécoises de ce secteur ont bien progressé dans la normalisation des systèmes de gestion de la qualité selon la norme ISO 9000 pour se qualifier aux exigences des grands donneurs d'ordres.

Les livraisons manufacturières du secteur des **équipements de production, de transport et de distribution d'énergie électrique** se situent en moyenne entre 800 et 900 millions de dollars par année et la majorité des produits sont fabriqués par des filiales de multinationales. Ces produits sont généralement destinés au marché local, principalement à Hydro-Québec. Ce secteur est en voie de restructuration car, d'une part, la législation tend à déréglementer les marchés et, d'autre part, les marchés locaux sont en forte régression au profit des occasions qu'offrent les marchés des pays en émergence. La progression de l'industrie québécoise dépend de sa capacité à s'adapter à ces nouvelles données.

L'industrie de la protection de l'environnement est composée de jeunes entreprises de fabrica-

tion de biens et de fourniture de services qui desservent principalement les municipalités, l'industrie des pâtes et papiers, l'industrie pétrolière, minière et le secteur du traitement primaire des métaux. La diminution des interventions gouvernementales, notamment en assainissement de l'eau, et de celles du secteur privé incitent ces entreprises à être de plus en plus présentes sur un marché mondial estimé à plus de 300 milliards de dollars.

Le secteur québécois de la **construction** offre des produits de qualité à des prix compétitifs de même que des technologies et une expertise reconnues internationalement. Même s'il est fortement tributaire des mises en chantier au Québec, un virage décisif vers les marchés d'exportations s'est effectué au cours de la dernière année. Le volume d'affaires au Québec dans ce secteur s'élève à près de 20 milliards de dollars et n'utilise que 50 % de sa capacité de production.

L'**industrie du meuble** au Québec regroupe près de 550 entreprises et emploie 16 000 travailleurs. Le total des expéditions s'élève à 1,6 milliard de dollars. En raison de la faible demande intérieure, les entreprises ont concentré toutes leurs énergies au développement des exportations. Après un début de décennie difficile et une phase de consolidation, l'industrie québécoise du meuble a ainsi quadruplé ses exportations, qui constituent à présent 45 % de sa production.

Le secteur québécois de l'**imprimerie et des communications graphiques** fournit de l'emploi à quelque 40 000 personnes dans près de 1 200 entreprises. Le total des expéditions s'élève à 4 milliards de dollars. Il s'adresse encore principalement au marché domestique, tout en demeurant à la fine pointe de la technologie, s'appuie sur des fabricants québécois d'équipements et de périphériques innovateurs et obtient du succès sur les marchés étrangers. Les imprimeurs québécois sont reconnus pour la qualité de leurs produits.

L'industrie des **articles de sport** compte plus de 150 entreprises dont le total des livraisons s'élève à 550 millions de dollars. Elle emploie environ 4 000 personnes. Les exportations représentent 250 millions de dollars et sont dirigées vers les États-Unis dans une proportion de 80 %. L'industrie est caractérisée par une expertise internationale en matière d'équipements de hockey, de patins à roues alignées et de piscines hors terre. Les fabricants québécois de produits récréatifs produisent quelque 65 % de la production canadienne totale, mais leur croissance doit s'orienter davantage vers les produits de plein air, et ces produits doivent être plus présents dans les marchés extérieurs.

Dans le domaine des **industries de la santé**, le secteur pharmaceutique international poursuit sa rationalisation avec des mégafusions, mais le Québec

réussit à maintenir sa position relative. Dans le domaine des biotechnologies, les PME québécoises demeurent actives en ce qui concerne le développement de produits médicamenteux alors que la première entreprise d'origine québécoise de ce domaine, BioChem Pharma, a terminé avec succès la première année de commercialisation de son premier médicament.

En 1997, l'industrie québécoise de la **mode et des textiles** engendrait près de 80 000 emplois répartis dans plus de 1 700 établissements. Ses livraisons manufacturières ont affiché une croissance de 8 % par rapport à 1996, pour atteindre 8,3 milliards de dollars. Les exportations québécoises ont augmenté de 17 % pour totaliser 2,3 milliards de dollars. Le secteur québécois de l'habillement est une composante importante de cette industrie avec des livraisons de 4,1 milliards de dollars et près de 50 000 emplois. Pour la première fois en 1997, les exportations québécoises ont dépassé le milliard de dollars. Le secteur québécois des tissus mode et d'ameublement a continué l'expansion de ses marchés, plus particulièrement aux États-Unis. Depuis deux ans, ces entreprises poursuivent des programmes intensifs d'investissement en immobilisations. Le secteur des fibres et filés textiles a connu une croissance sans précédent de ses expéditions, particulièrement sur le marché nord-américain. Le Québec affiche des investissements de plus de 50 millions de dollars dans le secteur spécifique aux filés textiles. Le secteur des textiles techniques a augmenté sa production de plus de 15 % par rapport à 1996 grâce à l'expansion des marchés de l'environnement, de la protection civile et de l'automobile sur le marché nord-américain.

L'industrie québécoise de la **chimie** est très segmentée avec 35 sous-secteurs. Elle est constituée de 450 entreprises, majoritairement des PME, qui procurent de l'emploi à 15 000 personnes. Avec des livraisons de 4,6 milliards de dollars en 1997, l'industrie chimique se classe au septième rang des secteurs manufacturiers au Québec. Elle se distingue par le fait qu'elle se situe en amont de maints autres secteurs d'activité économique et que près de 25 % de sa production est réutilisée par l'industrie pour fabriquer d'autres produits chimiques. Les exportations internationales de l'industrie chimique québécoise sont en forte croissance et s'élèvent à 1,8 milliard de dollars, soit 40 % de ses livraisons. La croissance de l'industrie chimique québécoise s'appuie sur les spécialités chimiques et la chimie fine qui offrent un potentiel significatif pour des investissements, et qui sont les secteurs dont l'innovation et la R-D lui permettent de se démarquer sur les marchés étrangers.

La **pétrochimie** québécoise se compose de filiales de multinationales, de sorte que plusieurs de ces entreprises remplissent des mandats internationaux.

Les accords commerciaux et la situation privilégiée du Québec lui permettent de tirer avantage du contexte de l'important marché du Nord-Est américain : le port de Montréal donne accès au Mexique, à l'Amérique centrale et à l'Amérique du Sud. L'industrie pétrochimique québécoise fait face à la compétition des entreprises de la côte américaine du golfe du Mexique et à la compétition grandissante venant de l'Asie. L'Europe de l'Est, l'Amérique du Sud et l'Asie représentent autant de marchés potentiels intéressants en raison de leur forte croissance des revenus *per capita*. La consommation des produits pétrochimiques devrait croître à un taux annuel de 5 %, plus même pour les polymères d'ingénierie. Au Québec, les prochaines années offrent des occasions d'investissements importants dans le domaine du **raffinage** et de la pétrochimie, mais plusieurs investissements en pétrochimie seront conditionnels à ceux du raffinage. En effet, de nouvelles normes environnementales, axées sur l'industrie du raffinage, rendront plus disponibles sur le marché des matières premières propices au développement de l'industrie pétrochimique. Par ailleurs, les perspectives de marché pour certains produits pétrochimiques à plus haute valeur ajoutée, comme les polymères d'ingénierie, de même que la situation géographique privilégiée du Québec permettent d'anticiper d'autres projets d'investissements.

En 1997, les livraisons du secteur de la **plasturgie** ont atteint une valeur de 3 milliards de dollars, ce qui représente une croissance de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Les exportations internationales ont augmenté de 10,8 % au cours de l'année pour atteindre près d'un milliard de dollars. Par ailleurs, la valeur des investissements a été la même qu'en 1996 avec 77,7 millions de dollars. Ces investissements ont surtout été réalisés dans le domaine du recyclage, de l'emballage et de la construction. Dans le secteur du **caoutchouc**, les livraisons ont connu une croissance de 3,3 %. Les exportations internationales et les investissements ont progressé respectivement de 34,4 % et de 64,8 % par rapport à 1996, tandis que les importations demeurent plutôt stables depuis quatre ans. La fabrication des pneus et le recyclage des pneus usés ont fait l'objet d'investissements importants, consolidant la position du Québec en ces domaines.

Une conjoncture favorable a permis la réalisation d'investissements majeurs dans le secteur de la **métallurgie**. Les entreprises des secteurs de l'acier, de l'aluminium, du magnésium, du cuivre et du zinc ont investi ou ont annoncé des investissements de l'ordre de 3 milliards de dollars pour des expansions, des modernisations ou des implantations d'usines. Le Québec est désormais l'un des plus importants centres de production de métaux légers primaires du monde et doit miser sur cet avantage pour favoriser la seconde transformation de ces métaux. Les livraisons de l'in-

dustrie métallurgique sont supérieures à 10 milliards de dollars dont près de 75 % de la production est exportée. On y retrouve au-delà de 27 000 emplois. Pour maintenir et même accroître cette position avantageuse, les entreprises doivent continuer d'investir dans la R-D, dans la transformation secondaire à plus forte valeur ajoutée, dans les technologies de pointe et dans la formation de la main-d'œuvre.

En matière de **boissons alcooliques**, le secteur des spiritueux a connu des fusions importantes. L'industrie de la bière, pour sa part, fait face à plus de compétition de la part des entreprises étrangères. La multiplication des permis de brasseurs québécois et l'arrivée de bières étrangères fragilisent la situation des brasseurs québécois. Quelque 15 nouveaux projets d'investissement d'entreprises artisanales de vin ou d'autres boissons alcooliques, axés sur la diversification agricole ou, dans le cas du vin, vers une exploitation autonome, permettront la mise en valeur de nouveaux produits en région, sur les lieux de production.

Les **technologies de l'information et des communications** (TIC) sont au cœur de la mutation des sociétés vers l'économie du savoir et constituent un facteur clé de la compétitivité et de la croissance des économies. Les tendances lourdes de l'industrie mondiale des TIC s'orientent vers la globalisation et la convergence des marchés et des technologies, vers l'utilisation du marché comme instrument de régulation, vers la concentration de l'offre, les alliances et les partenariats stratégiques, vers la prédominance des besoins des consommateurs dans la définition de la demande et vers la virtualisation des processus d'affaires et d'échanges. Les États, autant que les entreprises, doivent ainsi adopter des stratégies d'approche du type *marché global* pour maintenir ou améliorer leur positionnement dans l'industrie mondiale. La capacité d'innover, d'attirer et de retenir des investissements à vocation globale, et d'exporter s'impose pour réussir dans ce contexte.

En 1997, l'industrie québécoise des TIC a généré des revenus de près de 20 milliards de dollars et fournissait du travail à près de 80 000 personnes. Depuis 1991, les recettes de cette industrie progressent au rythme annuel moyen de 10 %, davantage au cours des deux dernières années (13 %). La croissance de l'emploi a toutefois été plus modeste que celle des recettes pour la même période. Les investissements de l'industrie ont dépassé 1,5 milliard de dollars en moyenne par année, au cours des années 1990.

L'industrie québécoise des TIC, qui compte plus de 3 400 entreprises, comprend deux grands volets : celui des biens et celui des services. Cette répartition a légèrement évolué en faveur du volet des services au

cours de la décennie. Le secteur des services informatiques regroupe 85 % de l'ensemble des entreprises, celui des services de télécommunications compte approximativement 325 entreprises, tandis que celui de la production de biens compte près de 240 entreprises.

Le développement de l'industrie québécoise des TIC repose pour une large part sur les marchés internationaux. Les exportations totales de l'industrie s'élèvent à plus de 8,5 milliards de dollars en 1997. Les exportations de l'industrie des biens dépassent les 7,5 milliards de dollars, représentant plus de 90 % de sa production. La valeur des exportations de l'industrie des services est estimée entre 500 millions de dollars et un milliard de dollars, mais l'ouverture sur les marchés internationaux apparaît plus grande dans le secteur des services informatiques et des logiciels que dans celui des services de télécommunications.

Les dépenses en R-D de l'industrie s'élèvent à environ 600 millions de dollars. Les entreprises du secteur des biens accaparent 55 % de ces dépenses, celles du secteur des services, 25 %. Les entreprises qui produisent des logiciels, mais aussi celles qui sont des filiales de distribution canadiennes de grands manufacturiers internationaux, accaparent le solde de ces dépenses. Malgré cette hausse, la participation québécoise à la R-D canadienne demeure inférieure au poids des recettes de l'industrie québécoise au Canada, soit 18 % comparativement à 25 %. Cet écart s'explique notamment par la forte concentration de l'industrie québécoise dans le secteur le moins intensif en R-D de l'industrie des TIC, soit celui des composants électroniques.

• *Le commerce extérieur et les investissements étrangers*

Après une faible augmentation de 1,8 % en 1996, les exportations internationales affichent un net redressement, en hausse de 6,1 % en 1997. Exprimée en dollars constants, la progression est encore plus impressionnante, atteignant 7,9 % en 1997 comparativement à 5,1 % en 1996.

Les **États-Unis** sont, de loin, le principal partenaire du Québec en matière de commerce international. En 1997, le Québec y a exporté pour 42,7 milliards de dollars en biens et, comparativement à 1996, les exportations du Québec vers les États-Unis ont augmenté de près de 12 % au cours de cette même période. Le Québec est en fait devenu le sixième partenaire mondial des États-Unis en matière de commerce international, devant des pays comme Taïwan, la Corée et le Royaume-Uni. En 1997, 41 % des exportations du Québec vers les États-Unis étaient constituées de produits à contenu technologique tels que les équipements de communication et du matériel électronique, les avions et leurs pièces, les machines

de bureau, les véhicules automobiles et autres équipements de transport. La part des États-Unis représente maintenant 82 % des exportations internationales du Québec.

En ce qui concerne le **marché canadien**, les livraisons interprovinciales de biens et services du Québec ont atteint 34 milliards de dollars en 1996, et la part des PME s'élève à 25 % de cette somme. L'Ontario est le principal partenaire commercial du Québec. Les ventes les plus significatives se font dans les secteurs suivants : matériel de transport, produits pharmaceutiques, bois d'œuvre et produits du papier, machinerie, matériel électrique et de communication, vêtements.

Pour la première fois depuis 1990, les ventes du Québec en **Amérique latine** ont dépassé les 2 % de l'ensemble de ses exportations. La croissance observée des exportations sur ces marchés a été de 14 % en 1997. Fait marquant, le pourcentage des produits à contenu technologique tels la machinerie, le matériel de transport, les appareils électriques et les câbles de télécommunication exportés vers l'Amérique latine est plus élevé que pour les autres marchés.

Le Québec a exporté pour 2,4 milliards de dollars en **Asie** en 1997, ce qui représente une hausse de 5,1 % par rapport à 1996. Quelque 4,8 % des exportations du Québec étaient destinées à l'Asie. Les principaux pays de destination sont le Japon, la Corée du Sud et la Chine. La hausse des exportations vers ces trois pays a dépassé celle des importations, ce qui a contribué à améliorer la balance commerciale du Québec. Les exportations vers l'Asie sont assez diversifiées; elle sont constituées des matières premières telles que la viande, les pâtes et papiers, l'amiante et des produits à forte valeur ajoutée comme les équipements de télécommunication, les machines et le matériel de bureau, et les produits pharmaceutiques. Il est à noter que le volume des exportations de produits de haute technologie vers l'Asie a connu une hausse de 22,2 % en 1997. Le Québec axe ses exportations vers les secteurs auxquels on a donné la priorité dans ces pays, privilégie les produits à plus grande valeur ajoutée et diminue les efforts d'exportation de produits non transformés.

En 1997, le Québec a exporté pour plus de 4,5 milliards de dollars vers **l'Europe de l'Ouest**, ce qui représente 10,3 % des exportations du Québec, mais on a pu percevoir une baisse des exportations, attribuable principalement aux taux de change qui rendent les produits québécois plus onéreux pour les acheteurs européens. Les exportations québécoises étaient principalement acheminées vers, par ordre décroissant, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Italie, la Belgique, l'Autriche, la Suisse et l'Espagne. Elles consistaient principalement en

aéronefs et leurs pièces, en pâtes et papiers, en fonte et métaux non ferreux, en machines et équipements, en produits de scieries et, enfin, en équipements de communication et matériel électronique. Pour leur part, les exportations du Québec vers les principaux pays de l'**Europe centrale** et **orientale** sont en nette progression; elles se caractérisent par leur très forte valeur ajoutée et sont composées, entre autres, de matériel de télécommunication, d'avions, de moteurs et autres composantes aéronautiques, et de biens de consommation. Néanmoins, le Québec affiche une balance commerciale déficitaire avec plusieurs de ces pays.

En ce qui a trait à l'**Afrique**, le volume des exportations québécoises s'est élevé à 291 millions de dollars, en hausse de 22,5 % sur 1996, mais le déficit commercial du Québec y demeure important. La structure des exportations est très diversifiée et se compose surtout de produits manufacturés. En Afrique du Sud cependant, les exportations du Québec sont passées de 52,5 millions de dollars en 1996 à 104,8 millions de dollars pour les trois premiers trimestres de 1997, un bond spectaculaire qui démontre le potentiel de ce pays pour les exportateurs québécois. Au **Moyen-Orient** la situation s'avère relativement stable.

B Les réalisations du Ministère

2.1 La coordination gouvernementale des politiques industrielles et commerciales, et en science, technologie et innovation

En cours d'exercice, le MICST a établi des orientations à privilégier pour permettre aux entreprises de se développer, d'accroître leur productivité, de devenir plus innovatrices et de profiter davantage des occasions d'affaires qu'offrent les marchés canadien et internationaux. Ces orientations ont été intégrées à la stratégie de développement économique du gouvernement : **Objectif emploi**.

Au cours du dernier exercice, le MICST a participé à l'élaboration de mesures d'aide inscrites au Plan d'action gouvernemental en science, en technologie et en innovation, et dans la Stratégie industrielle du Québec. Le MICST a aussi examiné avec le ministère des Relations internationales (MRI) les moyens à prendre pour faciliter l'accès des entreprises québécoises aux marchés de l'exportation.

Dans le domaine de la **santé**, la position du gouvernement du Québec a été établie, de même qu'une stratégie de diffusion concernant la révision de la Loi fédérale sur les brevets pharmaceutiques. Des interventions ont été menées auprès du gouvernement fédéral afin que cette position soit considérée lors de la revue du règlement de liaison attaché à cette même loi. Ainsi, de concert avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère des

Finances, une stratégie gouvernementale de développement des industries de la santé a été élaborée. Ces travaux comprenaient aussi l'établissement des moyens pour favoriser l'exportation de l'expertise québécoise en santé. Un plan d'action a été préparé afin de favoriser l'essor de l'industrie de la santé au Québec. Ce document présente également la problématique de ce secteur et propose une série de mesures qui viendront s'intégrer à cette stratégie.

Un profil de l'industrie des **technologies de l'information et des communications** au Québec de même qu'un document présentant les tendances, les enjeux en termes de positionnement du Québec et les orientations à privilégier dans ce secteur ont été réalisés. Un cadre d'intervention propre au secteur des technologies de l'information et des communications a été élaboré; il comprend notamment l'énoncé d'une politique de développement industriel spécifique à ce secteur et un plan d'action dérivé. Une stratégie dans le secteur du **multimédia** a été développée en cours d'exercice. Parallèlement, des rencontres ont eu lieu avec des représentants d'Industrie Canada pour établir une approche concertée de développement des entreprises québécoises dans le domaine des technologies de l'information et des communications. Le MICST a participé à divers comités sectoriels, dont le comité sectoriel canadien sur l'industrie de la traduction et le comité présidé par le ministère des Finances sur les technologies de l'information et des communications.

Plusieurs interventions ont été réalisées au regard de la sélection des produits de l'accord sur les **textiles** et **vêtements** qui doivent être réintégrés aux règles de l'Organisation mondiale sur le commerce (OMC), de même qu'au réexamen des mesures antidumping à l'égard des tapis touffetés de fibres synthétiques d'origine américaine.

Dans le cadre de la stratégie industrielle, une stratégie visant à utiliser les **marchés publics** comme levier aux investissements a été proposée. Aussi, une contribution a été apportée aux travaux d'adaptation de la Politique de partenariat économique aux accords de libéralisation des marchés publics canadiens. En concertation avec le Conseil du trésor et le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC), le MICST a participé à l'élaboration des propositions du Québec sur l'inclusion de dispositions additionnelles à l'Accord sur le commerce intérieur. Par ailleurs, à la suite des discussions tenues avec le MSSS sur l'utilisation des marchés du réseau socio-sanitaire comme levier de développement industriel et technologique, plusieurs avis ont été produits. Le Ministère a aussi déterminé les moyens d'optimiser les retombées économiques et technologiques des marchés publics, et ce, dans le respect des accords de libéralisation des marchés publics.

Une position ministérielle a été développée en ce qui concerne des changements éventuels à la politique tarifaire canadienne susceptible d'affaiblir le Pacte de l'automobile; des représentations ont aussi été faites afin de modifier les règles d'adjudication des contrats municipaux dans le domaine du transport terrestre. Le Ministère a contribué à la mise à jour du Programme d'aide au transport en commun du ministère des Transports ainsi qu'à l'évaluation d'une demande du Manitoba visant à lui garantir l'accès au marché québécois des autobus urbains. Il a participé à la réalisation du document de référence utilisé lors du Symposium sur l'eau, tenu à Montréal en décembre 1997.

En matière de **négociations et d'accords commerciaux**, le Ministère a poursuivi les discussions sur un éventuel accord sur les marchés publics entre l'État de New York et le Québec. Il a coopéré à l'application des Accords de libre-échange Canada-Chili et Canada-Israël. En ce qui concerne le projet d'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) discuté sous les auspices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Ministère a mis au point les éléments jugés essentiels pour que le Québec puisse souscrire à un éventuel accord et en a informé les négociateurs canadiens.

Le Ministère a aussi contribué à l'établissement de la position du Québec dans les négociations relatives à l'Accord de reconnaissance mutuelle sur les normes entre le Canada et l'Union européenne, de même qu'à l'Accord multilatéral sur les télécommunications, l'Accord sur les technologies de l'information et l'Accord sur les services financiers, négociés sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le Ministère a réalisé, pour le gouvernement du Québec et le secteur privé, des analyses fouillées de plusieurs autres dimensions de la politique commerciale : la mise en œuvre de l'OMC et de l'ALÉNA, les négociations des accords bilatéraux et régionaux, les politiques commerciales nationales, les normes du travail, l'environnement, la concurrence, le libre-échange entre les provinces canadiennes, le Traité de la charte de l'énergie, les investissements étrangers ainsi que les obstacles tarifaires et non tarifaires.

Dans le cadre bilatéral de l'Accord entre le Canada et les États-Unis sur le bois d'œuvre, le MICST est intervenu pour que le système d'attribution des contingents à l'exportation de bois d'œuvre tienne compte des besoins spécifiques à l'industrie québécoise. Pour empêcher l'imposition de droits compensateurs et antidumping américains sur le fil machine, le magnésium et le porc vivant, des démarches ont été effectuées auprès des instances américaines afin de démontrer la conformité des programmes et politiques du Québec aux accords de commerce.

De plus, à la suite de négociations plurilatérales entre l'Union européenne, le Canada, les États-Unis et la Russie, le Ministère assure l'application de l'Accord sur des normes internationales de piégeage sans cruauté conclu par le Canada et l'Union européenne, et grâce auquel le commerce de la fourrure pourra continuer de se développer.

Dans le domaine de l'amiante, le Ministère collabore de façon soutenue avec le secteur privé et le gouvernement du Canada pour conserver et accroître l'accès à ces marchés, notamment en examinant les recours possibles devant l'OMC.

En ce qui a trait à la plainte américaine et néo-zélandaise sur les pratiques canadiennes de prix pour l'exportation de produits laitiers canadiens, le Ministère a collaboré étroitement à la production des documents qui démontrent que ces pratiques respectent les engagements pris par le Canada envers l'OMC.

Dans le cas du différend entre le Canada et le Brésil sur les jets régionaux, le Ministère a défendu la justesse des politiques et pratiques du Québec et leur conformité aux accords internationaux.

Le Ministère a aussi participé activement à l'élaboration de la position canadienne dans le dossier de l'exception culturelle dans les accords commerciaux internationaux.

Le Ministère a émis des avis et des recommandations aux autorités gouvernementales au sujet de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et des Accords bilatéraux que le Québec a signés avec l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Il a contribué à élaborer la position du Québec lors des négociations visant à éclaircir et à améliorer le code de conduite de l'ACI en matière de stimulants à l'investissement. Toujours au chapitre des différends commerciaux interprovinciaux, le MICST a aussi coopéré au cheminement du dossier du MMT (un additif à essence), qui fait présentement l'objet du travail d'un premier groupe spécial d'arbitrage.

Le suivi de l'application du chapitre sur les boissons alcooliques de l'ACI a aussi été effectué. Des irritants rencontrés par des entreprises québécoises de ce secteur qui s'efforcent de mettre en marché leurs produits dans les autres provinces ont été examinés et des actions ont été faites en vue de régulariser la situation.

2.2 La promotion et le soutien du partenariat économique

Le MICST a amorcé depuis déjà quelques années plusieurs activités pour promouvoir et soutenir le **partenariat économique** en marge des tables de concertation sectorielles.

Dans le domaine des technologies de l'information et des communications, différents projets issus des tables de concertation, tels que CESAM, Agents de transfert, SAVIE, MSUT, OBTIQ et CEVEIL, ont fait l'objet d'un suivi continu du Ministère, alors que de nouveaux projets, tel le Centre de commerce électronique, ont été évalués en collaboration avec le ministère de la Métropole et Développement économique Canada. La concertation s'est poursuivie avec la coordination des travaux de groupes de travail intéressés au développement des marchés de la formation, de la santé et des services sociaux, du transport et des télécommunications. Un comité spécial sur les télécommunications sans fil a été constitué et le Ministère a aussi élaboré, en collaboration avec Industrie Canada, un projet « Club Télécom » destiné aux entreprises de télécommunications du Québec. Un important projet de banque de données industrielles québécoises en technologies de l'information et des communications, pouvant contenir de nombreuses listes d'entreprises et autres données, a été lancé. Des rencontres ont eu lieu avec Industrie Canada dans le but de partager les informations concernant les entreprises de ce domaine.

Le MICST a participé aux travaux de plusieurs comités et groupes de travail issus de la Table de concertation sur l'aérospatiale. Les thèmes traités concernaient la qualité, le développement de la R-D précompétitive, les PME, l'approvisionnement et la mise en place d'une association de PME. Le bulletin *L'Aérospatial* et la lettre *Le Babillard Aéro* ont été diffusés aux acteurs du secteur, dont plusieurs sont localisés à l'étranger.

Le MICST a continué d'animer et d'appuyer les travaux de cinq groupes de travail issus de la Table de concertation des équipements de transport terrestre, qui se sont notamment intéressés à l'organisation du travail et au développement technologique dans les entreprises de ce secteur.

Dans le secteur des industries des équipements électriques, le MICST a soutenu le conseil d'administration de Regroupement Grapélec, dont le mandat a été orienté vers la complémentarité avec les actions d'associations sectorielles et les gouvernements responsables de l'organisation de missions à l'étranger.

Les comités sectoriels de la Table de développement des industries de l'environnement ont également été appuyés. Le soutien et le suivi ont été assurés au comité de main-d'œuvre des entreprises en fabrication métallique.

Un soutien technique a été fourni à la Table de concertation mode-textile dans le cadre de ses travaux et pour la publication du bulletin *Au fil de la mode*.

Le MICST a participé aux travaux de la Table de concertation de l'industrie chimique, notamment à

ceux traitant du développement des marchés pour les fabricants de produits chimiques destinés aux papiers, de l'établissement d'occasions d'affaires pour la production de matières premières destinées aux fabricants de vêtements et de développement de la concertation entre les associations de l'industrie chimique. Il a aussi soutenu les actions de la Table de concertation de la pétrochimie et du raffinage sur le renforcement de la synergie, sur l'intégration entre les entreprises appartenant à ces deux secteurs et sur la recherche d'investissements.

Le MICST a participé activement aux travaux des tables québécoises de concertation dans les domaines biotechnologique et pharmaceutique, et à ceux de l'équipe sectorielle nationale des industries de la santé.

Plusieurs actions destinées à raffermir la concertation ont été effectuées auprès des écoles de design industriel et de l'Association des designers industriels du Québec. Le MICST a participé avec Développement économique Canada et la Ville de Montréal à la gestion d'une étude sur le positionnement respectif de deux organismes engagés dans la promotion du design, soit l'Institut du Design-Montréal et Liaison Design.

Le MICST a facilité les réalisations d'**associations industrielles**, soit par une présence à leurs conseils d'administration ou par un soutien technique ou financier à des activités particulières : l'Association des industries du compostage inc., le Regroupement des récupérateurs et des recycleurs de matériaux de construction et de démolition du Québec, le Conseil des industries de la fabrication de moules, du matriçage et de l'outillage, l'Association des designers industriels du Québec, l'Association québécoise des fabricants de l'industrie médicale, l'Association pour le développement de l'industrie chimique québécoise, l'Association pour la promotion des designers de mode du Québec, l'Association des entrepreneurs en couture du Québec et l'Institut des manufacturiers du vêtement du Québec.

Dans le secteur du **commerce de détail**, le MICST a donné son soutien technique et financier au Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) pour l'organisation de son congrès en 1998. Le Ministère collabore également à la remise, par le CQCD, de l'Ordre du mérite du commerce de détail qui vise à récompenser les commerçants les plus dynamiques de toutes les régions du Québec. De plus, il soutient le Regroupement des centres-villes et des artères commerciales dans son action auprès des commerçants. Au cours de la dernière année, le MICST a aussi apporté une aide technique et financière au Conseil national de la franchise et du partenariat pour lui permettre d'offrir un service de première ligne en matière de franchisage et un service de médiation pour les commerçants. Un soutien a également été

accordé à l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec dans le but de relancer la Société de promotion Qualité Québec inc. et de favoriser les achats de produits québécois.

Dans le but de contribuer à doter le Québec d'une économie compétitive, les actions du MICST en région ont été axées sur la promotion du développement de la compétitivité des régions et des entreprises du Québec et son soutien, par un leadership stratégique et par sa fonction conseil par la voie de l'innovation et du développement des marchés internes et externes. Ces actions constituent l'**Offre intégrée de services du MICST en région** qui se veut un catalyseur en matière de réseautage et de concertation régionale auprès de partenaires économiques privés, gouvernementaux et régionaux. La participation du MICST aux Tables régionales de concertation (Conseils régionaux de concertation et de développement, Conférences administratives régionales) actives dans toutes les régions du Québec a aussi favorisé le partenariat économique, tout comme les activités réalisées qui ont assuré une meilleure connaissance de l'expertise, des orientations et des objectifs du Ministère en région.

En région, le Ministère a aussi positionné ses actions de façon complémentaire à celles des autres acteurs locaux et régionaux, particulièrement dans le contexte de la mise en place de la Politique de soutien au développement local et régional et de la création des Centres locaux de développement (CLD). Le MICST a d'ailleurs conclu une entente de contribution au financement des CLD en autorisant le transfert de 12,8 millions de dollars pour les deux prochaines années, budgets issus des mesures *Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE)*, *Jeunes promoteurs*, *Aide aux commissariats industriels* et *Soutien aux corporations de développement économique et communautaire*. Il a ainsi collaboré avec le Secrétariat au développement des régions (SDR) à la transition de la gestion de ces mesures dans les CLD. Dans le cadre de la *Politique de soutien au développement local et régional*, des discussions ont été engagées avec divers conseils régionaux de développement (CRD) en vue de la signature d'ententes régionales précises relatives à l'innovation, au développement des marchés et à l'investissement; 15 de ces ententes spécifiques régionales issues de la *Politique active du marché du travail* ont été signées, ce qui constitue une contribution ministérielle à la poursuite de l'amélioration de la compétitivité des entreprises en termes d'innovation et de développement de marchés.

Par ailleurs, afin d'assurer la promotion du partenariat économique et son soutien dans le secteur coopératif québécois, le MICST collabore activement à la réalisation d'outils de gestion et de plusieurs activités structurantes. Il s'est ainsi associé aux travaux des

comités du Conseil de la coopération du Québec (CCQ) portant sur le financement, la santé, les services d'aide à domicile, le programme d'aide aux coopératives de développement régional et le mouvement coopératif. En outre, la Fédération des coopératives de soins de santé du Québec et le Ministère ont élaboré un guide de démarrage de nouvelles entreprises dans les champs d'activité de la Fédération et un guide adapté de plan d'affaires.

Le MICST a fourni son expertise lors de l'élaboration du *Fonds de développement des coopératives funéraires*, institué sous forme d'entente de financement conclue entre la SDI, la Caisse centrale Desjardins, des caisses populaires locales et la Fédération des coopératives funéraires du Québec. Cette action concrétise un projet annoncé lors du Sommet sur l'Économie et l'Emploi. Aussi, la Fédération des coopératives en câblo-distribution, un nouveau regroupement coopératif qui regroupe une douzaine de coopératives rejoignant plus de 12 000 abonnés, a bénéficié de l'expertise ministérielle.

En tant que responsable des orientations gouvernementales en matière de développement industriel, le MICST produit fréquemment des avis et recommandations sur les orientations, les politiques et les programmes économiques d'autres ministères et organismes publics ainsi que sur des sujets ayant trait aux différents leviers de politique industrielle et aux facteurs de compétitivité des entreprises. L'environnement et les ressources humaines sont les deux thèmes pour lesquels l'opinion du Ministère a été sollicitée à plusieurs reprises. En matière d'environnement, le Ministère a étudié le plan d'action relatifs à la diversité biologique, le Protocole international sur la prévention des risques biotechnologiques, la politique de la gestion de l'eau au Québec, des questions sur le développement durable ainsi que certains aspects de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)*, et de la *Loi canadienne de la protection de l'environnement* qui ont des incidences sur l'investissement et le développement industriel. En matière de ressources humaines, le Ministère a produit plusieurs avis sur la formation de la main-d'œuvre, la politique active du marché du travail, les relations de travail au Québec et sur l'organisation du travail en entreprise.

2.3 L'accroissement de l'effort de recherche

Dans plusieurs domaines, les actions et programmes du Ministère contribuent à augmenter l'effort de recherche de l'industrie ou des organismes qui la desservent. Ainsi, le *Fonds des priorités gouvernementales en science et en technologie* a financé cette année la réalisation d'une douzaine de projets. Des aides ont notamment été accordées au Centre

d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines, au projet Euro-Québec Hydro-Hydrogène, au projet du satellite Radarsat, au Centre de développement rapide de produits et de procédés, à Paprican, et à Forintek. Le volet *environnement* du Fonds a été mis en place en 1997 pour accroître la R-D dans les sous-secteurs privilégiés par le ministère de l'Environnement et de la Faune et le MICST. Trois dossiers ont été acceptés pour un total d'investissements de 1 176 479 \$; 46 emplois ont été créés ou maintenus et des subventions totalisant 394 595 \$ ont été attribuées.

Pour sa part, le *Programme d'aide à la recherche et développement dans les petites et moyennes entreprises (RD-PME)* a soutenu la réalisation de 36 projets d'entreprises d'une valeur de 43,7 millions de dollars. L'aide versée en cours d'exercice s'élève à 2,7 millions de dollars. Ce programme a été appliqué pour la dernière fois cette année.

Le MICST a aussi procédé à l'émission de visas pour la recherche précompétitive réalisée par un regroupement d'entreprises. Ces dernières peuvent ainsi obtenir des crédits d'impôt remboursables bonifiés à 40 % des dépenses admissibles.

Le MICST a maintenu son appui au Groupe de développement de la R-D précompétitive du secteur de l'aérospatiale et sa présence au Comité général du Plan spatial canadien, afin d'en optimiser le contenu pour le Québec.

Le MICST a aussi maintenu son appui aux Prix du Québec dans le domaine scientifique, qui constituent les plus hautes distinctions accordées par le gouvernement du Québec à des personnes qui se sont illustrées dans le domaine scientifique

Au cours de l'année, un accord a été conclu sur la reconduction du financement de l'Institut national d'optique (INO), par lequel le MICST investira 2,5 millions de dollars pour l'agrandissement des installations de l'Institut. Le Ministère versera également 12 millions de dollars pour financer le fonctionnement de l'Institut au cours des trois prochaines années.

Au cours de l'exercice, trois nouveaux projets ont été reconnus dans le cadre du volet 1 — *Projets mobilisateurs* du *Fonds de développement technologique* (FDT). Il s'agissait de projets soumis avant la fin de la période d'admissibilité du programme et révisés par les promoteurs. Un suivi technologique et administratif a aussi été effectué au regard des projets mobilisateurs suivants, tous issus du FDT : Sidoci/Médivision, Epac/Infoway, Réseau Santé Québec, TDS, Volvox, Transporteur, Télécommunications Multimédia, Train informatisé et avions de patrouille. D'autre part, 14 projets financés par le biais du volet 5 — *Synergie* du FDT étaient toujours en activité; les

débours ont atteint 2,5 millions de dollars. Les premiers résultats de l'évaluation de *Synergie* indiquent d'ores et déjà des retombées concrètes, tant sur le plan du développement scientifique, technologique et industriel que sur le plan de la création d'emplois hautement qualifiés.

Les débours imputés au volet 1 — *Projets mobilisateurs* du FDT pour l'exercice 1997-1998 totalisent près de 7 millions de dollars. Ce volet a aussi fait l'objet d'une évaluation d'impacts, dont les résultats indiquent que 16 des 19 projets retenus ont permis le développement de nouveaux produits ou procédés commercialisables sur les marchés internationaux et qu'un projet est en phase de démarrage. Il en résulte également que ce volet a suscité le regroupement de 137 entreprises et organismes autour de projets de R-D technologique susceptibles de générer des revenus de 3,2 milliards de dollars et de créer ou de maintenir 1 400 emplois spécialisés, et que ces projets ont contribué de façon significative au positionnement technologique et commercial des entreprises ainsi qu'au développement d'applications industrielles de la R-D et à la commercialisation de produits hautement compétitifs sur les marchés internationaux.

Au cours de la période, le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) a procédé à une révision de son orientation de façon à mieux assurer la pérennité de ses opérations. Le MICST a été associé de près à ce processus de révision qui a conduit à l'adoption d'une nouvelle loi remplaçant la Loi sur le Centre, qui en a modifié le statut pour en faire une compagnie à fonds social, lui fixant ainsi implicitement un objectif de rentabilité. Aussi, en plus d'accompagner le Centre à toutes les étapes du processus législatif, un suivi de l'implantation de cette réforme a été effectué.

Un protocole d'entente a été conclu entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française, confirmant une aide financière de 50 000 \$ à la revue *Médecine-Sciences* pour l'exercice 1997-1998 et pour les trois années subséquentes.

Enfin, le MICST publie annuellement un document explicatif sur les incitatifs fiscaux à la recherche et au développement (R-D), intitulé *Les mesures fiscales pour favoriser la R-D*. Il a accrédité cinq centres de recherche ou de transfert afin qu'ils puissent offrir à leurs entreprises clientes l'occasion d'obtenir des crédits de 40 % sur toutes les dépenses en R-D et de 20 % ou 40 % sur les salaires. Le MICST a aussi poursuivi la compilation des contrats octroyés dans le cadre de la politique d'impartition du gouvernement fédéral et, de façon plus générale, de l'ensemble de la répartition régionale des dépenses fédérales en science

et technologie. Il recense également les activités de R-D gouvernementales, universitaires et industrielles propres au Québec, de façon à mesurer la progression de l'effort global du Québec en cette matière.

2.4 La stimulation de l'innovation

Au cours du dernier exercice, le Ministère a accentué son soutien à l'**innovation technologique**. Il appuie les efforts des entreprises au moyen de programmes d'aide, ou développe des vitrines qui leur serviront à démontrer leur savoir-faire. Il agit sur les plans local et international, développe de nouveaux outils qui renforcent les démarches d'innovation des entreprises et participe à plusieurs événements de promotion de l'innovation. Le MICST a aussi développé des indicateurs de performance du système d'innovation québécois, selon les principales orientations de la *politique scientifique et technologique*. Dans le cadre de la mise à jour de la stratégie de développement économique, le Ministère a élaboré un plan d'action en science, technologie et innovation dont les grands axes s'articulent sur le développement des compétences stratégiques en science et technologie, le renforcement des capacités de recherche et la stimulation de l'innovation.

Afin de doter le Québec d'un bassin plus étendu de main-d'œuvre de qualité en science et en technologie, le Ministère a mis au point un plan d'intervention qui repose en grande partie sur le *Programme d'amélioration des compétences en science et en technologie* (PACST), annoncé dans le discours du budget de 1997. Le premier volet du programme, *Adaptation stratégique de la main-d'œuvre (Forma-Stage)*, offre un soutien à l'embauche et à la formation, de manière à réduire les difficultés de recrutement de main-d'œuvre spécialisée éprouvées dans des secteurs industriels stratégiques pour le développement économique du Québec. Au cours du dernier exercice, neuf projets ont été acceptés et ont donné lieu à une offre globale d'aide financière de plus de 15 millions de dollars, devant créer 1 787 emplois à caractère hautement technique. La dépense totale estimée en formation d'appoint et en salaires représente plus de 55 millions de dollars. Le second volet, *Aide à la relève*, vise à accroître le nombre de jeunes qui s'orientent vers les carrières et les métiers en science et en technologie, afin d'assurer une relève de qualité pour les entreprises et les centres de recherche. En cours d'exercice, 12 projets ont été acceptés, totalisant une aide de 637 462 \$. Les productions couvrent un éventail de moyens de sensibilisation pour les jeunes : stages d'initiation, conception de vidéos ou de sites Internet, visites industrielles.

Par ailleurs, le Ministère a continué de gérer le *Programme de soutien au transfert de technologie*

(PSTT). Quelque 17 nouveaux projets se sont ajoutés en cours d'exercice.

Le Ministère a aussi accru son rôle de coordination et de soutien à l'égard des 14 centres de veille mis en place dans le cadre du volet 4 du Fonds de partenariat sectoriel afin de favoriser la concertation et le partage d'information. Le budget engagé en 1997-1998 a été de plus de 1,7 million de dollars et plusieurs activités de sensibilisation et de promotion à la veille technologique ont été réalisées. De plus, un groupe de prospective composé des principaux acteurs du milieu de veille au Québec (universités, associations, industries, consultants, centres de recherche, réseaux de veille) a été mis sur pied. Le MICST commandite la réalisation d'une étude des politiques gouvernementales internationales et d'une étude d'impact et de pertinence sur les centres de veille.

Le Ministère est aussi responsable du soutien financier de six centres de liaison et de transfert : le Centre québécois de valorisation de la biomasse (CQVB), le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM), le Centre francophone de recherche en informatisation des organisations (CEFRIO), le Centre de recherche en calcul appliqué (CERCA), le Centre interuniversitaire de recherche et d'analyse scientifique des organisations et des comportements (CIRANO) et le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CORDA). Deux de ces centres, soit le CEFRIO et le CIRANO, ont fait l'objet d'une évaluation préalable au renouvellement de l'entente de financement. Le MICST a aussi effectué la mise à jour du répertoire des centres de recherche publics à vocation industrielle, des centres de liaison et de transfert, et des centres collégiaux de transfert de technologies.

Au cours du dernier exercice, le Ministère a contribué à l'instauration de projets de vitrines technologiques, dont ceux retenus dans le cadre du Sommet sur l'Économie et l'Emploi. La mise en œuvre de projets de vitrines, dont Moyens en système d'urgence en télécommunications (MSUT), Guichet-Santé et SidaSmart a été entreprise. Le Ministère a aussi consenti des efforts substantiels pour soutenir l'émergence et la mise en œuvre du Centre d'affaires virtuel et de Télémédecine. Dans le cadre du Fonds de développement industriel, le *Programme de développement de vitrines technologiques* a été mis sur pied. Le MICST a aussi collaboré à la définition du programme des Centres de développement des technologies de l'information (CDTI), géré par le ministère des Finances.

En plus de suivre des projets innovateurs touchant des secteurs émergents au Québec, comme celui de la Carte-Santé de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, le Ministère a contribué à la gestion des

projets Hiéropolis-Outaouais et Liaison SSS, issus de la première phase du *Fonds de l'autoroute de l'information*.

Sur le plan international, dans le cadre de la coopération France-Québec, les premiers ministres ont convenu d'instaurer, comme nouvel outil de coopération technologique, des rencontres technologiques France-Québec dans les domaines stratégiques, de la télémédecine, du traitement des déchets d'origine animale et des énergies renouvelables; une première rencontre portant sur ce dernier sujet s'est tenue en décembre 1997.

Afin d'aider les entreprises à effectuer adéquatement leur développement technologique, le MICST a entrepris de définir une stratégie de promotion de l'utilisation de la propriété intellectuelle comme outil de croissance. Il participe aux travaux d'un comité conjoint sur la propriété intellectuelle, comprenant également des représentants des principales firmes d'agents de brevet du Québec, et portant sur le développement d'outils et d'activités de sensibilisation des PME.

Grâce au *Programme de soutien aux intervenants et événements majeurs en diffusion de la science et de la technologie*, doté d'un budget d'environ 600 000 \$, le MICST a soutenu la réalisation de plusieurs événements faisant la promotion de l'innovation technologique (salons, colloques, conférences, publications). Une aide financière a notamment été accordée à l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, l'ACFAS, pour la tenue de ses 65^e assises annuelles.

Le MICST émet des visas autorisant les entreprises participantes à réclamer des crédits en vertu du crédit d'impôt pour le design (industriel et de mode), mesure qui aide les entreprises en matière de création de gammes innovatrices de produits. Pour le crédit d'impôt au design de mode, 175 corporations ont reçu des visas totalisant 4,9 millions de dollars en crédits d'impôt. Pour le design industriel, 60 corporations ont reçu un visa pour un total de 1,2 million de dollars en crédits d'impôt. Il a également appuyé la promotion de l'innovation, du design et de la domotique lors des salons Expolecetriq'97 et Mécanexpo'97.

Un soutien technique et financier a été accordé au développement des activités de recherche appliquée du Centre des technologies textiles dans les domaines de la protection individuelle, des biotextiles, des géosynthétiques et des textiles pour l'environnement. Le MICST a, par ailleurs, participé à l'analyse des projets de démonstration de nouvelles technologies dans le cadre du volet 2.3 du programme *Travaux d'infrastructures*. L'adaptation des PME aux transmissions des données informatisées a aussi fait l'objet d'efforts particuliers dans le secteur aérospatial.

Le volet *Innovation* du programme *IMPACT PME* a contribué significativement à l'implantation dans les PME d'un processus d'innovation puisque 366 nouvelles ressources, professionnelles ou techniques, ont été intégrées en autant d'entreprises pour réaliser des activités de R-D industrielle, de transfert technologique, de production à valeur ajoutée et d'amélioration de produits existants (design). Aussi, 81 projets de prédémarrage et 55 nouvelles entreprises technologiques ont été créés et soutenus au cours de l'année.

Des activités de **formation en technologie** ont été élaborées : une session de formation sur la production à valeur ajoutée, des outils de formation interne concernant la gestion de l'innovation, des transferts et de la recherche dans l'entreprise et dans le domaine des équipements de transport, des ateliers en entreprises pour accélérer l'appropriation des technologies et pratiques performantes. Le *Programme de formation des consultants aux nouvelles technologies de production* complète cet ensemble.

En collaboration avec le Bureau de la statistique du Québec, le MICST a produit l'édition 1997 du *Recensement des activités et des dépenses en science et en technologie*, diffusé sous la forme d'un bulletin *Compendium* regroupant l'ensemble des indicateurs des activités scientifiques et technologiques réalisées au Québec. Cet ouvrage facilite la comparaison de l'effort d'investissement en recherche du Québec avec celui des autres régions canadiennes et des pays de l'OCDE.

Le MICST engage d'importantes ressources dans le développement et la livraison d'outils d'aide à l'**amélioration de la gestion en entreprise**, estimant que l'utilisation de méthodes innovatrices de gestion ne peut que profiter à des dirigeants d'entreprises faisant face à des défis de plus en plus complexes et globaux. C'est ainsi que le MICST aide les dirigeants de PME et les nouveaux entrepreneurs à adapter leurs pratiques de gestion en vue de relever les défis de la compétitivité. Des spécialistes œuvrent notamment dans les domaines de l'administration des entreprises, de la comptabilité de gestion, de la production et du marketing, des ressources humaines, des systèmes d'information et de la qualité. Une veille stratégique est aussi pratiquée dans le domaine de la gestion d'entreprises; elle porte sur le transfert de l'information, sur l'environnement de la PME, sur les grandes tendances en gestion et sur les méthodes modernes de gestion dans des domaines tels que le réseautage, l'essaimage, le maillage, l'informatisation de l'information et la qualité.

Les dirigeants de PME industrielles, commerciales et du secteur des services, ainsi que divers acteurs économiques, ont pu profiter de plusieurs activités de formation en gestion, conçues pour améliorer leurs

compétences devant les défis de la compétitivité dans un contexte de mondialisation des marchés. Les activités de formation portent principalement sur la veille en gestion, la sensibilisation et la formation et sur le soutien aux réseaux. Le MICST coordonne aussi le développement, la diffusion et la réalisation d'activités de formation, d'information et de sensibilisation, en collaboration avec divers partenaires internes et externes. Quelque 51 activités de formation ont été tenues et le MICST a collaboré à la réalisation de 10 autres événements avec des partenaires externes, rejoignant 4 614 participants dont 65 % provenaient d'une entreprise et 20 % étaient des acteurs socio-économiques. Dans le but de favoriser l'appropriation des technologies et des pratiques avancées de gestion dans les entreprises, le Ministère a offert, en région, une trentaine d'activités de sensibilisation et de formation rejoignant plus de 925 dirigeants d'entreprises. Les thèmes touchaient, entre autres, la production à valeur ajoutée, la R-D, la qualité et la propriété intellectuelle. Des services spécialisés en gestion ont aussi été fournis à une cinquantaine d'entreprises, en soutien aux interventions des conseillers du Ministère en région.

Le MICST a soutenu l'organisation d'événements tenus par ou avec des partenaires comme le Mouvement québécois de la qualité, le Groupement des chefs d'entreprises du Québec (GCEQ), le Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec, l'Association des services d'aide aux jeunes entrepreneurs du Québec, l'Association des professionnels en développement économique du Québec, la Fondation de l'entrepreneurship, l'Institut d'ingénierie simultanée, l'Ordre des comptables agréés du Québec, l'Association des banquiers canadiens et la Chambre de commerce du Québec. Quelque 1 039 personnes ont participé à une tournée dans six régions, ayant pour thème « Gérer le savoir ».

Conjointement avec le Mouvement québécois de la qualité (MQQ), le MICST a appuyé l'organisation du Mois de la qualité, édition 1997, et la tenue du cinquième Salon sur l'implantation de la qualité. Un total de 3 000 personnes et 49 exposants ont participé à l'événement qui avait pour thème *La qualité ça se communique : de l'interpersonnel à l'international*. Le Ministère a aussi contribué à l'élaboration du contenu du *Guide référence Qualité (1997-1998)* publié par le MQQ. Toutes ces démarches qualité placent maintenant le Québec au second rang en Amérique du Nord pour le nombre de certifications ISO 9000, avec 1 835 enregistrements.

L'équipe du marketing stratégique a poursuivi ses efforts en matière de développement des marchés. Le programme *Réseau-Export* appuie le partage de connaissances des dirigeants de PME intéressés par le

développement des marchés. Par contre, le développement de réseaux *Polygone* est axé sur la mise en commun et le développement des connaissances des spécialistes québécois des marchés extérieurs. Le séminaire « *Réussir l'approche-marché* » offrant un contenu stratégique pour le développement des entreprises a été élaboré et présenté à plus de 30 conseillers en développement industriel.

Dans le but de promouvoir auprès des entreprises l'utilisation des technologies de l'information, l'équipe informatique de gestion a élaboré le séminaire « L'Internet et les affaires », destiné aux acteurs économiques. Le séminaire a rejoint environ 400 personnes, en plus d'être offert dans plusieurs salons d'affaires et d'informatique. Une présence a aussi été effectuée au Forum québécois de l'Internet qui a eu lieu en février à Montréal.

Une tournée provinciale de sensibilisation et de formation sur la conversion informatique pour l'an 2000 a été réalisée avec l'Ordre des comptables agréés du Québec, l'Association des banquiers canadiens et la Chambre de commerce du Québec afin de sensibiliser la PME québécoise à l'urgence d'agir et de considérer ce problème comme une priorité de haut niveau dans l'entreprise : 14 villes ont été visitées, rejoignant ainsi près de 1 000 participants.

Le MICST a participé à la réalisation de l'étude portant sur les enjeux stratégiques des nouveaux réseaux d'échanges et de commerce électronique. Un Forum régional sur le commerce électronique a aussi été réalisé, et une journée sur le commerce électronique est en préparation, avec l'objectif de regrouper les différents acteurs qui œuvrent dans ce secteur afin de mesurer leur intérêt à se mobiliser en fonction d'accélérer le déploiement de l'industrie du commerce électronique et d'échanger sur les conditions qui facilitent le développement local et international du commerce électronique en entreprises. La participation du MICST a été maintenue au Comité canadien du commerce électronique.

Enfin, six activités de sensibilisation au réseautage ont rejoint 255 personnes. Le MICST a aussi collaboré avec le GCQE à la mise en place d'un réseau d'entreprises de location et de nettoyage de vêtements de travail. Les travaux du Comité-conseil sur la formation en gestion se sont poursuivis par l'approfondissement du concept de l'entreprise citoyenne et une étude devant mener à un diagnostic d'entreprises a aussi été réalisée. Cinq des 21 titres de la collection des outils de gestion développés pour les PME de plus de cinq ans ont été publiés pendant l'année; quatre de ces outils constituent des références de premier ordre pour le choix d'un système de distribution.

2.5 L'accroissement des investissements structurants et de la notoriété du Québec à l'étranger

Le Ministère a participé à la promotion, à la réalisation et au suivi de plusieurs projets d'**investissements structurants**, comportant également des perspectives de développement technologique et d'exportation. L'annexe 1 présente un sommaire des principaux projets annoncés. Des activités de promotion et de suivi ont été réalisées pour d'autres projets pour lesquels une aide financière gouvernementale a été sollicitée.

L'application de la *Politique de partenariat économique* a permis de maintenir des relations privilégiées avec des partenaires stratégiques et la concrétisation au Québec de retombées économiques par des multinationales. Neuf nouveaux partenaires économiques ont été reconnus, sur la base d'engagements d'investissements à moyen terme de plus de 13 millions de dollars au Québec. L'administration de la Politique a nécessité le suivi de dossiers d'engagements, des interventions ponctuelles en faveur de dossiers stratégiques, le traitement de demandes de reconnaissance d'entreprises comme partenaires économiques, et le maintien à jour de la liste des partenaires économiques.

Les activités de promotion du Québec aérospatial auprès d'entreprises étrangères se sont poursuivies. Les principaux maîtres d'œuvre, et en particulier Bombardier, ont agi comme partenaires du MICST dans cette démarche. Les principales décisions d'investissements majeurs annoncées ou confirmées durant la période concernent les projets Eurocopter, Gaïa, Illustration Technique, Liebherr et Sextant. Des investissements totaux d'environ 10 millions de dollars et la création de quelque 250 emplois de haute technologie en constituent les retombées.

Le Fonds aérospatial de 10 millions de dollars, annoncé lors du Sommet sur l'Économie et l'Emploi, a contribué à réaliser plusieurs investissements. Des projets de CAE, AlliedSignal, NMF, Mecair, Héroux, Dowty, Avcorp ont été depuis annoncés; la création de quelque 700 emplois est prévue. Trois autres projets ont aussi été analysés.

Le MICST a collaboré étroitement à l'élaboration et à l'évaluation du projet de modernisation, au coût de 107,5 millions de dollars, de l'usine Kenworth à Sainte-Thérèse. À la suite de l'annonce de la vente de Nova Bus, le Ministère a suivi les développements et il a conseillé les autorités sur les conséquences d'une telle transaction pour l'avenir des opérations québécoises de l'entreprise.

À la suite d'une étude de faisabilité financée par le MICST, une entreprise italienne œuvrant dans le

secteur des systèmes de contrôle a mis en place une filiale québécoise, Eurolettera Canada. Aussi, un soutien technique et financier a été assuré dans plusieurs dossiers d'investissement, notamment à l'usine de patins Bauer inc. (Nike) à Saint-Jérôme, Pelican Récréation inc., Imprimerie Interglobe Beauceville, International Fixtures Industry inc., Coffee Office Perks, Sydsons inc. et Neptronic.

Un important projet d'investissements chez GEC Alsthom T&D à Laprairie a été présenté par la direction générale de l'usine au siège social en France. La réalisation de ce projet permettrait de relancer cette usine avec l'obtention de mandats nord-américains pour des disjoncteurs ainsi que des mandats mondiaux pour certains types de sectionneurs et de disjoncteurs, et renforcerait la position du Québec dans ce secteur d'excellence.

En matière de **prospection des investissements**, les priorités ministérielles sont axées sur :

- l'accroissement et la consolidation de l'investissement international au Québec, en attirant et facilitant l'implantation de nouvelles sociétés étrangères et en suscitant le développement et les réinvestissements des filiales déjà installées;
- la considération prioritaire des investisseurs provenant des États-Unis, d'Europe de l'Ouest et du Japon et la recherche d'occasions d'affaires dans divers secteurs, en particulier les industries de la santé, les technologies de l'information et l'aérospatiale, ainsi que dans la distribution à valeur ajoutée et les centres d'appels;
- l'accroissement de la notoriété du Québec à l'étranger comme lieu propice d'investissement, en se dotant d'une capacité de veille stratégique et en offrant des services d'accueil et d'information personnalisés;
- le soutien aux municipalités en matière d'infrastructures industrielles.

Plusieurs annonces d'investissements au Québec ont été faites par des sociétés étrangères au cours de l'exercice. L'annexe 1 donne les détails des principaux investissements étrangers de 20 millions de dollars ou plus, annoncés au cours de l'exercice. Aussi, 912 entreprises, dont 387 étaient de nouveaux clients, ont été rencontrées pour des projets d'investissements au Québec. Parmi celles-ci, des représentants de 106 entreprises étrangères ont été accueillis au Québec. Parallèlement, 234 entreprises québécoises, filiales étrangères ou candidates à des partenariats avec des sociétés étrangères, ont été visitées.

Quelque 70 missions de prospection ont été réalisées, principalement aux États-Unis, en Europe et au Japon, ce qui a permis l'ouverture de 122 nouveaux

dossiers d'investissements potentiels. Les démarcheurs ont visité principalement les régions où existent des concentrations de sociétés actives en haute technologie et en recherche; les efforts ont donc porté plus particulièrement sur les secteurs des industries de la santé, des technologies de l'information, de l'électrometallurgie et des transports, bien que de nombreux dossiers dans les secteurs reliés aux produits chimiques, à la machinerie industrielle et à l'agroalimentaire aient aussi été poursuivis. Le MICST a contribué à l'organisation de la participation du vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances, M. Bernard Landry, au World Economic Forum qui a eu lieu à Davos à la fin de janvier 1998, et à ses missions d'investissements aux États-Unis, en Suède et en Norvège. Le Ministère a participé à la réalisation de la mission du ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, M. Roger Bertrand, à Singapour, dans le domaine de l'aérospatiale.

Par ailleurs, 71 propositions d'intérêt ont été préparées au cours de l'année. Il s'agit de documents personnalisés, qui présentent à l'entreprise étrangère visée un portrait du secteur industriel qui l'intéresse, le contexte fiscal du Québec ainsi que les divers avantages pour elle de s'implanter au Québec. Ces documents ont été présentés à 10 entreprises œuvrant en pharmaceutique, 2 en biotechnologies, 10 dans le domaine des équipements lourds ou du matériel de transport, 15 en technologies de l'information, 4 en métallurgie, 3 en aérospatiale, 6 en industrie chimique, 4 en agro-alimentaire et, finalement, 17 dans divers autres domaines.

La création du Fonds de développement industriel annoncée dans le discours sur le budget de mars 1997 a entraîné une importante demande de la part d'entreprises québécoises et étrangères. Au 31 mars 1998, 26 projets avaient été acceptés, représentant des investissements totaux de 353 millions de dollars et la création de quelque 11 800 emplois, en majorité d'ici les deux prochaines années. De plus, 51 autres projets ont fait l'objet d'une lettre d'intention, ce qui implique des investissements potentiels de l'ordre de 500 millions de dollars et la création de 9 600 emplois. Enfin, 56 autres projets sont à l'étude. Fait à noter, huit projets acceptés et cinq avec lettres d'intention ont trait à des projets de centres d'appels, représentant la création potentielle de quelque 4 500 emplois.

Un plan de développement d'outils promotionnels a été établi et les premiers efforts ont porté sur les besoins des démarcheurs qui concentrent les efforts de prospection à l'étranger d'investissements au Québec. Le développement d'une nouvelle approche visuelle pour l'ensemble des outils promotionnels s'est traduit par la conception d'une annonce et son utilisation dans des médias étrangers. Un document

d'information intitulé *Tendances Québec* a été produit; il présente, sous forme d'illustrations graphiques et de commentaires appropriés, un bref tour d'horizon du Québec d'aujourd'hui. Le document traite de trois thèmes. Le premier « Le Québec en chiffres », met en évidence quelques-unes des statistiques économiques et démographiques les plus fréquemment demandées. Le deuxième thème donne un aperçu de certaines des principales caractéristiques qui font du Québec une société moderne. Le troisième thème traite de l'économie. Différents aspects, regroupés en modules bien distincts, y sont traités. Ces informations sont présentées de manière à optimiser les atouts du Québec auprès d'investisseurs potentiels. L'aspect graphique du bulletin trimestriel *Invest-Québec* a été revu pour s'harmoniser avec cette approche. La brochure *Point de mire sur la fiscalité* a été remise à jour.

L'exercice financier a été marqué par une phase de consolidation et de déploiement des ressources et par une période de planification. Ainsi, trois démarcheurs ont été affectés à la Délégation générale du Québec à Paris pour en faire une base d'activités en Europe. Un ambitieux projet de banque de données pour soutenir les investisseurs a été entrepris. Le volet *communication* du plan stratégique a été développé.

Le MICST s'est associé au ministère de la Métropole, à ceux des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, des Ressources naturelles, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à la Société québécoise d'initiatives agroalimentaires et au Secrétariat au développement des régions pour partager le financement de la première phase, au coût de 1,3 million de dollars, d'une étude de faisabilité concernant la constitution d'une banque de données. Cette banque permettrait à tous les partenaires participant à la promotion des investissements d'avoir à leur disposition des données comparatives, constamment mises à jour, sur les facteurs de localisation au Québec et en Amérique du Nord. Cet outil se veut accessible à tous les partenaires publics et parapublics ainsi qu'aux organismes de promotion économique québécois en regroupant des renseignements de type statistiques, cartes, photos et, éventuellement, vidéo. Ces mêmes partenaires ont été invités à être les hôtes d'un ou de plusieurs des quatre modules de la vitrine promotionnelle de cette banque de données; un de ceux-ci, *Investir au Québec*, est sous la responsabilité du MICST, qui voit aussi à la coordination et à l'harmonisation de l'ensemble de la vitrine.

Un projet d'Intranet a été entrepris pour relier les principaux acteurs en promotion des investissements étrangers. Nommé *Prospect Québec*, ce réseau se veut un canal de communication et de concertation où

seront offertes les activités programmées par acteurs et des renseignements stratégiques fournis, entre autres, par les directions sectorielles du Ministère.

Par ailleurs, en cours d'exercice, 10 164 brochures sectorielles et autres documents promotionnels ont été acheminés aux partenaires et clientèles ministériels ainsi qu'aux lecteurs du bulletin trimestriel *Invest-Québec*. De plus, une quinzaine de placements publicitaires ont été effectués dans des médias d'affaires étrangers.

En matière de coordination des dossiers d'**infrastructure industrielle**, l'*Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel* s'est terminée le 31 mars 1998. Les trois derniers projets d'infrastructures municipales autorisés ont été complétés. Au total, 4 714 122 \$ ont été versés pour ces projets, dont 1 859 590 \$ en cours d'exercice. Dans le cadre du *Programme d'infrastructures Canada-Québec 1997* du ministère des Affaires municipales (MAM), 26 projets ont été acheminés au Ministère par le MAM ou à la demande du Comité ministériel de l'emploi et du développement économique. Sept d'entre eux répondaient à des priorités et ont bénéficié du soutien financier du Ministère en réponse aux engagements du gouvernement du Québec. Quelque 183 transactions immobilières effectuées dans l'ensemble des parcs industriels municipaux ont été autorisées par le ministre au cours de l'exercice 1997-1998. Les ventes de terrains ont représenté une valeur de 9 320 512 \$ pour une superficie de 1 820 228 mètres carrés; elles pourraient entraîner des investissements de 156 419 802 \$ et la création de 979 emplois.

Pour promouvoir l'investissement, le **Réseau des gens d'affaires pour l'emploi** a été lancé le 14 octobre dernier par le premier ministre dans le cadre du suivi du Sommet sur l'Économie et l'Emploi. Ce réseau a comme objectifs d'aider à la réalisation des projets structurants et de créer de l'emploi dans l'ensemble des régions du Québec, de susciter et soutenir des projets qui requièrent un coup de pouce supplémentaire pour se concrétiser, de redonner le goût aux entrepreneurs qui ont des idées de se lancer et de prendre des risques, et enfin, de stimuler la complicité entre le gouvernement et les milieux d'affaires et syndicaux pour contribuer à relever le défi de l'emploi partout au Québec.

Quelque 47 gens d'affaires provenant de toutes les régions du Québec et agissant à titre de Membres du Réseau se sont engagés à susciter des projets structurants et créateurs d'emplois. Le gouvernement, notamment le MICST, s'est engagé à assister les Membres du Réseau dans leurs démarches et à traiter rapidement les projets soumis. Chaque membre est jumelé à un répondant gouvernemental régional qui est le directeur régional du MICST dans 13 des régions du

Québec. Ce répondant apporte son soutien et assure toutes les relations avec les mécanismes d'aide et de coordination gouvernementaux mis à sa disposition. Les projets soutenus par les Membres du Réseau sont soumis au lieu de coordination gouvernemental de projets de la région, auquel participent tous les ministères et organismes concernés afin d'en accélérer la réalisation. Enfin, le Comité interministériel de coordination des projets économiques et le Centre de coordination des projets économiques (CCPE) assurent le suivi des projets déposés.

En cours d'exercice, le partenariat entre le MICST et le Groupement des chefs d'entreprises du Québec s'est poursuivi et a suscité l'implantation de nouveaux Réseaux Express. Ces réseaux se caractérisent par la mise en commun et la coordination des efforts des acteurs gouvernementaux, provinciaux et fédéraux, pour soutenir la concrétisation de projets d'investissement au Québec et en accélérer la réalisation. En cours d'exercice, 82 Réseaux Express ont été formés dans 15 régions du Québec et 34 projets ont été menés à terme. À ce chapitre, plusieurs sessions de formation ont été tenues au bénéfice des chargés de projet qui sont des acteurs clés dans la démarche des Réseaux Express.

2.6 Le soutien à l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat concerne principalement la création d'une nouvelle entreprise dans le but de produire des biens ou des services et, par conséquent, de créer des emplois. L'entrepreneuriat est un phénomène social et économique. Le soutien à l'entrepreneuriat se situe donc sur plusieurs plans : la culture entrepreneuriale, le prédémarrage, le démarrage et la consolidation d'entreprises.

Au cours de l'exercice, le MICST a, entre autres, concentré ses efforts sur la collecte de renseignements et sur le choix des moyens à prendre pour accroître le nombre d'entreprises technologiques ainsi que leur succès de commercialisation. Cette action du Ministère de soutien à l'entrepreneuriat stratégique repose aussi sur sa connaissance des PME, sur ce que reflète l'édition 1998 du rapport *Les PME au Québec — État de la situation* qui trace un portrait annuel de la performance économique des PME au Québec. Ce document de plus de 200 pages de données analysées fournit notamment un éclairage statistique sur le phénomène de l'entrepreneuriat au Québec. Le MICST a produit des études sur les PME à forte croissance, sur l'essaimage et un inventaire de mesures de soutien à l'entrepreneuriat dans six pays de l'OCDE. Aussi, un guide sur la problématique de la gestion de la propriété intellectuelle est en préparation. Ces outils se veulent une contribution significative à l'innovation dans la PME.

L'équipe ministérielle dédiée au développement de l'entrepreneuriat a poursuivi cette année son action avec divers partenaires dans le but d'augmenter le taux de survie et de croissance des petites entreprises nouvellement implantées au Québec. Dans cette perspective, une quinzaine de sessions de sensibilisation à différents concepts de gestion ont été données dans plusieurs régions, à plus de 150 dirigeants d'entreprises en démarrage. Les ateliers de formation portaient sur l'analyse des ratios, l'analyse financière et sur le prix de revient à l'exportation. Par ailleurs, 17 guides de gestion à l'intention des dirigeants d'entreprises en démarrage ou nouvellement démarrées ont été rédigés et 13 d'entre eux ont été publiés à la fin de l'année. Ce projet a été réalisé grâce à un partenariat avec des consultants privés, la Banque Royale, la Fondation de l'entrepreneurship et les Éditions Transcontinentales. Deux projets-pilotes visant l'appropriation de ces contenus par des groupes d'une quinzaine d'entreprises d'une même région sont en cours. Ils sont axés sur la formation par des animateurs, l'accompagnement par des consultants privés et l'implantation de réseaux pour le suivi. Les actions ministérielles de soutien et de promotion de la culture entrepreneuriale comprennent aussi l'appui fourni à la Fondation de l'entrepreneuriat. Le MICST siège au comité d'évaluation de projets du *Programme d'appui aux initiatives en entrepreneurship* : 17 demandes provenant de divers organismes régionaux ont été analysées. Le Ministère a de plus participé financièrement à des activités à caractère entrepreneurial, coopératif et collectif. Il a ainsi fourni une aide à la tenue du colloque sur l'entrepreneuriat coopératif à l'École des Hautes études commerciales, de même qu'au cinquième colloque annuel de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec et au forum coopératif organisé par le Conseil de la coopération du Québec.

Enfin, la troisième édition des Grands Prix québécois de l'invention a culminé avec l'émission spéciale de télévision diffusée en direct. Des bourses de 57 000 \$ ont été attribuées aux 14 lauréats. De plus, le Ministère a accordé une aide financière totale de 18 000 \$ à six de ces lauréats pour qu'ils exposent leur produit au Salon international des inventions de Genève. Par ailleurs, afin d'aider les démarches de développement et de commercialisation des inventeurs, le Ministère a investi 48 000 \$ dans la création et la diffusion d'un outil de formation sous la forme de quatre émissions de télévision. Un dépliant d'information résumant les mêmes contenus et destiné à guider l'inventeur a été réalisé.

Au regard de la réalisation de projets spécifiques, quatre organismes ont reçu une aide financière totalisant 153 750 \$ pour le développement d'outils destinés à améliorer le soutien aux entrepreneurs technologiques : CENTECH de l'École de technologie

supérieure de Montréal, le Collège Ahuntsic, le Conseil du loisir scientifique du Saguenay et la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud

2.7 L'appropriation des marchés dynamiques

Afin d'informer adéquatement les participants à des missions commerciales à l'étranger du contexte commercial prévalant dans les relations du Québec avec les pays visités, des analyses sur les conditions d'accès aux marchés internationaux et sur le commerce extérieur avec divers pays ont été effectuées. Un examen de l'évolution du commerce extérieur du Québec a été préparé en guise d'appui à l'élaboration de la stratégie industrielle du Québec, notamment en ce qui concerne l'appropriation des marchés. Une étude de l'impact des exportations sur l'économie du Québec a été réalisée afin d'en connaître les retombées sur l'emploi et la valeur ajoutée. Plusieurs analyses ont été réalisées afin de renseigner les participants à divers forums sur la nature des échanges commerciaux, notamment dans le cadre de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

Afin de pouvoir évaluer plus efficacement l'adéquation de l'offre québécoise à la demande mondiale, des outils d'**analyse stratégique** ont été développés et transmis aux différents intervenants de l'action internationale du Québec. La banque de données HECTOR couvrant les échanges commerciaux du Québec constitue une précieuse source d'information pour mesurer la performance commerciale du Québec dans le monde et en faire ressortir les secteurs d'intérêt. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place d'un système de veille stratégique commerciale et technologique, des développements majeurs ont été réalisés, lesquels ont donné accès aux banques de données les plus prestigieuses et les plus recherchées de la planète.

Dans le secteur des **technologies de l'information** et des **télécommunications**, plusieurs missions commerciales ont été réalisées dans le but de promouvoir les produits et les solutions des entreprises québécoises sur les marchés étrangers. Des activités de promotion ont été effectuées avec la participation d'entreprises québécoises, sous forme de missions commerciales dirigées vers les marchés extérieurs, et incluant une présence à des foires commerciales ou à des salons ou expositions d'envergure, afin d'en retirer des occasions d'affaires. Le Ministère a participé étroitement à la réalisation de missions ministérielles effectuées en Chine et dans la région des Grands Lacs.

Dans le domaine de l'**aérospatiale**, le MICST a maintenu les contacts privilégiés avec les PME ayant le plus de potentiel en termes de marché locaux et

étrangers et leur a ouvert des portes auprès d'acheteurs locaux et étrangers. Le Ministère a aussi suivi l'évolution des projets des maîtres d'œuvre qui ont été soutenus par des aides gouvernementales en échange de retombées en termes de volume de sous-traitance locale et de transferts technologiques. Ce sont notamment les projets des entreprises Rolls Royce, Bell Helicopter, Canadair, Pratt & Whitney Canada et Messier-Dowty. Deux missions avec des industriels chez Boeing et Rolls Royce ont donné des résultats préliminaires encourageants.

Les dossiers des importants achats de la Défense canadienne, en particulier le dossier de l'achat des hélicoptères de sauvetage, ont fait l'objet d'analyses pour en évaluer les retombées au Québec. Il en a été de même en ce qui concerne le contrat des blindés attribué à la division General Motors de l'Ontario. Au regard du projet Radarsat II, plusieurs démarches ont été entreprises auprès de l'Agence spatiale pour que la décision soit à l'avantage du Québec.

Dans le secteur du **transport terrestre**, trois rencontres périodiques entre fournisseurs et donneurs d'ordres ont été organisées au cours de l'exercice. Elles ont attiré 623 participants regroupant plus d'une centaine d'entreprises par événement. Dans le domaine du matériel de transport en commun, le MICST a réuni une quinzaine d'entreprises pour les aider à s'adapter aux contraintes protectionnistes américaines et les encourager à collaborer entre elles dans le but de pénétrer davantage ce marché. Une vingtaine d'industriels provenant de dix entreprises ont participé au SAE Truck & Bus Show. Les conférences et expositions de l'Association d'équipement de transport canadienne, de l'Association des industries de l'automobile ainsi que de l'Association des fabricants de pièces automobiles ont servi à promouvoir l'expertise québécoise. Une mission au Transmission & Distribution World Expo a permis à quatre entreprises du Québec de participer à cet événement pour une première fois. Cette exposition est fréquentée par plus de 12 000 visiteurs et elle est la deuxième plus importante du côté américain, ce qui donne un degré de visibilité élevé aux participants.

L'émission de visas donnant droit à des crédits d'impôt dans le cadre de la *Politique maritime québécoise* vise à stimuler la construction de navires prototypes dans les **chantiers maritimes** québécois. À ce jour, sept visas ont été émis pour des investissements totaux de 87 millions de dollars et représentant approximativement des crédits d'impôt de 16 millions de dollars.

Dans le cadre de l'exposition Globe 98, le stand du gouvernement québécois a permis au MICST, au ministère des Transports et au ministère des Ressources naturelles de présenter les réalisations et le potentiel du Québec dans le domaine de l'**environnement**.

Dans le secteur de la **construction**, Contech a obtenu un appui du Ministère pour l'organisation d'un concours destiné à stimuler la présence des architectes sur les marchés extérieurs et leur participation à la proposition de projets de gré à gré dans le domaine du bâtiment. Le Ministère a également œuvré à l'application de moyens de développement des marchés d'exportation adaptés aux produits, services et technologies des entreprises du secteur de la construction et des matériaux.

Plusieurs événements de promotion de la **mode** et du **design** ont été réalisés sur le marché intérieur et sur les marchés internationaux : collaboration à la réalisation de 17 projets dont la Griffes d'Or, l'Exposition nord-américaine fourrure et mode, Sessions mode de Montréal, Festival de la mode enfantine, collaboration à la réalisation de capsules sur la mode québécoise. Une mission dans les pays scandinaves a été réalisée pour déterminer le potentiel de ce marché pour la botte d'hiver québécoise.

Le groupe **Chimie** a collaboré à la mise sur pied d'un réseau d'affaires dans le domaine des huiles essentielles afin d'améliorer la performance des procédés et la qualité des produits en vue d'une meilleure pénétration des marchés; il a aussi complété la mise au point de la banque de données Chimithèque qui contient des données factuelles sur les 450 manufacturiers de l'industrie chimique de même que des statistiques sur l'exportation et l'importation de plus de 2 000 produits ou familles de produits chimiques. Cette base de données servira d'intran à des analyses de l'industrie chimique québécoise et à l'élaboration de stratégies de développement pour les 35 sous-secteurs qui la constituent. De plus, le groupe Chimie du MICST a développé le contenu de la section concernant l'industrie chimique du site Internet du Ministère, afin de véhiculer une information de premier plan sur ce segment de l'activité industrielle.

Aux **États-Unis**, le Ministère a réalisé 28 activités de promotion des exportations pendant l'année, sous forme de missions, d'expositions ou de conférences. Plus de 200 entreprises québécoises y ont participé, dont 88 nouveaux exportateurs. Ces activités auront aussi permis le recrutement d'une cinquantaine d'intermédiaires tels que des agents, des importateurs et d'autres distributeurs. D'autre part, les délégués commerciaux en poste dans les représentations commerciales du Québec à Atlanta, Boston, Chicago et Los Angeles ont aidé les démarches individuelles de développement de marché de quelque 600 entreprises québécoises. Ils ont également visité et évalué plus de 200 expositions, ce qui permet de mieux orienter la clientèle, particulièrement celle des nouveaux exportateurs ciblée par le Ministère, et pour

qui une première participation à une exposition américaine constitue fréquemment le point de départ d'une démarche d'exportation.

Dans le **marché canadien**, 14 activités de groupe ont été organisées, principalement des participations à des expositions commerciales, qui regroupaient 96 PME. La majorité des participants en étaient à leur première expérience à l'extérieur du Québec. Quelque 16 ententes de distribution ont été conclues dans le cadre de ces activités, entraînant des ventes, sur une période de 12 mois, de 8,5 millions de dollars. Et de concert avec les bureaux régionaux du Ministère, un projet-pilote nommé *Accès-Canada* a été lancé en vue d'inciter les nouveaux exportateurs à exploiter le marché canadien. Le conseiller économique en poste au Bureau du Québec à Vancouver a répondu à 208 demandes d'aide de la part d'entreprises, tandis que 298 entreprises ont eu recours aux services du Bureau du Québec à Toronto. Plusieurs accords de commercialisation ont été conclus par la suite.

Neuf missions de promotion commerciale ont été réalisées en **Amérique latine** au cours de l'exercice 1997-1998, dont quatre ministérielles. Les entreprises participantes ont obtenu des contrats d'une valeur de 250 millions de dollars et la présentation de soumissions pour des projets de 500 millions de dollars. Quelque 350 entreprises ont réalisé des activités dans les 34 pays de cette région. Une vingtaine de délégations officielles ont été accueillies au Québec ainsi que plus de soixante acheteurs privés ou institutionnels. La mission au Venezuela du ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, M. Roger Bertrand, a bénéficié d'un soutien de la part du Ministère. Au cours de cette mission, des ententes totalisant près de 100 millions de dollars ont été signées dans le secteur de l'environnement et de la géomatique.

En **Asie-Pacifique**, 17 missions commerciales, regroupant 244 entreprises, ont été réalisées. Le nombre de nouveaux exportateurs sur ce territoire s'élevait à 54 à la fin de 1997. À elle seule, Mission Québec-Chine, dirigée par le premier ministre, a attiré 143 compagnies et suscité la conclusion de 42 accords d'une valeur dépassant le milliard de dollars.

Pour les marchés de l'**Europe de l'Ouest**, 169 entreprises québécoises ont été recrutées; les 20 missions commerciales qui ont été dirigées sur ce territoire ont permis la mobilisation de 153 intermédiaires de ventes, la signature de 85 accords de transfert de technologie, la préparation de 62 soumissions pour des contrats dont la valeur totale s'élève à 9,55 millions de dollars et des ventes sur place de 7,95 millions de dollars. Le programme *Actim* et le *Programme d'accords industriels* ont facilité la réalisation de 80 missions individuelles, qui se sont soldées par la conclusion d'une vingtaine d'ententes technologiques. À

elle seule, la mission que le premier ministre, accompagné des représentants de 25 entreprises, a effectuée en France s'est traduite par la conclusion de 49 ententes représentant des investissements de 200 millions de dollars.

En **Afrique** et au **Moyen-Orient**, sept activités de groupe ont été réalisées et huit autres en **Europe centrale** et **orientale**, notamment en Pologne et en Hongrie; la mission réalisée dans ce dernier pays par le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, M. Roger Bertrand, a permis de développer plusieurs ententes dans les domaines des produits pharmaceutiques, des transports et des télécommunications. Au total, les missions réalisées dans cette partie du monde ont regroupé 131 entreprises et généré des ventes de 4,3 millions de dollars. Quelque 21 alliances commerciales ont été conclues et des soumissions d'une valeur totale de 61,2 millions de dollars ont été faites.

Plusieurs activités ont été entreprises pour renforcer la pénétration des marchés ciblés comme étant les plus dynamiques quant à leur taux de croissance, à l'importance du marché desservi et aux possibilités de financement. Plus d'une cinquantaine de missions commerciales ont eu lieu sur les **marchés prioritaires**, dont huit missions ministérielles. En outre, 134 missions en provenance de pays étrangers ont été accueillies

À l'issue de l'exercice de rationalisation de son réseau à l'étranger, le Québec a mis en place un ensemble de représentations qui permettent de mieux servir les intérêts du Québec dans le monde, tout en diminuant de manière importante les montants consacrés à cette fin. Établies en partenariat avec des entreprises et d'autres organismes privés ou publics, donc peu coûteuses, ces antennes maintiennent les acquis de la présence des représentations québécoises sur certains territoires et aident à développer d'autres relations d'affaires par leur connaissance locale des grands marchés et de ceux en émergence. Les résultats sont notamment dus à la collaboration obtenue des antennes et des représentants sur place, qu'il convient de souligner.

En collaboration avec le Conseil du trésor, une tournée des différentes régions du Québec a été effectuée dans le but de diffuser des informations relatives aux **marchés publics**; quelque 800 entreprises situées dans 12 villes du Québec ont été sensibilisées aux occasions offertes par ces marchés. Aussi, une ligne INFO-Marchés publics a permis de sensibiliser quelque 250 fournisseurs potentiels à l'importance de s'inscrire dans des fichiers de fournisseurs et d'entrer en contact avec les acheteurs des organismes publics et parapublics pour présenter leurs produits et services. Enfin, des actions particulières de sensibilisation ont

été organisées dans le cadre du Salon Le Monde des Affaires et de conférences organisées par l'organisme Info-opportunités de Montréal.

Dans le secteur de la sous-traitance, le MICST a collaboré avec le Centre d'entreprises de Saint-Laurent à la réalisation du projet *Opti-sous-traitance*, destiné à mieux outiller les entreprises manufacturières de la région métropolitaine devant la restructuration du marché de la sous-traitance. Un projet semblable a aussi été appuyé dans la région de l'Estrie, pour aider la démarche de diversification de marchés de douze entreprises sous-traitantes de Bombardier.

Par ailleurs, l'année 1997-1998 marque le début de la mise en œuvre de la stratégie de rapprochement des grands réseaux de distribution (situés principalement dans le marché intérieur) et des fournisseurs potentiels québécois. À cet effet, une partie importante des efforts a été consacrée à l'acquisition de connaissances sur les pratiques commerciales des acheteurs majeurs. Des guides d'accès à ces marchés sont d'ailleurs en préparation. Afin d'accélérer l'utilisation de l'échange électronique de données (EDI) dans les petites et moyennes entreprises québécoises et de leur permettre un meilleur accès aux grands réseaux de distribution, le MICST a accordé un soutien financier à l'Institut du commerce électronique pour l'édition d'un répertoire des règles d'affaires EDI dans les grands réseaux de distribution. De concert avec des organismes du milieu et un grand réseau de détaillants, le MICST prépare un répertoire électronique sur l'offre québécoise de produits dans le secteur de la quincaillerie et des matériaux de construction. Il est aussi prévu que l'offre québécoise sera accessible directement aux acheteurs de l'ensemble de ce secteur, de manière que les PME québécoises puissent accéder à une information complète. Et, toujours dans le cadre de ses démarches pour faciliter l'accès des fournisseurs québécois aux grands réseaux de distribution, le MICST a soutenu substantiellement l'Institut de recherche sur les PME de l'Université du Québec à Trois-Rivières en matière de développement de compétences en logistique.

Le gouvernement a mis sur pied la campagne *2 000 nouveaux exportateurs en l'an 2000*, dans le but d'augmenter le nombre d'entreprises exportatrices de 2 000 entre le 1^{er} avril 1996 et l'an 2000, et d'aider 500 exportateurs à diversifier leurs marchés. Pour ce faire, le MICST a mis à la disposition des entreprises de tous les secteurs de l'économie un ensemble de moyens de promotion et d'assistance afin de stimuler la conquête de nouveaux marchés à l'extérieur du Québec. Ces moyens comprennent des activités de promotion, de sensibilisation ou de formation, la production et la dissémination d'information commerciale, l'accompagnement de l'entreprise lors

de l'élaboration de plans de développement international et la réalisation de missions de prospection à l'étranger ainsi qu'un soutien financier pour faciliter l'introduction en entreprise d'une main-d'œuvre qualifiée pour des opérations d'envergure internationale, la préparation de soumissions à l'international et du financement de projets d'envergure. Dans le cadre de cette campagne, le MICST accompagnait en fin d'exercice 1 147 entreprises qui avaient décidé d'exporter; de ce nombre, 345 entreprises avaient effectivement réalisé des ventes sur les marchés extérieurs.

Plusieurs entreprises ont tendance à effectuer sporadiquement des activités de promotion de leurs produits à l'international avec l'objectif de faire des ventes rapides. Il arrive même qu'à leur première démarche elles obtiennent des contrats trop volumineux pour leur capacité, ce qui peut affecter leurs clients. Cette approche, appelée *approche vente*, constitue selon le MICST une vision à court terme selon laquelle les entreprises qui la pratiquent négligent l'utilité des analyses de marché ou de cibler des territoires plus propices à leur expansion, ou bien elles hésitent à modifier leurs produits, ou elles maîtrisent peu ou pas leur réseau de distribution à l'international. Par contre, l'approche *développement de marché* est axée sur un engagement ferme des dirigeants à l'égard de leur développement à long terme sur le plan international. Cette approche les aide à établir des objectifs précis en fonction de leur capacité de production et de financement, de leurs ressources humaines, matérielles et financières, de marchés cibles et de stratégies de pénétration de ces marchés. Le Ministère tente ainsi d'amener le plus grand nombre d'entreprises à adopter cette approche axée sur le long terme. Il développe aussi des processus d'appui aux entreprises pour les accompagner davantage dans des stratégies plus articulées et à plus long terme.

À l'occasion du Salon Le Monde des Affaires, les représentants du MICST ont présenté les produits et les services de 21 nouveaux exportateurs au stand ministériel. Plusieurs dirigeants d'entreprises y ont établi des contacts sérieux avec des acheteurs étrangers, et dans le cadre du mois de la Qualité, une mention *exportation* a été attribuée à des entreprises qui exposaient à ce salon. Des textes ont aussi été produits pour des publications d'affaires, dans un but de promotion des exportations et des entreprises exportatrices, existantes ou aspirantes, de toutes les régions du Québec.

Le MICST a fourni un soutien technique à des entreprises, principalement des PME, pour établir un diagnostic *export*, un plan d'action à l'exportation et mettre en œuvre un plan stratégique à l'international, axé sur des missions de prospection, la réalisation d'études de marché, la négociation d'alliances

stratégiques ou l'accueil de partenaires étrangers. En plus du service aux clientèles, les informations commerciales sont maintenant gérées par le Centre d'information en exportation. Par le biais de ses banques de données, le Centre a répondu à plus de 18 000 demandes d'interrogation, a constitué plus de 1 860 dossiers d'information commerciale, a enregistré plus de 214 prêts par mois et a reçu plus de 389 visiteurs par mois.

Le premier volet du programme *IMPACT PME*, intitulé *Embauche de personnel*, a permis l'intégration de 66 nouvelles ressources professionnelles ou techniques en commerce international en autant d'entreprises. Les deux derniers volets, *Démarche préparatoire à l'exportation* et *Promotion et prospection de marchés*, ont aidé 593 entreprises du Québec à développer leurs démarches d'exportation. Au cours du dernier exercice, le Ministère a accordé 1,3 million de dollars pour la réalisation de 30 projets spéciaux, pour des coûts totaux de 4,9 millions de dollars. L'assistance du gouvernement représente en moyenne 26 % du coût de l'entreprise. Les retombées estimées en contrats sont de l'ordre de 383,7 millions de dollars.

La **formation en commerce international** constitue un autre des fronts importants de la campagne *2 000 nouveaux exportateurs en l'an 2000*. Au cours de l'exercice, 65 sessions ont été suivies par 2 575 participants. Le thème « La pratique du négoce international » a connu un franc succès. Afin d'inciter davantage de dirigeants d'entreprises à suivre ces sessions de formation, celles-ci sont maintenant offertes dans huit régions du Québec. Une vidéocassette est aussi devenue partie intégrante du séminaire « L'accueil dans les relations internationales » et un nouveau séminaire intitulé « La conduite des affaires sur les marchés internationaux » a été instauré. L'expérience de travail vécue au Ministère par les 15 stagiaires en commerce international a permis à plusieurs d'entre eux de trouver un emploi au sein d'entreprises québécoises actives sur le plan international. Ce programme de stages a pour objet de permettre à des jeunes diplômés d'acquérir une première expérience de travail pratique en commerce international ainsi que d'améliorer les services offerts par le MICST aux nouveaux exportateurs. Enfin, un projet de partenariat avec la France est en préparation pour la formation des dirigeants de PME québécois et français intéressés à pénétrer le marché européen ou le marché canadien et américain.

2.8 Les actions particulières à l'égard des groupes cibles

• *Les jeunes*

En plus de soutenir financièrement 92 corporations de développement économique et 96 services d'aide aux **jeunes entrepreneurs**, pour des montants respectifs de 2,1 millions de dollars et 5,8 millions de dollars, le MICST et ses directions régionales ont appuyé 1 024 jeunes entrepreneurs au moyen du programme *Jeunes promoteurs*. Cette aide qui cumule des investissements de plus de 60 millions de dollars a permis la création de 795 nouvelles entreprises qui ont généré un total de 2 100 emplois. Dans le cadre du concours L'entreprise de l'année, le MICST et l'Association des services d'aide aux jeunes entrepreneurs du Québec (ASAJEQ) ont évalué 200 dossiers d'entreprise. Les gagnants ont reçu leur prix du ministre délégué à l'Industrie et au Commerce au deuxième Sommet de la jeune entreprise. La mesure de suivi annoncée dans le discours du budget 1997 a pour objet de favoriser la survie de nouvelles entreprises mises sur pied par des jeunes; 3 667 entreprises ont ainsi bénéficié de 29 313 heures de conseils en gestion offertes par le personnel du MICST. La gestion de cette mesure a été confiée en cours d'exercice à l'ASAJEQ, dans un souci de déconcentrer les activités et de rationaliser l'exercice du mandat jeunesse.

Le *Concours d'excellence-mode jeunes designers du Québec* a permis à 30 jeunes designers québécois d'obtenir des bourses totalisant 32 500 \$. Le MICST a aussi collaboré à l'organisation de la treizième édition de ce concours comprenant cinq volets : vêtements, bijoux, textiles, accessoires de fourrure recyclée et chaussures. Par la suite, plusieurs lauréats ont créé leur propre entreprise ou ont trouvé un emploi chez un manufacturier de l'un ou l'autre de ces produits.

Grâce au *Programme de soutien aux intervenants et événements majeurs en diffusion de la science et de la technologie*, le MICST a soutenu la réalisation du concours Science on tourne!, auquel 50 collègues ont participé.

L'appui technique aux centres de services s'est aussi traduit par le soutien accordé à la Société d'aide aux réseaux d'entreprises jeunesse (SAREJ) avec la collaboration de la SQDM et du Mouvement Desjardins. Ce centre de services comprend dix réseaux de jeunes entrepreneurs de moins de 35 ans en affaires depuis deux à sept ans; il a été créé dans le but de développer leur capacité compétitive et de briser leur isolement.

Le Ministère a également participé à l'édification du site Internet gouvernemental relatif au thème « Jeunesse », en inventoriant les informations susceptibles de répondre aux questions de cette clientèle sur l'entreprise et l'entrepreneuriat. Il a aussi collaboré à l'élaboration du plan d'action jeunesse pour faciliter l'intégration sociale et professionnelle des jeunes.

Le **Placement étudiant du Québec (PEQ)** favorise le rapprochement entre les entreprises et les étudiants qui poursuivent des études dans des programmes de mieux en mieux adaptés aux besoins de ces entrepreneurs. Il a pour objectif d'aider les entreprises à intégrer dans leur organisation des connaissances les plus récentes relatives à leur champ d'activité, tout en contribuant à la formation de la relève. Ses actions sont orientées vers l'acquisition d'expérience professionnelle reliée au domaine d'études de l'étudiant. Dans le secteur privé, le PEQ met à la disposition de quelque 50 000 entreprises ciblées un service de présélection de candidats inscrits dans un fichier comptant plus de 70 000 offres de services. Avec ces outils, le PEQ répond adéquatement aux besoins de main-d'œuvre des entreprises traditionnelles et à celles à fort potentiel de développement technologique. Par l'intermédiaire de son réseau de représentants régionaux, le PEQ offre un soutien-conseil aux étudiants lors de leur recherche d'emploi en leur présentant les marchés cibles, en les guidant dans la rédaction du curriculum vitae et de la lettre de présentation. Il assiste aussi les plus audacieux qui veulent établir une activité rémunératrice pour l'été et participe aux initiatives de développement de l'employabilité en milieu scolaire. D'autre part, les moyens utilisés pour rejoindre les employeurs comprennent l'embauche d'une quarantaine d'étudiants à titre de représentants régionaux, d'agents de placement ou de conseillers, le développement et la réalisation d'outils promotionnels tels que dépliants, affiches, feuillets et cartes professionnelles, un plan de télé-marketing auprès des employeurs inscrits au fichier, une campagne de relations de presse et de relations publiques, et finalement la mise à contribution d'un réseau de relayeurs constitué, entre autres, d'associations professionnelles.

Plusieurs changements ont affecté les programmes du PEQ en cours d'exercice. De nouvelles entreprises ont été rendues admissibles ainsi que de nouvelles catégories d'étudiants. Le montant maximum de la subvention par employeur a été porté de 5 000 \$ à 10 000 \$ afin de stimuler l'embauche d'étudiants; deux nouveaux volets ont été instaurés : le volet *Tutorat en commerce international et en développement technologique* et le volet *Étudiants stagiaires en milieu touristique*. Et afin de favoriser l'augmentation du nombre de stages dans l'industrie

privée et la fonction publique, la période admissible pour la réalisation de stages s'étend maintenant à l'automne et à l'hiver. Les étudiants peuvent dorénavant s'inscrire par Internet et consulter le site du MICST pour obtenir de l'information sur, entre autres, les programmes et les services du PEQ, le travail autonome ou pour connaître les trucs d'une recherche d'emploi réussie.

Les résultats du PEQ pour la campagne 1997 témoignent de l'utilité des changements apportés : 32 517 candidats ont obtenu une entrevue d'embauche et 38 629 personnes ont bénéficié des services du PEQ à ses centres d'appels de Montréal et de Québec, ou auprès des représentants régionaux et en milieu scolaire; 253 étudiants universitaires ont eu l'occasion de développer leur employabilité dans un contexte interprovincial. En 1997, un nombre exceptionnel d'étudiants ont trouvé un endroit où faire leur stage ou un emploi d'été par l'entremise des divers programmes du PEQ. Une augmentation de 36 % du nombre de postes comblés à l'échelle du Québec a été enregistrée. Un total de 70 459 inscriptions ont été répertoriées à l'échelle du Québec, en hausse de 14 % par rapport à 1996. Des augmentations de 26 % et de 109 % du nombre des postes occupés par les étudiants dans les secteurs privé et public ont porté le total de ces postes à 18 756 pour l'ensemble du Québec. Le tableau apparaissant à la section 3.2.1 propose une ventilation par région administrative des résultats du PEQ pour la campagne 1997. L'objectif de doubler les emplois offerts dans la fonction publique québécoise a été dépassé, des gains ayant été enregistrés à toutes les étapes du processus d'embauche des étudiants.

Près de 3 700 stages reliés à la formation des étudiants ont été réalisés par des étudiants stagiaires dans le cadre du *Programme de soutien à l'emploi stratégique*. Le gouvernement a alloué une somme de 3,6 millions de dollars pour offrir de nouveaux emplois d'été dans la fonction publique québécoise. Le répertoire de stages et d'emplois hors Québec a été de nouveau mis à jour puis diffusé.

• *L'entrepreneuriat féminin*

Un groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin, composé de représentants du milieu des institutions financières, des affaires, de l'éducation et du MICST, s'est penché sur l'amélioration de l'accès des entrepreneures aux diverses sources de financement, incluant le capital de risque, sur les moyens de leur faciliter l'accès aux réseaux d'influence et aux donneurs d'ordres, incluant les marchés publics, l'accès à l'information et aux postes stratégiques. Le rapport de ce groupe a été transmis à environ 700 intervenants concernés par ses recommandations.

Le MICST a entrepris des démarches de soutien à l'entrepreneuriat féminin en constituant un réseau de 13 répondants ministériels. Des activités de sensibilisation et de formation sur l'entrepreneuriat auprès des femmes ont aussi eu lieu dans plusieurs régions du Québec. Le site Internet du MICST a été enrichi d'une section intitulée *Entreprendre au féminin*, dans laquelle se trouve notamment le texte du rapport du groupe de travail.

- **Les coopératives**

Le MICST régit la constitution, le fonctionnement, l'inspection et la liquidation des entreprises coopératives en vertu de la Loi sur les coopératives (L.R.Q., c. C-67.2). Au cours de l'exercice 1997-1998, divers documents ont été examinés sur la constitution de coopératives ou sur la modification de celles déjà en place. Le sommaire de ces opérations corporatives se présente comme suit :

Constitutions	142
Certificats de régularité	103
Certificats d'admissibilité	10
Modifications de statuts de constitution	23
Fusions	8
Dissolutions par liquidation	20
Rapports annuels soumis pour examen	1 850

Les 142 nouvelles coopératives constituées en cours d'exercice au Québec représentent une augmentation de 31 % par rapport à l'année précédente. Les coopératives de travail et les coopératives de travailleurs actionnaires comptent pour la moitié de ces nouvelles constitutions. Ces nouvelles entreprises ont créé quelque 1 200 emplois.

Un projet de loi modifiant la Loi sur les coopératives (L.R.Q., c. A-12.1) a été rédigé afin d'autoriser la constitution de coopératives de solidarité. Cette loi a été sanctionnée le 5 juin 1997. Ce type de coopérative permet maintenant de réunir différents groupes de membres sous une même coopérative. À la suite de ces modifications, il s'est constitué au Québec 12 coopératives de ce type, qui ont engendré 75 emplois. Les modifications apportées au Règlement sur le programme pour favoriser le développement des personnes morales sans but lucratif sont entrées en vigueur le 10 décembre 1997.

Issu de la Loi sur l'aide au développement des coopératives (L.R.Q., c. A-12.1), le Règlement sur le programme favorisant le développement des entreprises coopératives a été modifié pour y permettre l'admissibilité de filiales d'entreprises coopératives. La garantie de marge de crédit prévue à ce programme a été élargie pour tenir compte du contexte d'exploitation particulier de coopératives de l'économie sociale dont les revenus fluctuent sur une base saisonnière.

D'autres actions du Ministère relatives spécifiquement aux coopératives sont aussi décrites dans ce rapport.

- **Les travailleurs autonomes**

La place à accorder au travailleur autonome fait l'objet d'une réflexion dans les interventions ministérielles. Le MICST était présent aux travaux du comité interministériel sur le travail autonome et à ceux du sous-comité portant sur l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation continue. Ces travaux avaient pour mandat de proposer des mesures concrètes visant à répondre aux besoins du travailleur autonome.

- **Les autochtones**

En matière de coordination des activités ministérielles en milieu autochtone, l'approbation par le gouvernement du document d'orientation en matière autochtone a permis aux autorités ministérielles de positionner plus avantageusement les actions du MICST dans le domaine. Aussi, sur l'initiative du Secrétariat aux affaires autochtones, le Ministère a participé au groupe de travail formé à la demande de la Société Makivik, au regard de son projet de commercialisation de viande et de produits dérivés du caribou. Plusieurs autres actions ponctuelles en matière autochtone ont aussi été réalisées, notamment avec l'Association d'affaires des Premiers peuples.

2.9 Les actions particulières réalisées dans la métropole, la capitale et les autres régions

Le Ministère a préparé et publié les profils économiques, pour l'année 1997, des 17 régions administratives du Québec, en plus de ceux des régions du Grand Montréal et de l'agglomération de Québec et des 96 MRC du Québec. Ces documents de près de 500 pages rassemblent les données économiques officielles sur les régions et sur les MRC. Ils fournissent un éclairage statistique utile aux divers acteurs travaillant au développement régional du Québec.

Le MICST est aussi intervenu de façon particulière et à plusieurs reprises dans l'un ou l'autre des ensembles géographiques régionaux reconnus.

- **La métropole**

La métropole regroupe 47,1 % de la population du Québec. L'activité économique et industrielle québécoise y est fortement concentrée. Elle produit les deux tiers des expéditions manufacturières, on y trouve 70 % des établissements manufacturiers de haute technologie au Québec, 65 % des livraisons québécoises des fabricants exportateurs en proviennent et 84 % des dépenses en R-D au Québec s'y font. Le MICST constitue un acteur important dans le

développement économique de la métropole. Plus de 50 % de sa clientèle cible s'y retrouve et le MICST travaille en collaboration avec le ministère de la Métropole, les villes et différents acteurs à soutenir des initiatives spécifiques pour augmenter la compétitivité technologique du Grand Montréal, pour concrétiser des initiatives locales à l'exportation, pour augmenter la compétitivité des entreprises ou pour développer une meilleure synergie au sein de l'économie du savoir de la métropole qui favorisera l'émergence de projets créateurs d'emplois.

En collaboration avec le Conseil régional de développement de l'île de Montréal, une démarche de concertation a été effectuée auprès de cinq associations de l'industrie de l'habillement, dans le but d'accroître le rayonnement de Montréal comme centre international de mode.

Dans les cas de Montréal Techno Vision inc. et du Réseau financier Montréal inc., des ententes ont pour objet de raffermir la concertation des organismes représentatifs de la communauté technologique et financière de la métropole, d'appuyer la mise en place d'un réseau de communication pour le réseau financier et de soutenir les initiatives technologiques et financières issues de la réflexion stratégique des partenaires. Afin d'assurer une vision d'ensemble partagée et de mettre à profit son expertise auprès des intervenants locaux, le MICST leur offre des services spécialisés et poursuit ses efforts de consolidation du réseau virtuel des acteurs économiques. Cette démarche vise à adapter l'*offre intégrée de services : Innovation - Investissement - Marchés* en vue de soutenir le développement de la région métropolitaine. À cet effet, le MICST, en collaboration avec la Ville de Saint-Laurent, a instauré le projet expérimental *OPTI - réseau de partenaires* pour accélérer le processus de mobilisation des ressources et la réalisation de projets à valeur ajoutée dans tous les secteurs jugés névralgiques par les acteurs locaux, régionaux et suprarégionaux. Cette approche oriente les ressources régionales et suprarégionales vers la réalisation des meilleurs projets. La table du réseau de partenaires OPTI a développé les projets *OPTI-production* et *OPTI-inventaire*. Le premier vise à augmenter la compétitivité des PME manufacturières en les engageant dans un processus de production à valeur ajoutée. Le second est axé sur l'inventaire des PME manufacturières et du tertiaire moteur de la région à partir du tronc commun d'informations de base. Ces deux projets ont été instaurés pour faciliter la mise en place de plans d'intervention stratégiques.

La table du réseau de partenaires OPTI traite de la sous-traitance industrielle et de l'entrepreneuriat technologique. Elle est coprésidée par le MICST et la Ville de Saint-Laurent. Les autres partenaires sont

l'Association des professionnels en développement économique de l'île de Montréal, le Réseau financier Montréal inc., Montréal Techno Vision inc., le Conseil national de recherche du Canada, Développement économique Canada, Développement des ressources humaines Canada, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et le ministère de la Métropole. Dix réseaux *Export Net* ont été créés dans la région métropolitaine. Ils réunissent plus de cent dirigeants intéressés au développement des marchés. Deux réseaux *Polygone* y ont facilité la tenue de rencontres de spécialistes en développement de marché intéressés à approfondir leurs connaissances en partageant leurs expériences et à aider des PME à la recherche de nouveaux marchés.

Au cours du dernier exercice, le Ministère a participé aux travaux du Comité sur le cadre d'aménagement de la région métropolitaine. Conjointement avec le ministère de la Métropole, le MICST a soutenu financièrement le Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers pour revitaliser sept artères commerciales de Montréal. Ces actions ont également pour but d'encourager la création d'associations ou de réseaux de commerçants. Un sondage a été réalisé sur les répercussions qu'ont les grandes surfaces sur les commerces en place. L'étude se penche sur les répercussions de celles-ci, sur les réactions des commerçants et permettra au Ministère d'orienter ses futures interventions dans le domaine.

Enfin, une tournée promotionnelle du modèle coopératif a été effectuée auprès des intervenants économiques de la métropole.

• *La capitale*

La population de la région métropolitaine de recensement de Québec, assimilée à celle de la Capitale nationale, comprend environ 9,4 % de la population du Québec. La vocation de la région en haute technologie se confirme de plus en plus. Par rapport à l'ensemble du Québec, la région comptait en 1997 12,9 % des établissements manufacturiers de haute technologie, 11,1 % des établissements manufacturiers de haute technologie qui exportaient et 28,1 % des établissements de haute technologie intéressés à exporter. Le développement technologique de la région profite de la présence de 5 000 scientifiques et chercheurs, de celle de nombreux centres de recherche, d'un parc technologique important et de plusieurs organismes voués au développement technologique, ce qui constitue autant d'actifs technologiques d'envergure. Mais au-delà de sa prestation générale de services, le MICST contribue de façon significative à l'affirmation de la mission de la capitale comme capitale nationale en haute technologie. Une stratégie de

développement économique a été élaborée dans les domaines de la haute technologie, du tertiaire moteur et du secteur manufacturier. Le Ministère a collaboré à l'élaboration d'un plan d'action pour diminuer la dépendance économique de la région de la Capitale nationale à l'endroit des activités gouvernementales. Inspiré de ce plan, le Fonds de diversification de l'économie de la capitale, doté d'une enveloppe de 20 millions de dollars, a été créé pour orienter et soutenir la réalisation de projets dans les secteurs manufacturier, tertiaire moteur, culturel et touristique.

Le Ministère a été l'instigateur de diverses rencontres entre scientifiques, entrepreneurs et centres de recherche. Les événements *Journée Capitale* et *Anges investisseurs* ont facilité le financement de sept entreprises technologiques. Une trentaine d'entreprises et plus de 100 investisseurs ont participé à ces événements. Par ailleurs, trois conférences, portant sur des thèmes liés à l'entrepreneuriat technologique et au développement des marchés, ont réuni au total quelque 90 membres du Cercle des intervenants en développement technologique de la région de Québec. Des ateliers sur l'entrepreneuriat technologique ont aussi été réalisés dans le but de sensibiliser et de former des membres de l'Ordre des ingénieurs et d'Entrepreneuriat Laval ainsi que des représentants d'entreprises établies dans le Parc technologique du Québec métropolitain. Des représentants d'une centaine d'entreprises de la capitale ont suivi les séminaires sur l'exportation développés par le MICST. L'événement *Co-entreprise 97*, tenu dans le Maine, a rejoint 250 participants du Québec, dont plus de 150 provenant de la région de la capitale. Le groupe de travail interministériel de la Conférence administrative régionale portant sur *Le volet international de la région de Québec* a défini des objectifs d'optimisation des retombées de l'accueil des visiteurs et de délégations étrangères, de renforcement du partenariat économique, de prospection d'événements internationaux et de promotion de la région à l'étranger.

• *Les autres régions*

Au cours de l'exercice, plusieurs instances régionales ainsi que des entreprises, pour la plupart des PME, ont bénéficié d'informations stratégiques obtenues par le biais des avis et conseils du MICST en région. Sur le plan du développement technologique régional ou local, plusieurs actions de soutien, de conseil ou d'orientation ont été menées, principalement à l'égard des parcs technologiques du Québec métropolitain, de Saint-Laurent, de Laval, du Complexe biomédical de Sherbrooke, de la Technopole environnementale Angus, et des stratégies de développement régional ont été fournies au Groupe pour l'avancement technologique de l'Estrie, au Réseau technologique de Montréal et à Montréal Technovision.

Des rencontres sur le partenariat économique ont été tenues dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, des Laurentides et de Lanaudière, de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Ces rencontres ont rassemblé environ 750 personnes, représentant pour la plupart des clientèles inédites, soit des conseillers financiers d'entreprises, des préfets de MRC, des représentants d'institutions financières et des chambres de commerce. Le Carrefour régional sur la valeur ajoutée du bois a été tenu devant plus de 200 personnes dans le Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles. Par ailleurs, des activités de réseautage entre des partenaires régionaux et des industriels se sont concrétisées, telles que les projets *Opti-production* instaurés dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'autres réseaux se sont développés au cours de l'année dans les régions des Laurentides et de Lanaudière, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de Montréal pour soutenir une démarche qualité auprès des entreprises participantes. Le *Profil régional des entreprises exportatrices de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* et le *Profil des usines de bouletage de minerai de fer en Amérique* ont aussi été produits en région.

En cours d'exercice, le MICST a signé un protocole d'entente avec Verreault Navigation inc. pour la cession de la cale sèche des Méchins. Cette transaction comprenait immeuble et fonds de terre. L'entente prévoit des travaux d'immobilisation dans le secteur maritime, d'une valeur de 10,2 millions de dollars, et des travaux de sécurisation, de mise à niveau ou de modernisation de la cale sèche. Une demande a été adressée à l'*Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel* pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur le plan du développement du chantier maritime.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le MICST a participé activement aux travaux du comité régional d'optimisation des retombées du projet d'aluminerie de l'Alcan, à Alma, dans le but d'analyser les besoins de cette entreprise et d'optimiser les retombées économiques dans la région par l'obtention de contrats. Évalué à 2,2 milliards de dollars, ce projet peut générer des retombées fort intéressantes pour la région, en phase de construction aussi bien qu'en période d'exploitation. En raison de son expertise reconnue dans ce secteur de l'activité économique, le MICST est le seul ministère, tant provincial que fédéral, à participer aux travaux de ce comité.

L'appui fourni à l'élaboration et à la coordination de plans stratégiques régionaux en matière d'**exportation** constitue une contribution significative à l'appropriation des marchés dynamiques par les

entreprises québécoises. À cet effet, le MICST en Estrie s'est associé à la Table régionale de concertation dans le secteur des produits de la forêt pour améliorer la valeur ajoutée des produits des entreprises et stimuler leur exportation, principalement vers les marchés américains. En Outaouais, le MICST a participé à la mise en place de tables sectorielles pour les secteurs des technologies de l'information et de la forêt. De leur côté, les instances régionales du MICST en Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Estrie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec et Chaudière-Appalaches ont collaboré à l'organisation de sept missions à l'étranger dont trois réalisées en France, deux aux États-Unis, une au Chili et une en Italie. Des rencontres ont été tenues avec des attachés commerciaux du Québec œuvrant aux États-Unis et des représentants d'entreprises en région. Quelque 28 entreprises de la région de Québec ont eu des rencontres privées avec les délégués commerciaux de Boston, d'Atlanta et de la Californie. Les représentants de 25 entreprises de la région de Laval ont participé aux conférences organisées et 10 d'entre elles ont eu 16 rencontres privées avec les délégués commerciaux de Chicago et de Los Angeles. Au moyen du projet *Pardessus le marché*, le MICST a donné son appui à 50 jeunes entrepreneurs des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour leur faciliter l'accès aux marchés intérieurs. Dans le cadre du volet 6 du *Fonds de partenariat sectoriel* intitulé *Mise sur pied d'un service régional ou sectoriel de promotion des exportations*, cinq services régionaux ont été institués en Abitibi-Témiscamingue, Laval, Montérégie, Outaouais et Saguenay-Lac-Saint-Jean, de même qu'un service sectoriel dans le domaine de l'environnement, dans le but de promouvoir les exportations. Presque toutes les régions admissibles sont désormais dotées d'un commissaire à l'exportation.

La collaboration du MICST en région s'est aussi traduite par l'organisation de rencontres d'entreprises donneuses d'ordres et des PME de service et de sous-traitance. Ces événements ont permis aux entreprises participantes de réaliser des occasions d'affaires et de développer de nouveaux marchés. Le Salon des opportunités d'affaires du Suroît, en Montérégie, a réuni plus de 1 000 participants. Le Carrefour des acheteurs de la Côte-Nord a favorisé plus de 2 500 rencontres qui ont impliqué 27 entreprises donneuses d'ordres et 125 PME de service et de sous-traitance. Aussi, environ 100 entrevues entre des entreprises donneuses d'ordres et des sous-traitants québécois des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont eu lieu grâce au Salon de la sous-traitance tenu en avril 1997. Enfin, avec la collaboration de Chaudière-Appalaches Export, le MICST participé activement à l'organisation de la mission des acheteurs américains dans le

secteur des matériaux de construction. Les retombées financières pour la première année sont évaluées à plus de 5 millions de dollars.

Dans le domaine de la gestion d'entreprises, trois sessions de formation sur les réseaux virtuels d'intervention ont été données à plus de 80 acteurs économiques de la région de la Mauricie. Par ailleurs, trois sessions ont été animées pour un réseau d'entrepreneurs de la Montérégie afin de développer leur capacité de gestion en marketing dans un environnement de haute technologie. Un groupe de quatre manufacturiers de cercueils a reçu l'appui du MICST dans le but de développer une stratégie défensive vis-à-vis de la concurrence internationale. En Montérégie, le MICST a soutenu la réalisation de l'événement annuel pour les jeunes entreprises de la Montérégie, la « Journée entrepreneuriat jeunesse de la Montérégie à Saint-Césaire », qui a attiré 47 exposants en plus de 60 jeunes dirigeants d'entreprises. Cet événement a eu des répercussions significatives sur le développement de l'entrepreneuriat jeunesse de la région.

2.10 Les autres réalisations du Ministère

• *Les événements fortuits*

Dans la semaine du 5 janvier 1998, une tempête de verglas exceptionnelle par l'ampleur des précipitations, sa durée et l'étendue des superficies touchées a privé d'énergie un nombre considérable d'entreprises. Celles-ci ont alors engagé des dépenses supplémentaires pour réparer ou limiter les dégâts résultant de la tempête de verglas. Les mesures prises et les multiples actions des équipes du MICST formées pour la circonstance ont permis d'atténuer les effets de cette tempête qui a causé des inconvénients sans précédent pour bon nombre d'entreprises. Les instances régionales du MICST ont tenu un rôle important auprès des entreprises sinistrées et plus particulièrement celles localisées en Montérégie, dans le Centre-du-Québec et en Estrie. Le MICST est intervenu sur le terrain dès le 12 janvier pour établir efficacement et rapidement la situation des entreprises sinistrées. Le Ministère a participé à l'élaboration des programmes mis en œuvre à cette occasion et il a collaboré à l'édition d'un guide d'intervention pour le raccordement des entreprises au réseau électrique en définissant les critères de priorité au rebranchement des entreprises. Le MICST a également participé aux travaux du comité de préparation des négociations fédérales-provinciales pour l'indemnisation des entreprises affectées. Des ajustements ont été proposés aux articles 52 et 53 de la Loi sur les normes du travail (L.R.Q., c. N-1.1) pour aider les entreprises à atténuer les conséquences du verglas sur leurs activités.

Le vice-premier ministre annonçait subséquemment deux mesures d'aide exceptionnelles, soit la mise sur pied de 22 centres d'urgence pour les entreprises et la création du Fonds d'aide Redémarrage-Entreprises. Le MICST a octroyé une aide financière de 1,75 million de dollars aux Corporations de développement économique et aux MRC pour qu'elles assurent la maîtrise d'œuvre des services offerts par les centres d'urgence. Ces centres d'urgence étaient appelés à fournir rapidement aux dirigeants d'entreprises des informations techniques reliées au redémarrage de leurs activités, à aider celles affectées plus longtemps par des pannes à rétablir les communications avec leurs clients, fournisseurs et banquiers. Quelque 55 contractuels ont été engagés pour fournir ces services. Afin d'échanger avec les élus et les acteurs économiques de la Montérégie sur la bonification des mesures d'aide à l'entreprise mises en place à la suite de la tempête de verglas, le MICST s'est associé à la réalisation de la tournée effectuée au début de février par le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, M. Roger Bertrand, dans la zone affectée. Le vice-premier ministre annonçait en février 1998 une troisième mesure dotée d'un budget de 135 millions de dollars pour soutenir les entreprises manufacturières et commerciales victimes de la tempête de verglas. Le *Programme d'aide pour les victimes de la tempête de verglas* est constitué des volets *Remboursement des dépenses moyennes de location et de fonctionnement des génératrices* et *Indemnisation relative aux dépenses encourues pour réparer ou limiter les dégâts causés par la tempête de verglas, dépenses autres que celles liées à l'utilisation de génératrices*. Afin de traiter rapidement ces demandes et de faciliter l'accès à ces programmes pour les entreprises, le Ministère a mis en place huit centres de traitement localisés dans les zones sinistrées. Plus de 70 personnes ont été engagées précisément pour gérer cette mesure. La section 3.2.1 de ce rapport présente le bilan des aides octroyées à ce chapitre.

Les **inondations** causées par les pluies diluviennes qui se sont abattues les 19 et 20 juillet 1996 sur les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de Charlevoix et de la Haute-Mauricie ont causé des dommages importants à plusieurs entreprises. Le gouvernement a instauré le *Programme de reconstruction économique temporaire*. Le volet 6, intitulé *Relance d'entreprises manufacturières et commerciale* a pour objet de faciliter, au moyen d'une aide financière, la reprise des activités des entreprises sinistrées et leur permettre de revenir à un niveau d'emplois semblable à celui existant avant les inondations. Afin d'accéder à cette aide temporaire, les entreprises doivent, entre autres, démontrer des chances de viabilité à court et à moyen terme.

Ce programme a été appliqué par le MICST à Jonquière dès le 16 avril 1997 par une équipe de sept personnes. Au 31 mars 1998, 132 dossiers ont été acceptés sur 193 demandes reçues. L'aide totale consentie aux entreprises s'élève à 5,5 millions de dollars. Globalement, celle-ci a permis de créer ou de maintenir 936 emplois et a engendré des investissements de 14,8 millions de dollars.

• *Développement des entreprises d'économie sociale*

Lors du Sommet sur l'Économie et l'Emploi, le gouvernement du Québec s'était engagé à verser une contribution financière de 4 millions de dollars répartie sur trois ans au Fonds d'accompagnement des entreprises et organismes œuvrant dans le secteur de l'économie sociale. Ce fonds est dédié au développement d'une culture entrepreneuriale dans le secteur de l'économie sociale, au soutien technique et financier de ces entreprises et à la production d'outils adaptés à leurs gestionnaires afin de faciliter l'éclosion d'un entrepreneuriat dynamique dans ce domaine de l'activité économique. Il comporte deux volets, l'un portant sur la capitalisation des entreprises d'économie sociale et l'autre, sur l'accompagnement ou le suivi des entreprises de ce secteur.

Outre sa contribution financière au Fonds, le Ministère exerce une vigie du secteur en participant activement aux colloques, journées de formations et comités organisés par d'autres ministères ou organismes gouvernementaux. Quelque 300 de leurs représentants ont ainsi été rejoints. Une journée regroupant plusieurs hauts fonctionnaires a été organisée afin d'explorer l'avenue offerte par la formule coopérative dans la prestation de services publics. Certaines expériences concrètes ont été étudiées et la rencontre a aussi permis de cibler les domaines où la formule coopérative pourrait contribuer.

Il met aussi à la disposition des acteurs du milieu différentes ressources au profit du développement des entreprises de l'économie sociale. Réalisant la volonté gouvernementale de créer des entreprises génératrices d'emplois, le MICST a fourni un appui à la stimulation de l'entrepreneuriat collectif en adaptant différents produits destinés aux PME à la problématique de projets économiques, communautaires ou culturels. Ainsi, des guides sur la gestion des ressources humaines, la gouvernance ou le marketing ont été révisés pour répondre à ce nouveau segment de la clientèle ministérielle.

Issu de la Loi sur l'aide au développement des coopératives (L.R.Q., c. A-12.1), le Règlement sur le programme favorisant le développement des entreprises coopératives a été modifié pour que la garantie de

marge de crédit qu'il prévoit soit élargie pour tenir compte du contexte d'exploitation particulier de coopératives de l'économie sociale dont les revenus fluctuent sur une base saisonnière.

Un projet-pilote de formation de gestionnaires d'entreprises d'aide domestique accréditées a été réalisé dans le cadre du *Programme d'exonération financière en aide domestique* du ministère de la Santé et des Services sociaux. Sept tournées d'information menées avec la Régie de l'assurance-maladie ont permis d'expliquer ce programme aux divers intervenants régionaux qui œuvrent en économie sociale. Le MICST a fourni un soutien technique à la réalisation d'un projet de décentralisation administrative de gestion de conventions dans le cadre du programme de logement sans but lucratif de la Société d'habitation du Québec (SHQ). Trois fédérations régionales de coopératives d'habitation appuyées par la Confédération des coopératives d'habitation du Québec ont obtenu ce contrat de gestion. Enfin, les interventions du MICST dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont notamment favorisé la croissance de trois entreprises d'économie sociale. Les projets ont pour thèmes la mise en place d'un système d'aide à la prise de décision, le développement de liens d'affaires avec Cuba et l'automatisation d'un procédé de travail à l'usage de personnes handicapées.

• *Revue de l'investissement*

Il incombe au ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie de réaliser le mandat gouvernemental d'assurer le traitement des dossiers d'acquisition d'entreprises qui lui sont soumis par la Division de la revue de l'investissement d'Industrie Canada, en vertu de la Loi sur l'investissement au Canada (L.R.C., 1985, c. 28, 1^{er} supplément).

Au cours de l'exercice financier 1997-1998, Industrie Canada a soumis au Québec 125 dossiers d'acquisition d'entreprises, une baisse de 6 % du nombre de dossiers présentés dans l'exercice précédent. Sur l'ensemble, 19 ont fait l'objet d'un examen complet, 114 traitaient des acquisitions d'entreprises et 78 concernaient des firmes œuvrant dans l'un ou l'autre des domaines sectoriels couverts par le MICST. Quatre dossiers ont fait l'objet de suivis particuliers en raison des enjeux stratégiques qu'ils représentaient pour le Québec.

• *Évaluation environnementale*

Découlant de l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et des règlements afférents, l'expertise du Ministère est quelquefois sollicitée pour l'évaluation environnementale de divers projets.

Au cours de l'exercice, sur l'invitation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le MICST a participé aux audiences relatives à deux projets industriels majeurs, soit le projet de construction d'une usine d'électrolyse à Alma par Alcan Aluminium ltée, et le projet d'usine de production de magnésium par Métallurgie Magnola inc. à Asbestos. À la demande du ministère de l'Environnement et de la Faune, le MICST a commenté quatre projets de directives sectorielles d'évaluation d'impacts environnementaux et autant d'études d'impact.

• *Avis de licenciements collectifs*

En vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., c. F-5), l'employeur qui, pour des raisons d'ordre technologique ou économique, prévoit devoir faire un licenciement collectif de salariés pour une durée supérieure à six mois doit en aviser le ministre du Travail. Lorsque le MICST a pris connaissance de certaines de ces situations, elles peuvent faire l'objet de commentaires à l'intention des autorités ministérielles, si les répercussions sectorielles et régionales du licenciement concerné le justifie.

Au cours du dernier exercice, 61 notes d'information ont été produites; ce nombre représente une baisse de 19 % par rapport à l'exercice 1996-1997. Ces avis concernaient la perte de 6 919 emplois, ce qui représente une baisse de 40 % par rapport à l'exercice précédent. À la lumière des données apparaissant à l'annexe 1, cette diminution des licenciements collectifs confirme que le mouvement d'amélioration de l'économie du Québec se maintient.

• *La réduction des irritants gouvernementaux*

Pour soutenir et développer la compétitivité des entreprises québécoises et le développement économique, le nouveau programme *IMPACT PME* a été mis en place en début d'exercice, en remplacement du programme *PSES-Volet scientifique et technique* et du programme *APEX*. Ce programme, dont l'administration est déconcentrée, tient compte des particularités régionales et ses critères d'application sont simplifiés. Les dépenses pour les deux volets *Innovation* et *Développement des marchés d'exportation* ont totalisé 10,2 millions de dollars et entraîné la création de 432 emplois stratégiques au sein d'autant d'entreprises québécoises.

• *L'administration des lois*

Dans le cadre de l'administration de la Loi sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés (L.R.Q., c. M-5), le MICST a émis 2 384 permis en 1997-1998. Un projet de loi a été préparé pour harmo-

niser la loi québécoise avec les lois correspondantes des autres provinces et pour la rendre conforme aux nouvelles dispositions du Code civil. Plus de 1 640 visites ont été effectuées dans le cadre de l'application de cette loi.

Le MICST a poursuivi son mandat d'application et d'administration de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2). Les inspecteurs ont effectué 394 inspections à la suite de plaintes, 147 infractions ont été constatées et les dossiers rattachés à ces infractions ont fait l'objet d'un renvoi au ministère de la Justice.

Partie 3 La gestion du Ministère

3.1 La haute direction du Ministère et le bilan administratif

C'est au niveau des sous-ministres que s'effectuent la définition et la coordination de l'application des moyens nécessaires à la mise en œuvre des orientations ministérielles et des priorités déterminées par les ministres responsables, de manière que tous les sous-ministériats du Ministère participent pleinement à l'accomplissement de sa mission et à la réalisation de ses objectifs stratégiques.

En cours d'exercice, le plan stratégique triennal a été mis à jour, afin de couvrir la période 1998-2001; les objectifs stratégiques et les axes d'intervention en sont résumés à la section 1.2. La contribution du MICST à l'élaboration d'une politique industrielle et d'une politique en matière de science et de technologie s'est poursuivie en cours d'exercice. Annoncées dans la stratégie économique du gouvernement intitulée **Objectif Emploi**, rendue publique par le vice-premier ministre le 31 mars 1997, cette stratégie propose comme objectifs de faire du Québec l'une des économies industrialisées les plus créatrices d'emplois et de lui faire accéder au groupe des dix premières économies les plus compétitives.

Par ailleurs, c'est au niveau sous-ministériel que plusieurs interventions ont été structurées dans le contexte de l'aide apportée aux entreprises touchées par la tempête de verglas de janvier 1998. Enfin, les suivis appropriés au Sommet sur l'Économie et l'Emploi, tenu à l'automne 1996, ont été assurés : les modifications suggérées à la Loi sur les coopératives, la mise en place des mécanismes de soutien à l'économie sociale et la structuration du Réseau des gens d'affaires sont les principales actions à retenir.

Le Comité ministériel sur l'organisation du travail (CMOT), présidé en alternance par le sous-ministre et un représentant des employés, s'est réuni à 11 occasions en cours d'exercice. Divers sujets et l'organisation du travail y ont été discutés, et plus particulièrement la réorganisation structurelle d'unités administratives du Ministère, les démarches de positionnement de secteurs du Ministère, le programme gouvernemental de départs assistés, le programme ministériel d'aménagement du temps de travail, la politique du Ministère concernant les fumeurs, les locaux du Ministère à Montréal, les changements technologiques et leurs répercussions sur les tâches du personnel. Des gestionnaires ont été invités, à l'occa-

sion, à exposer les orientations en développement et à participer à des échanges sur l'un ou l'autre de ces sujets.

Deux sous-comités du CMOT se sont penchés sur l'organisation du travail des sous-ministériats et du profil des compétences des ressources humaines du Ministère. Les membres du CMOT ont participé à une session de formation sur la négociation raisonnée et ont renouvelé leur protocole de fonctionnement du CMOT. Les représentants du personnel au CMOT ont été régulièrement informés des orientations des politiques gouvernementales reliées au développement industriel et technologique. À la suite du programme de départs assistés, l'Opération Mobilité a favorisé le mouvement de personnel interne et le recrutement à l'externe dont les mérites ont été reconnus par le CMOT. Cette opération a fait l'objet de communications régulières avec le personnel, et ce, de façon tout à fait convergente avec l'approche privilégiée au CMOT.

Les membres du comité de direction du Ministère ont été informés à différentes reprises par le sous-ministre des paramètres budgétaires pour l'année 1997-1998 et des enjeux qu'ils représentaient pour le Ministère. Les choix budgétaires retenus avaient pour objet de préserver l'essentiel des orientations du discours sur le budget de mars 1997 en maintenant à un niveau satisfaisant les programmes du MICST axés sur le soutien à l'innovation technologique, le développement des exportations, le démarrage d'entreprises par les jeunes et l'aide à la PME par la SDI. Ces choix englobaient aussi le soutien du MICST à des organismes voués à la promotion et au développement technologique et scientifique, de même que la préservation du bassin de connaissances et d'expertise de son personnel, au bénéfice de l'optimisation des actions ministérielles en développement industriel, scientifique et technologique, et en regard du développement du commerce extérieur. Néanmoins, les autorités ministérielles ont dû composer avec un effectif réduit, pour assurer la livraison adéquate des activités et des programmes du Ministère.

Le discours sur le budget de mars 1997 avait accordé au MICST des crédits supplémentaires pour l'exercice 1997-1998. Ajoutés à d'autres disponibilités, l'accent a été mis sur le *Programme d'amélioration des compétences en sciences et en technologie* (PACST), sur l'augmentation du nombre de missions commerciales, sur la bonification du Programme d'em-

bauche d'étudiants stagiaires en administration, science et technologie, sur la reconstitution d'une enveloppe affectée à l'embauche d'étudiants dans les ministères et organismes, et enfin sur l'amélioration du système d'information commerciale et la stimulation de l'accès aux grands réseaux commerciaux.

La mise en œuvre des orientations et priorités ministérielles repose sur les ressources suivantes :

Le budget 1997-1998 (crédits par programme)

Programme	Crédits modifiés (\$)
Soutien technique aux secteurs manufacturiers et commerciaux, au développement de la science, de la technologie et du commerce extérieur	72 481 700
Soutien financier aux secteurs manufacturiers et commerciaux, au développement de la science, de la technologie et du commerce extérieur	236 150 300
Soutien aux sociétés et organismes d'État	34 379 900
Total	343 011 900

L'effectif ministériel selon les catégories d'emploi au 1^{er} avril 1997

Administrateurs d'État	5
Personnel d'encadrement	78
Professionnels	419
Employés de bureau, techniciens et ouvriers	299
Occasionnels (équivalent temps complet)	91
Total	892

3.2 Les services aux clientèles

L'amélioration des services à la clientèle

Dans le discours du budget de mars 1997, le vice-premier ministre annonçait l'implantation du numéro d'entreprises du Québec (NEQ). Par l'attribution d'un matricule propre à chaque entreprise, le NEQ vise à faciliter les transactions entre ces dernières et l'État, tout en allégeant leur fardeau administratif, de même que celui des ministères et organismes gouvernementaux.

Étant donné que les entreprises sont une composante déterminante de la clientèle du MICST, ce dernier se devait de participer à l'exercice. Un comité de travail multiministériel a été constitué. Comme membre de ce comité, le MICST avait comme préoccupations de voir au respect des opérations au regard de l'enregistrement de nouvelles entreprises et coopé-

tives, puisqu'il a entre autres pour objet de stimuler la création de nouvelles entreprises et de voir à l'application de la Loi sur les coopératives. Des modifications ont été proposées au comité pour assurer une utilisation optimale du NEQ.

Le MICST améliore sans cesse ses produits et les moyens de diffusion de ces derniers afin de soutenir les acteurs économiques, entre autres dans le domaine des **coopératives**. Le guide de fonctionnement coopératif, qui fournit notamment aux promoteurs et aux organismes de développement économique des modèles de règlements et résolutions spécifiques aux coopératives, a été revu de même que des documents faisant la promotion des coopératives. Une nouvelle approche de la clientèle a été développée selon les ajustements apportés aux lois et règlements en cours d'exercice.

Une importante opération a été entreprise afin d'enrichir et de consolider le contenu en science et en technologie actuellement offert sur le site Internet du Ministère. Cet exercice est avant tout dicté par les besoins de la clientèle du Ministère, mais également en vue de constituer un lien consolidé avec le site gouvernemental en science et en technologie.

Par le biais du site Internet du Ministère, le client du Ministère peut avoir accès, à partir de chez lui, aux renseignements concernant les programmes administrés par le MICST et, s'il le désire, un étudiant peut s'inscrire au Placement étudiant du Québec par ce moyen de communication.

Le Ministère a été présent, avec quatre autres ministères, au Forum québécois de l'Internet. L'objectif de cet événement est d'aider les entreprises québécoises à être plus efficaces et compétitives sur les marchés locaux et internationaux en utilisant l'autoroute de l'information. Cet événement francophone unique en son genre en Amérique en était à sa deuxième année de présentation.

Le sous-ministériat à l'industrie et au développement technologique a effectué un exercice intensif de redéfinition de son **offre de service**. Des travaux ont été effectués afin de clarifier la mission, les actions stratégiques prioritaires et les modes de fonctionnement dans les différents domaines d'intervention. Aussi le rôle des équipes de conseillers du MICST en région a été recentré autour de deux grandes priorités du gouvernement en matière économique, soit l'innovation et les exportations. Le programme IMPACT PME géré par les directions régionales représente un puissant outil d'accompagnement des entreprises en matière d'innovation, de gestion et d'exportation.

3.2.1 Les clientèles externes

• Les communications externes

Le MICST dispose de plusieurs moyens d'atteindre ses clientèles, dont les plus importants sont le dispositif FAX-MICST et le site Internet du Ministère. Jumelés à d'autres, ces moyens ont pour fonction de porter à la connaissance du public les programmes et les services offerts par le MICST, de proposer et de soutenir la réalisation de l'ensemble des activités de communication du Ministère et de faire connaître le rôle de ce dernier en tant qu'agent de développement économique scientifique et technologique.

Un plan de communication pour les activités ministérielles prioritaires a été soumis au comité des priorités du Conseil exécutif; d'autres plans ont aussi été produits en matière de développement industriel et d'innovation et ont été en partie intégrés aux documents de consultation sur la Stratégie de développement économique et afin de soutenir les efforts du Ministère en matière de promotion des investissements, un plan de communication et une campagne publicitaire ont été développés à l'intention des investisseurs étrangers. De même, une série d'outils destinés à promouvoir les atouts et les forces économiques du Québec auprès d'investisseurs potentiels ont été produits. Plusieurs bulletins spéciaux d'information ont été produits lors de l'Opération verglas.

En matière de promotion du développement économique et de création d'emplois, 40 conférences de presse consacrées, pour l'essentiel, à des annonces de projets d'investissements ont été organisées et plus de 200 communiqués de presse ont été émis. Lancé en 1997 avec la participation de deux réseaux radiophoniques, le concept *La bonne nouvelle économique* traite quotidiennement de projets créateurs d'emplois, et il est intégré aux bulletins « réseau » de 32 stations de radio du Québec. Au cours de l'exercice, plus de 200 bonnes nouvelles ont ainsi été diffusées.

Plusieurs autres activités de communication ont aussi été réalisées. Une série d'outils de gestion destinés aux PME du Québec et aux nouveaux entrepreneurs ont été préparés, en collaboration avec la Fondation de l'entrepreneurship. Un événement protocolaire a aussi eu lieu pour rendre hommage aux entreprises privées du Québec parmi les mieux gérées au Canada.

Au chapitre de la promotion de l'offre intégrée des services du Ministère en région, des sessions d'information ont été tenues dans diverses régions à l'intention de la clientèle et des acteurs économiques, le tout soutenu par des messages publicitaires diffusés dans les médias régionaux.

Au cours du dernier exercice, plus de 130 publications ont été produites, dont plusieurs bulletins de tables sectorielles, dépliants, brochures, guides, profils, répertoires, feuillets et documents promotionnels au bénéfice de segments variés des clientèles externes du Ministère. Plusieurs activités publicitaires ont été réalisées, traitant notamment de la R-D, de la qualité, de l'innovation, du développement des exportations ainsi que de la promotion du Québec comme lieu d'investissement. De plus, une campagne de publicité et d'information a été menée dans le but de promouvoir le Placement étudiant du Québec.

En 1997-1998, le MICST a participé à une quarantaine d'expositions, dont le Salon québécois de la qualité, une initiative du MICST qui attire, année après année, 60 équipes d'amélioration comme exposants et plus de 3 000 visiteurs, le Salon Le Monde des Affaires de Montréal et Québec et le Forum québécois de l'Internet. Au chapitre des expositions, l'exercice a été marqué par un renforcement du partenariat interministériel permettant à un plus grand nombre de ministères de se concerter en vue d'élaborer un concept intégré lors de participations à de grandes expositions.

Reconnu comme un service permanent du MICST, **FAX-MICST** est un service d'accès automatique à l'information du Ministère. Il découle de la volonté de rendre accessible aux gens d'affaires et aux autres clientèles du MICST, directement et en tout temps, l'information dont il dispose. FAX-MICST livre sur-le-champ les documents publiés par le MICST. Il est accessible au moyen d'un téléphone à clavier et d'un télécopieur. Les gens d'affaires et les acteurs économiques (relayers d'information et conseillers en développement) représentent 90 % des utilisateurs de FAX-MICST. Les documents les plus demandés concernent les programmes d'aide, le développement et la gestion d'entreprise, l'économie, le commerce extérieur, la formation et les répertoires sectoriels. FAX-MICST contient 740 documents, soit un total de 4 200 pages, et environ 7 % des informations sont mises à jour mensuellement. En 1997-1998, plus de 45 000 appels ont été reçus et plus de 40 000 documents ont été transmis, ce qui représente un volume de 320 000 pages.

Depuis sa mise en place, en avril 1994, FAX-MICST a livré plus de 1,6 million de pages. Quatre documents sur cinq offerts sur FAX-MICST sont disponibles dans leur intégralité. En facilitant l'accès à des informations à valeur économique depuis trois ans, FAX-MICST contribue de façon significative à la mission du Ministère, tout en contribuant à contenir ses dépenses de fonctionnement.

Le Ministère a collaboré, avec le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des

Relations internationales, à la préparation du Printemps du Québec en France, événement qui vise à faire connaître l'expertise et la spécificité du Québec. Le MICST se préoccupe principalement d'y faire ressortir les caractéristiques et l'excellence du Québec en science, technologie et économie.

Une nouvelle version du site Internet du Ministère a été officiellement lancée le 16 juin 1997. Ce nouveau site offre maintenant neuf sections d'information : Investir au Québec, Entreprise, Secteurs industriels, Commerce extérieur, Science et technologie, Les régions, Économie, Aide, services et conseils, et Placement étudiant.

Au cours de l'exercice financier 1997-1998, le site a été consulté 170 789 fois, ce qui représente une augmentation de 371 % par rapport à l'exercice précédent. Le site offre, bien sûr, la possibilité de communiquer directement avec le Ministère. En 1997-1998, plus de 1 000 demandes ont été adressées au MICST à l'adresse info@micst.gouv.qc.ca; ces demandes ont été traitées dans les deux jours ouvrables suivant leur réception.

• *Le bilan par programme*

Répartition par programme des aides financières octroyées par le MICST pour l'exercice financier 1997-1998

Programme	Projet	Aide octroyée \$
Jeunes Promoteurs		
Volet Étude de faisabilité	46	174 057
Volet Création	978	5 127 469
Volet Formation	—	129 217
TOTAL	1 024	5 430 743
Soutien au financement des projets d'immobilisations à l'étranger (SAFPIE)		
TOTAL	6	888 115
IMPACT PME		
Volet Développement des marchés d'exportation	707	6 473 628
Volet Embauche de personnel	432	5 343 515
TOTAL	1 139	11 817 143
Fonds de développement industriel		
Volet Autres subventions	2	13 895 000
TOTAL	29	66 287 040
Soutien aux centres de liaison et de transfert		
TOTAL	5	8 933 200

Programme	Projet	Aide octroyée \$
Aide aux coopératives de développement régional		
* Subvention versée au Conseil de la coopération du Québec (CCQ) qui a réparti l'aide selon les régions		
TOTAL	—	2 077 500
Soutien aux centres d'urgence-entreprises		
TOTAL	22	1 748 000
Programme d'aide pour les entreprises victimes de la tempête de verglas		
Volet 1 : Remboursement des dépenses moyennes de location et fonctionnement des génératrices	510	1 124 008
Volet 2 : Indemnisation pour les dépenses encourues pour réparer ou limiter les dégâts causés par la tempête de verglas, autres que celles liées à l'utilisation de génératrices	99	425 563
TOTAL	609	1 549 571
Programme de restructuration économique temporaire (PRET)		
TOTAL	112	5 063 159
Fonds d'accompagnement de l'économie sociale		
TOTAL	1	4 000 000
Programme d'amélioration des compétences en science et en technologie		
Volet Promotion des carrières scientifiques et technologiques	12	637 462
Volet Adaptation stratégique de la main-d'œuvre * 1 416 emplois créés	15	12 452 911
TOTAL	27	13 090 373
Soutien au développement des exportations		
TOTAL	15	223 688
Soutien au transfert et à la diffusion des technologies dans les PME		
TOTAL	17	1 522 159
Fonds des priorités gouvernementales en science et en technologie		
TOTAL	8	5 684 836

Programme	Projet	Aide octroyée \$
Aide aux inventeurs		
TOTAL	11	57 500
Fonds de partenariat sectoriel		
TOTAL	32	694 348
Programme d'aide aux organismes oeuvrant au développement économique du Québec		
TOTAL	270	2 549 078
Promotion de la mode et du design		
TOTAL	28	547 174
Aide à la concrétisation de projets industriels		
TOTAL	47	1 051 051
Plan de relèvement socio-économique du Sud-Ouest de Montréal et des quartiers défavorisés		
Volet Aide aux organismes		
TOTAL	7	392 000
Programme d'aide au développement économique régional		
Volet Mesure de suivi de jeunes entreprises par les services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE)	87	2 094 209
Volet Service d'aide aux jeunes entrepreneurs	96	5 766 895
Volet Aide aux commissariats industriels	92	2 036 250
TOTAL	275	9 897 354
Programme de soutien à l'emploi stratégique		
Volet Étudiants-stagiaires en administration, en science, en technologie et en milieu touristique (été 97)	1 623	3 450 560
Volet Étudiants-stagiaires en administration, en science, en technologie et en milieu touristique (automne 97, hiver 98)	339	644 900
TOTAL	1 962	4 095 460
Soutien à des produits de culture scientifique et technologique		
TOTAL	5	153 750
Soutien à la communication scientifique et technologique		
TOTAL	28	260 000
Mesures spécifiques d'aide au développement scientifique		
TOTAL	12	373 000

Programme	Projet	Aide octroyée \$
Société du Parc industriel et portuaire Québec-Sud		
TOTAL	1	50 000
Sidérurgie du Québec		
TOTAL	1	20 000 000
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour		
TOTAL	1	500 000
Centre de recherche industrielle du Québec		
TOTAL	1	6 000 000
Sociétés Innovatech - Subvention		
Volet Québec/Chaudière-Appalaches	1	1 230 000
Volet Sud-du-Québec	1	830 000
TOTAL	2	2 060 000
GRAND TOTAL	5 691	177 021 242

PLACEMENT ÉTUDIANT DU QUÉBEC : RÉSULTATS FINAUX 1997
RÉPARTITION RÉGIONALE / SYNTHÈSE

Régions	Étudiant(e)s inscrit(e)s		Postes comblés			
			Secteur public Emploi d'été Stages rémunérés ⁽²⁾ et stagiaires interprovinciaux	Secteur privé ⁽¹⁾		Total
				Emplois d'été	Stages rémunérés ⁽³⁾	
Abitibi-Témiscamingue	08	1 694	100	178	66	344
Bas-Saint-Laurent	01	2 404	104	250	85	439
Centre-du-Québec ⁽⁴⁾	17	1 337	38	155	87	280
Chaudière-Appalaches	12	5 083	72	592	301	965
Côte-Nord et Nord-du-Québec	09-10	1 572	81	176	83	340
Estrie	05	3 398	71	735	218	1 024
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11	936	56	80	41	177
Lanaudière	14	2 413	41	172	80	293
Laurentides	15	2 640	90	373	136	599
Laval	13	3 107	66	766	135	967
Mauricie	04	3 354	96	381	214	691
Montréal	16	8 590	283	918	338	1 539
Montréal	06	14 965	525	4 419	885	5 829
Outaouais	07	2 801	70	379	71	520
Québec	03	12 522	1 864	2 138	415	4 417
Saguenay-Lac-Saint-Jean	02	3 505	74	295	158	527
Hors Québec		138				
Sous-total			3 631			
Total		70 459	3 631	12 007	3 313	18 951

- (1) Les données peuvent inclure des candidatures de réserve dans l'entreprise privée.
(2) Selon le Programme de soutien à l'emploi stratégique.
(3) Stages rattachés aux programmes Alternance-étude et aux programmes coopératifs.
(4) Répartition estimée des postes comblés.

Le Programme d'aide aux coopératives de développement régional a pour objectif de créer ou de maintenir des emplois au moyen de la formule coopérative. Grâce à ce programme, les coopératives de développement régional (CDR) reçoivent un appui financier du MICST et peuvent ainsi fournir des services spécialisés à de nouvelles coopératives en démarrage, tout en favorisant la concertation des coopératives en région. Elles offrent également une assistance technique aux coopératives existantes. Dix CDR sont actives au Québec. Dans le cadre de ce programme, une entente de partenariat a été conclue avec le Secrétariat au développement des régions (SDR), en vertu de laquelle le MICST et le SDR injectent ensemble 2 077 500 \$ dans une proportion de 1 077 500 \$ pour le MICST et de 1 000 000 \$ pour le SDR. En 1997-1998, 98 coopératives ont été constituées par les CDR et plus de 1 100 emplois ont été créés ou maintenus. À

ce programme, s'est joint le Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec.

Le Régime d'investissement coopératif (RIC) est un outil de développement adapté aux besoins particuliers des coopératives. Il vise l'amélioration de leur capitalisation tout en procurant un avantage fiscal. Quelque 38 certificats d'admissibilité au RIC ont été émis au cours de l'exercice, ainsi que 259 certificats de coopératives de petite et moyenne taille, conformément aux dispositions de la loi constitutive du Ministère. Ce régime a permis aux membres des coopératives admissibles d'investir dans leur entreprise plus de 19 millions de dollars. En 1996, le RIC a suscité des investissements totaux de 19 177 168 \$ dans les coopératives qui détenaient un certificat d'admissibilité. Les résultats cumulatifs du RIC se présentent comme suit :

RÉSULTATS DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT COOPÉRATIF (RIC) PAR CATÉGORIE DE COOPÉRATIVES — DONNÉES GLOBALES

Au 31 décembre de chaque année	Producteurs	Travailleurs	Travailleurs forestiers	Travailleurs actionnaires	Total
1985	3 945 051 \$	410 997 \$	932 271 \$	0 \$	5 288 319 \$
1986	3 443 685 \$	507 973 \$	1 471 959 \$	143 000 \$	5 566 616 \$
1987	4 513 443 \$	464 299 \$	1 532 026 \$	242 613 \$	6 752 381 \$
1988	5 219 761 \$	503 688 \$	923 309 \$	245 827 \$	6 892 585 \$
1989	3 989 616 \$	1 271 081 \$	771 282 \$	369 505 \$	6 401 484 \$
1990	4 161 296 \$	1 120 094 \$	1 416 313 \$	1 605 927 \$	8 303 631 \$
1991	3 698 273 \$	1 098 103 \$	1 162 001 \$	728 069 \$	6 686 447 \$
1992	3 744 681 \$	1 786 926 \$	1 902 710 \$	2 569 879 \$	10 004 196 \$
1993	4 629 693 \$	2 119 542 \$	1 706 343 \$	1 768 127 \$	10 223 705 \$
1994	5 385 590 \$	2 290 529 \$	2 807 535 \$	3 602 325 \$	14 085 979 \$
1995	6 880 354 \$	3 276 549 \$	5 443 586 \$	4 000 374 \$	19 600 863 \$
1996	8 272 465 \$	3 103 511 \$	3 215 106 \$	4 586 087 \$	19 177 168 \$
TOTAL :	57 883 908 \$	17 953 291 \$	23 284 442 \$	19 861 734 \$	118 983 375 \$

3.2.2 Les clientèles internes

Les clientèles internes du Ministère sont composées, pour l'essentiel, de son effectif. Au cours de l'exercice 1997-1998, 139 postes réguliers ont été comblés, 221 employés occasionnels et 83 étudiants ont été embauchés. Des liens constants avec l'Office des ressources humaines ont permis à 7 personnes en transition de carrière d'être affectées au MICST.

Sur le plan du **développement des ressources humaines**, le MICST s'est donné comme orientations de poursuivre le programme de formation en informatique pour mettre à niveau les connaissances de l'ensemble du personnel sur les nouveaux logiciels et les nouvelles applications informatiques ministérielles, d'effectuer des activités internes et externes de développement des compétences professionnelles et techniques afin d'adapter le personnel à des exigences de travail provenant d'une nouvelle offre de service, de nouveaux mandats ou d'une plus grande mobilité à l'interne, et enfin de tenir des rencontres de sensibilisation et de sessions de formation pour le personnel d'encadrement sur des principes et des techniques de leadership, favorisant ainsi la mobilisation des effectifs et le développement de mécanismes d'échanges de renseignements et de coordination des activités internes.

Un total de 3 500 jours-personnes de formation ont été réalisés, soit une moyenne de près de cinq jours par employé; 46 % des jours de formation ont porté sur l'informatique. Le développement des compétences professionnelles et techniques a requis 37 % des jours de formation. Le budget total consacré au développement des ressources humaines est de plus de 500 000 \$.

Plusieurs activités ont été organisées en vertu du programme d'aide aux employés. Certains ont fait appel au programme pour des consultations individuelles et des demandes d'orientations vers des ressources spécialisées, d'autres ont entrepris une démarche de réflexion et de planification de carrière. Enfin, en cours d'exercice, 41 employés ont bénéficié du programme de départs assistés.

Par ailleurs, en matière de **communications internes**, les actions sont axées sur la circulation de toute information d'intérêt pour les employés du Ministère. Ainsi, au cours de l'exercice, l'utilisation d'un Intranet a été développé au Ministère : le bulletin interne d'information *MICST Express*, est distribué à l'ensemble des employés du Ministère par messagerie électronique depuis le 15 janvier 1998. Cette nouvelle façon de faire assure une plus grande flexibilité et des économies sur le plan de l'impression et de la diffusion du document. Par ailleurs, six numéros du journal interne *En coulisses* ainsi que deux éditions du répertoire téléphonique ont été publiés. Enfin, plusieurs services professionnels et techniques ont été fournis aux unités administratives du Ministère, notamment en matière d'édition, d'édition électronique, de graphisme assisté par ordinateur, de révision linguistique, d'achat, d'entretien et de prêt de matériel audiovisuel et d'exposition, d'assistance et d'accompagnement pour l'organisation, la réalisation et le suivi de différentes activités de communication (sessions de formation et d'information, expositions, missions, aide à l'exportation).

À la suite du regroupement des ressources humaines du Ministère dédiées à la **gestion financière**, deux centres de traitement des transactions financières ont été mis en place à Québec et à Montréal dans le

but d'éliminer la circulation des documents et de réduire les délais de mise en paiement. Grâce à ce regroupement, le contrôle interne de conformité des dépenses, l'uniformité dans l'interprétation et l'application des directives de même que le service aux unités ministérielles clientes ont été améliorés. Une formation a été donnée au personnel ministériel de Montréal usager des formulaires administratifs, et un guide de référence a été produit à leur usage.

L'efficacité et l'efficience du processus d'émission des paiements reliés à la **gestion financière des programmes** ont été améliorés, de même que les rapports de suivi budgétaire diffusés aux gestionnaires du Ministère. Le MICST a poursuivi ses travaux sur le développement d'indicateurs de performance de la gestion financière des programmes. Un service-conseil et technique a aussi été fourni aux gestionnaires de programmes touchant la préparation de CT, l'élaboration et l'interprétation de normes des programmes. Un nouveau mécanisme de suivi informatisé des aides financières a été mis en place afin d'harmoniser et de standardiser la production des rapports requis pour l'étude des crédits du Ministère.

En matière de gestion des **ressources matérielles**, la rationalisation des espaces locatifs occupés par le Ministère s'est poursuivie avec le regroupement d'unités administratives aux principaux lieux d'affaires du Ministère. Des locaux temporaires ont été aménagés à Montréal pour recevoir l'équipe de Mission-Québec de même que huit centres de traitement de demandes d'indemnisation pour les entreprises touchées par la tempête de verglas.

Dans le cadre du plan d'action des **technologies de l'information**, l'ensemble des postes informatiques du Ministère ont été convertis au système d'exploitation Windows 95 et au déploiement d'un intranet ministériel, ce qui permet à tout le personnel du MICST d'accéder aux services de messagerie électronique. L'accès à l'autoroute de l'information a également été rendu possible avec l'intégration de la messagerie externe à l'intranet ministériel.

La mise en réseau des dix-huit lieux d'affaires du Ministère a été complétée. L'implantation de serveurs fiables et de procédures de prise de copies de sécurité et de recouvrement de données a permis d'améliorer la sécurité de l'exploitation informatique ministérielle. L'automatisation de la gestion des programmes *IMPACT PME* et *Programme d'amélioration des compétences en science et technologie* a été effectuée, de même que la mise en route d'un fichier unique sur la clientèle ministérielle, en partenariat avec le CRIQ.

La **Bibliothèque ministérielle** a enregistré 2 091 prêts et emprunts, traité 2 836 demandes de référence et réalisé 654 recherches bibliographiques en ligne en

plus de celles faites dans le catalogue informatisé du Réseau des bibliothèques gouvernementales. Plus de 6 963 documents ont été consultés sur place.

3.3 Les politiques et les actions administratives générales

La création d'une unité Planification

Au cours du dernier exercice, les autorités du Ministère ont convenu de consolider sous une seule entité administrative les fonctions de planification, de programmation et d'évaluation. À cette fin, la Direction générale de la planification, de la programmation et de l'évaluation a été instituée à l'automne 1997.

Le Ministère a ainsi répondu à l'attente du gouvernement selon laquelle les ministères assument plus vigoureusement et de manière plus systématique l'exercice des fonctions de planification, de programmation et d'évaluation de programme. Cette attente constitue l'une des plus grandes préoccupations du gouvernement qui fait de l'appréciation des résultats obtenus et de leurs effets d'entraînement sur la population une orientation majeure de sa politique administrative et une condition essentielle de l'élaboration des politiques et programmes publics.

Le Ministère s'attend à ce que les unités administratives de la nouvelle Direction générale, tout en respectant cette orientation, jouent un rôle de premier plan en ce qui concerne le soutien à la prise de décision. La mise en place de cette nouvelle structure, dans laquelle a été incorporée la Direction de l'évaluation de programmes, vise essentiellement, par l'intégration administrative des trois fonctions, à mieux soutenir la gestion du Ministère, aux diverses étapes du cycle annuel de gestion.

La Direction de la planification a pour mandat de réaliser la planification stratégique du Ministère en suivant un processus structuré et systématique dicté par le secrétariat du Comité des priorités. Elle a aussi comme responsabilité d'en suivre l'application et les résultats. En ce sens, elle s'assure que le plan correspond à l'agenda ministériel et qu'il est compatible avec celui du gouvernement. Pour ce faire, la Direction tient un livre de bord permettant aux autorités du Ministère de suivre les indicateurs clés de la réalisation des objectifs poursuivis. Elle assure également une coordination et une concertation avec les partenaires du Ministère dont les politiques sont étroitement liées aux siennes.

Le Service de la programmation collabore à la mise en œuvre et au fonctionnement du processus de planification et de suivi des activités en projetant clairement les résultats attendus pour chaque programme et chaque activité. Il a pour objet de proposer

une hiérarchie de priorités et une allocation des ressources humaines et financières conséquente.

La Direction de l'évaluation de programme procède à l'évaluation des résultats et des répercussions des programmes et des activités du Ministère en établissant ses priorités sur la base de la planification ministérielle. Elle contribue à fournir de l'information en ces moments clés où les autorités doivent décider de la pertinence des programmes et des activités ou de les refondre pour mieux répondre aux besoins des clientèles. Elle veille à instituer un cadre de référence systématique qui aura pour effet, à moyen terme, d'engager les gestionnaires du Ministère à rechercher des informations indépendantes sur les résultats qu'ils obtiennent et les répercussions que ces résultats entraînent sur les clientèles, et à réviser leur planification et leur programmation sur la base de jugements portés à l'aide d'informations valides, fiables et crédibles.

L'accès à l'information

Au cours de l'exercice 1997-1998, le Ministère a traité 12 demandes d'information, comparativement à 19 au cours de l'exercice précédent, dans le cadre de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1). Comme le permet cette loi, une demande pour laquelle le MICST ne disposait pas des documents demandés a été envoyée à l'organisme public concerné. Le Ministère a répondu positivement mais partiellement à trois demandes en transmettant seulement une partie des documents demandés en vertu de la loi ou à la suite du refus d'un tiers de divulguer certaines informations. Le Ministère a refusé de remettre les documents demandés dans le cas d'une demande, en vertu de l'article 39 de la loi. Dans le cas de deux demandes, les renseignements requis n'existaient pas. Enfin, cinq demandes ont obtenu une réponse positive complète de la part du Ministère. Toutes les demandes ont été traitées à l'intérieur du délai de 20 jours prévu par la loi. Aucune de ces réponses n'a été révisée par la Commission d'accès à l'information.

Dans un autre ordre d'idées, le Ministère, sur l'invitation de la Commission d'accès à l'information, a entrepris en fin d'exercice d'effectuer le diagnostic de la sécurité de la gestion des informations qu'il détient, en vertu de l'application du décret 1498-97 (26 novembre 1997) concernant les mesures de sécurité destinées à assurer le caractère confidentiel des renseignements personnels détenus par les ministères, le Conseil du trésor et les organismes gouvernementaux. Un groupe de travail réunissant des personnes représentatives des opérations courantes du Ministère a été formé à cette fin.

Enfin, les propositions d'orientations en matière de révision des lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels, soumises par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, ont fait l'objet de commentaires.

La politique linguistique

En cours d'exercice, le Ministère a produit un projet de politique linguistique ministérielle répondant aux dispositions de la Charte de la langue française. Ce document s'inspire de la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration* ainsi que de la *Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information*. Le projet de politique ministérielle a été soumis pour avis à l'Office de la langue française. Par ailleurs, le MICST a participé aux travaux du Comité interministériel de coordination de la politique linguistique dans l'Administration et du groupe de travail interministériel sur la révision de l'offre de services en francisation. Le MICST a aussi participé aux travaux de deux comités sur la francisation des entreprises

La francophonie canadienne

Le MICST contribue à la mise en œuvre de la *Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada*. En plus de sa participation aux travaux de la table Économie issue du Forum francophone de concertation, il a assisté le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes à structurer la présence du Québec au deuxième Forum francophone des affaires, qui s'est tenu à Winnipeg en février 1998.

La protection des non-fumeurs

L'article 10 de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics (L.R.Q., c. P-38.01) prévoit que tout organisme public dont la loi constituante requiert la production d'un rapport annuel de ses activités doit y inclure un compte rendu de l'application de cette loi dans les lieux qu'il occupe. Les objectifs poursuivis par cette loi visent à mettre à la disposition du personnel et des visiteurs du Ministère un milieu favorisant leur santé, leur sécurité et le respect de leur intégrité physique.

Ainsi, après consultation des employés du Ministère et sur décision du sous-ministre, l'usage du tabac est interdit dans les locaux occupés par le Ministère depuis le 1^{er} septembre 1997, sauf dans les endroits spécialement aménagés à cette fin. Un programme de soutien aux employés désirant interrompre leur consommation de tabac a été offert par le biais d'un communiqué interne.

Annexe 1A

Projets d'investissement annoncés, de 20 millions de dollars et plus sous contrôle étranger, de janvier à décembre 1997

Secteur d'activité	Nom du projet	Origine du contrôle	Produit ou activité	Région	M\$
Mines	Mines Agnico-Eagle, div. LaRonde	États-Unis	Mine d'or et de cuivre	Abitibi-Témiscamingue	69,0
Mines	Compagnie minière IOC	États-Unis	Minerai de fer	Côte-Nord	26,6
Produits en matière plastique	Sol Plastiques, div. de Misol Technologies B.V.	Venezuela et Québec	Plastiques recyclés	Montréal	31,0
Produits en matière plastique	Hilasintex	Venezuela	Traitement du plastique	Montréal	25,0
Bois	Tafisa Canada	Espagne	Panneaux de particules	Estrie	120,0
Première transformation des métaux	Reycan (Soc. d'aluminium Reynolds du Canada)	États-Unis et Québec	Laminage de l'aluminium	Mauricie	58,0
Première transformation des métaux	Les Poudres Métalliques du Québec (PMQ)	Royaume-Uni	Poudres d'acier	Montréal	23,0
Produits métalliques	Laminés CTEK (Compositech)	États-Unis	Laminés de cuivre et de fibre de verre	Montréal	34,0
Matériel de transport	Compagnie Kenworth du Canada, div. de Paccar	États-Unis	Camions lourds	Laurentides	*55,0
Matériel de transport	Rolls-Royce Canada	Royaume-Uni	Moteurs d'avion et turbines	Montréal	20,8
Matériel de transport	AlliedSignal Aérospatiale Canada	États-Unis	Entretien de génératrices d'avion	Montréal	20,0
Produits électriques et électroniques	Nordx/CDT	États-Unis	Câbles de télécommunication	Montréal	85,0
Produits électriques et électroniques	Asea Brown Boveri (ABB)	Suisse	Transformateurs, disjoncteurs	Montréal	50,0
Produits électriques et électroniques	IBM Canada	États-Unis	Composants électroniques	Montréal	30,0
Produits du pétrole	Ultramar Canada	États-Unis	Produits pétroliers	Chaudière-Appalaches	50,0
Produits du pétrole	Ultramar Canada	États-Unis	Produits pétroliers	Chaudière-Appalaches	32,5
Produits chimiques	Eka Chimie Canada	Pays-Bas	Peroxyde d'hydrogène	Montréal	100,0
Produits chimiques	Karbomont	Norvège et Québec	Noir de carbone	Montréal	65,0
Énergie	SOQUIP et Gaz de France	France et Québec	Gaz naturel	Chaudière-Appalaches	30,0
Commerce de détail	Réno-Dépôt (Castorama)	France	Quincaillerie	Laurentides	20,0
Technologies de l'information	SpaceBridge Networks (Newbridge/COM DEV)	États-Unis	Transmission multimédia sans fil	Outaouais	30,0
Technologies de l'information	UBI SOFT	France	Jeux multimédia	Montréal	400,0

Secteur d'activité	Nom du projet	Origine du contrôle	Produit ou activité	Région	M\$
Technologies de l'information	IMS Canada	États-Unis	Technologies de l'information	Montréal	40,0
Technologies de l'information	Gemplus	France	Cartes à puces	Montréal	28,0
Nombre de projets : 24				Total	1442,9

Source : Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle, MICST.

Date de la mise à jour : le 31 décembre 1997.

N.B. : les renseignements sont devenus disponibles en cours d'exercice pour de nouveaux secteurs d'activité

* Valeur de la bonification du projet sur l'annonce initiale de 1996

Projets d'investissement annoncés, de 20 millions de dollars et plus sous contrôle domestique, de janvier à décembre 1997

Secteur d'activité	Nom du projet	Origine du contrôle	Produit ou activité	Région	M\$
Mines	Mines et Explor. Noranda, div. Bell Allard	Ontario	Mine de zinc et de cuivre	Nord-du-Québec	107,0
Mines	Lab Chrysotile (mine Bell)	Québec	Mine d'amiante	Chaudière-Appalaches	60,0
Mines	Barrick Gold Corp. et Cambior	Ontario et Québec	Mine d'or	Abitibi-Témiscamingue	25,0
Mines	Les Mines McWatters, div. Sigma et Kiena	Canada	Mine d'or	Abitibi-Témiscamingue	23,0
Mines	Premier Tech	Québec	Tourbe	Bas-Saint-Laurent	22,9
Aliments	Groupe Lactel	Québec	Produits laitiers	Saguenay-Lac-Saint-Jean	37,4
Aliments	Natrel	Québec	Produits laitiers	Montréal	20,5
Produits en matière plastique	IPL	Québec	Pièces et contenants de plastique	Chaudière-Appalaches	20,0
Textiles primaires	Consoltex	Québec	Tissus mode et d'ameublement	Montréal	20,5
Habillement	Manufacturier de bas Iris	Québec	Bas	Montréal	63,7
Bois	Scierie Manic (Kruger)	Québec	Bois de sciage	Côte-Nord	74,0
Bois	Ced-Or	Québec	Panneaux de fibres de cèdre	Abitibi-Témiscamingue	56,0
Papier	Cartons Saint-Laurent	Québec	Carton	Mauricie	100,0
Papier	Cascades, usine FjordCell	Québec	Pâte à papier	Saguenay-Lac-Saint-Jean	55,0
Papier	Abitibi-Consolidated, div. Laurentide	Ontario	Papier	Mauricie	50,0
Papier	Industries Cascades	Québec	Papiers hygiéniques	Centre-du-Québec	42,0
Papier	Tripap	Québec	Papier d'impression	Mauricie	34,6
Papier	Spexel (usine Domtar)	Québec	Papiers fins et de sécurité	Montréal	30,0
Papier	Abitibi-Consolidated, div. Wayagamack	Ontario	Papier	Mauricie	20,0
Imprimerie et édition	Imprimerie Interglobe	Québec	Manuels scolaires, guides touristiques	Chaudière-Appalaches	22,8
Première transformation des métaux	Métallurgie Magnola (Noranda)	Ontario	Magnésium	Estrie	720,0
Première transformation des métaux	SECAL (Alcan), usine Grande-Baie	Québec	Aluminium	Saguenay-Lac-Saint-Jean	22,0
Première transformation des métaux	Terra Gaïa	Colombie-Britannique	Recyclage de résidus sidérurgiques	Montréal	20,0
Machinerie	IFI (Industrie de fourniture internationale)	Québec	Comptoirs réfrigérés	Montréal	20,0
Matériel de transport	Bombardier, Groupe aéronautique	Québec	Avions	Montréal	645,0
Matériel de transport	Centre de finition Bombardier-Montréal	Québec	Finition d'avions	Montréal	50,0
Matériel de transport	Canam Manac	Québec	Remorques, semi-remorques	Plusieurs régions	30,0

Secteur d'activité	Nom du projet	Origine du contrôle	Produit ou activité	Région	M\$
Matériel de transport	Héroux	Québec	Trains d'atterrissage	Montréal	20,8
Technologies de l'information	Nortel (Northern Telecom)	Ontario	Équipement de télécommunication	Montréal	270,0
Technologies de l'information	Discreet Logic (DLI)	Québec	Technologies du multimédia	Montréal	240,0
Technologies de l'information	APG Solutions & Techn. et Kéops Technologies	Québec	Technologies de l'information	Montréal	21,8
Technologies de l'information	Behaviour Communications	Québec	Production multimédia	Montréal	160,0
Technologies de l'information	Vidéotron Télécom	Québec	Câblo-distribution	Montréal	50,0
Produits électriques et électroniques	CAE Electronique	Québec	Simulateurs de vol	Montréal	100,0
Produits électriques et électroniques	SR Telecom	Ontario	Équipement de télécommunication sans fil	Montréal	30,0
Produits minéraux non métalliques	Produits calcaires Bedford, div. de Graybec Calc	Québec	Chaux vive	Montréal	21,3
Énergie	Petro-Canada	Québec	Produits pétroliers	Montréal	55,0
Énergie	Innergex	Québec	Hydroélectricité	Chaudière-Appalaches	40,0
Énergie	Hydro-Québec	Québec	Infrastructures hydroélectriques	Outaouais	36,0
Énergie	Biogat	Québec	Électricité	Outaouais	36,0
Produits chimiques	Les Alcools de commerce (ACI)	Ontario	Éthanol	Montréal	150,0
Produits chimiques	SECAL (Alcan), usine Vaudreuil	Québec	Aluminium	Saguenay-Lac-Saint-Jean	49,0
Produits chimiques	Les Laboratoires AEterna	Québec	Médicaments	Québec	30,0
Produits chimiques	Centre de rech. en infectiologie de l'Université Laval	Québec	Tests diagnostiques	Québec	25,0
Hébergement et loisirs	Canderel (soc. immobilière)	Québec	Rénovation du forum	Montréal	70,0
Hébergement et loisirs	Intrawest	Colombie-Britannique	Hébergement et centre de ski	Laurentides	500,0
Commerce de gros	Petro-Canada	Québec	Produits pétroliers	Plusieurs régions	50,0
Commerce de gros	Hebco International	Québec	Recyclage de pneus	Montréal	29,0
Commerce de détail	Métro-Richelieu	Québec	Supermarché d'alimentation	Plusieurs régions	30,0
Commerce de détail	Groupe Mobilia	Québec	Construction d'un centre commercial	Montréal	20,0
Commerce de détail	Canadian Tire	Ontario	Quincaillerie	Québec	20,0
Finances	Mouvement Desjardins	Québec	Institution financière	Plusieurs régions	550,0
Nombre de projets : 52				Total	4995,3

Source : Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle, MICST.

Date de la mise à jour : le 31 décembre 1997.

N.B. : les renseignements sont devenus disponibles en cours d'exercice pour de nouveaux secteurs d'activité.

Annexe 1B

Projets d'investissement annoncés, de 20 millions de dollars et plus sous contrôle étranger, du 1^{er} avril 1997 au 31 mars 1998

Secteur d'activité	Nom du projet	Origine du contrôle	Produit ou activité	Région	M\$
Mines	Mines Agnico-Eagle, div. LaRonde	États-Unis	Mine d'or et de cuivre	Abitibi-Témiscamingue	69,0
Mines	Compagnie minière IOC	États-Unis	Minerai de fer	Côte-Nord	26,6
Produits en matière plastique	Sol Plastiques, div. de Misol Technologies B.V.	Venezuela et Québec	Plastiques recyclés	Montréal	31,0
Produits en matière plastique	Hilasintex	Venezuela	Traitement du plastique	Montréal	25,0
Bois	Tafisa Canada	Espagne	Panneaux de particules	Estrie	120,0
Papier	Emballages Stone Canada	États-Unis	Carton	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	25,0
Première transformation des métaux	Reycan (Soc. d'aluminium Reynolds du Canada)	États-Unis et Québec	Laminage de l'aluminium	Mauricie	58,0
Première transformation des métaux	Les Poudres Métalliques du Québec (PMQ)	Royaume-Uni	Poudres d'acier	Montréal	23,0
Produits métalliques	Laminés CTEK (Compositech)	États-Unis	Laminés de cuivre et de fibre de verre	Montréal	34,0
Matériel de transport	Compagnie Kenworth du Canada, div. de Paccar	États-Unis	Camions lourds	Laurentides	*55,0
Matériel de transport	Sextant Avionique	France	Équipement avionique	Montréal	60,0
Matériel de transport	Rolls-Royce Canada	Royaume-Uni	Moteurs d'avion et turbines	Montréal	20,8
Produits électriques et électroniques	Nordx/CDT	États-Unis	Câbles de télécommunication	Montréal	85,0
Produits électriques et électroniques	Asea Brown Boveri (ABB)	Suisse	Transformateurs, disjoncteurs	Montréal	50,0
Produits électriques et électroniques	Osram Sylvania	Allemagne	Ampoules incandescentes et fluorescents	Centre-du-Québec	48,0
Produits électriques et électroniques	IBM Canada	États-Unis	Composants électroniques	Montréal	30,0
Produits du pétrole	Ultramar Canada	États-Unis	Produits pétroliers	Chaudière-Appalaches	32,5
Produits chimiques	Eka Chimie Canada	Pays-Bas	Peroxyde d'hydrogène	Montréal	100,0
Produits chimiques	Karbomont	Norvège et Québec	Noir de carbone	Montréal	65,0
Énergie	SOQUIP et Gaz de France	France et Québec	Gaz naturel	Chaudière-Appalaches	30,0
Technologies de l'information	SpaceBridge Networks (Newbridge/COM DEV)	États-Unis	Transmission multimédia sans fil	Outaouais	30,0
Technologies de l'information	UBI SOFT	France	Jeux multimédias	Montréal	400,0

Secteur d'activité	Nom du projet	Origine du contrôle	Produit ou activité	Région	M\$
Technologies de l'information	IMS Canada	États-Unis	Technologies de l'information	Montréal	40,0
Technologies de l'information	Gemplus	France	Cartes à puces	Montréal	28,0
Commerce de détail	Réno-Dépôt (Castorama)	France	Quincaillerie	Laurentides	20,0
Nombre de projets : 25				Total	1505,9

Source : Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle, MICST.

Date de la mise à jour : le 31 mars 1998.

N.B. : les renseignements sont devenus disponibles en cours d'exercice pour de nouveaux secteurs d'activité.

* Valeur de bonification du projet sur l'annonce initiale de 1996

Projets d'investissement annoncés, de 20 millions de dollars et plus sous contrôle domestique Québec, du 1^{er} avril 1997 au 31 mars 1998

Secteur d'activité	Nom du projet	Origine du contrôle	Produit ou activité	Région	M\$
Mines	Mines et Explor. Noranda, div. Bell Allard	Ontario	Mine de zinc et de cuivre	Nord-du-Québec	107,0
Mines	Barrick Gold Corp. et Cambior	Ontario et Québec	Mine d'or	Abitibi-Témiscamingue	25,0
Mines	Les Mines McWatters, div. Sigma et Kiena	Canada	Mine d'or	Abitibi-Témiscamingue	23,0
Mines	Premier Tech	Québec	Tourbe	Bas-Saint-Laurent	22,9
Aliments	Groupe Lactel	Québec	Produits laitiers	Saguenay-Lac-Saint-Jean	37,4
Textiles primaires	Les Filés Canadiens (Canadian Yarns)	Québec	Fils de polyester et coton	Montréal	21,2
Textiles primaires	Consoltex	Québec	Tissus mode et d'ameublement	Montréal	20,5
Papier	Cartons Saint-Laurent	Québec	Carton	Mauricie	100,0
Papier	Cascades, usine FjordCell	Québec	Pâte à papier	Saguenay-Lac-Saint-Jean	55,0
Papier	Abitibi-Consolidated, div. Laurentide	Ontario	Papier	Mauricie	50,0
Papier	Abitibi-Consolidated	Ontario	Papier d'impression	Québec	50,0
Papier	Donohue	Québec	Papier journal	Côte-Nord	35,0
Papier	Tripap	Québec	Papier d'impression	Mauricie	34,6
Papier	Spexel (usine Domtar)	Québec	Papiers fins et de sécurité	Montréal	30,0
Papier	Abitibi-Consolidated, div. Wayagamack	Ontario	Papier	Mauricie	20,0
Imprimerie et édition	The Gazette	Ontario	Impression d'un quotidien	Montréal	63,4
Imprimerie et édition	Imprimerie Interglobe	Québec	Manuels scolaires, guides touristiques	Chaudière-Appalaches	22,8
Première transformation des métaux	Alcan	Québec	Aluminium	Saguenay-Lac-Saint-Jean	2200,0
Première transformation des métaux	Métallurgie Magnola (Noranda)	Ontario	Magnésium	Estrie	720,0
Première transformation des métaux	Terra Gaïa	Colombie-Britannique	Recyclage de résidus sidérurgiques	Montréal	20,0
Machinerie	IFI (Industrie de fourniture internationale)	Québec	Comptoirs réfrigérés	Montréal	20,0
Matériel de transport	Centre de finition Bombardier-Montréal	Québec	Finition d'avion	Montréal	50,0
Matériel de transport	Canam Manac	Québec	Remorques, semi-remorques	Plusieurs régions	30,0
Matériel de transport	Héroux	Québec	Trains d'atterrissage	Montréal	20,8
Technologies de l'information	Nortel (Northern Telecom)	Ontario	Équipement de télécommunication	Montréal	270,0
Technologies de l'information	Les Industries C-MAC	Québec	Circuits imprimés	Estrie	25,0
Technologies de l'information	Vidéotron Télécom	Québec	Câblo-distribution	Montréal	50,0
Technologies de l'information	Discreet Logic (DLI)	Québec	Technologies du multimédia	Montréal	240,0

Secteur d'activité	Nom du projet	Origine du contrôle	Produit ou activité	Région	M\$
Technologies de l'information	APG Solutions & Techn. et Kéops Technologies	Québec	Technologies de l'information	Montréal	21,8
Technologies de l'information	Behaviour Communications	Québec	Production multimédia	Montréal	160,0
Produits chimiques	Les Alcools de commerce (ACI)	Ontario	Éthanol	Montréal	150,0
Produits chimiques	Les Laboratoires AEterna	Québec	Médicaments	Québec	30,0
Produits chimiques	Centre de rech. en infectiologie de l'Université Laval	Québec	Tests diagnostiques	Québec	25,0
Énergie	Petro-Canada	Québec	Produits pétroliers	Montréal	55,0
Énergie	Hydro-Québec	Québec	Infrastructures hydroélectriques	Plusieurs régions	290,0
Énergie	Innergex	Québec	Hydroélectricité	Chaudière-Appalaches	40,0
Énergie	Hydro-Québec	Québec	Infrastructures hydroélectriques	Outaouais	36,0
Énergie	Société de cogénération du Québec	Québec	Électricité	Saguenay-Lac-Saint-Jean	57,0
Commerce de gros	Petro-Canada	Québec	Produits pétroliers	Plusieurs régions	50,0
Commerce de détail	Groupe Mobilia	Québec	Construction d'un centre commercial	Montréal	20,0
Commerce de détail	Métro-Richelieu	Québec	Supermarché d'alimentation	Plusieurs régions	30,0
Commerce de détail	Groupe Ro-Na Dismat	Québec	Quincaillerie	Montréal	35,0
Commerce de détail	Canadian Tire	Ontario	Quincaillerie	Québec	20,0
Hébergement et loisirs	Canderel (soc. immobilière)	Québec	Rénovation du forum	Montréal	70,0
Hébergement et loisirs	Château Montebello (Canadien Pacifique)	Québec	Hôtellerie	Outaouais	28,0
Hébergement et loisirs	Intrawest	Colombie-Britannique	Hébergement et centre de ski	Laurentides	500,0
Hébergement et loisirs	S.P. Holdings Canada (Place Lebourgneuf)	Québec	Parc d'amusement	Québec	52,0
Nombre de projets : 47				Total	6033,4

Source : Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle, MICST.

Date de la mise à jour : le 31 mars 1998.

N.B. : les renseignements sont devenus disponibles en cours d'exercice pour de nouveaux secteurs d'activité.

ANNEXE 2

Les bureaux du ministère au Québec

Abitibi - Témiscamingue (08)

180, boul. Rideau
Bureau 2.11
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9
Téléphone : (819) 762-0865
Télécopieur : (819) 762-6496

Bas-Saint-Laurent (01)

Les Galeries G.P.
92, 2^e Rue Ouest
Bureau 103
Rimouski (Québec) G5L 8B3
Téléphone : (418) 727-3577
Télécopieur : (418) 727-3640

Québec (03)

Chaudière-Appalaches (12)

710, place d'Youville
7^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
Téléphone : (418) 691-5824
Télécopieur : (418) 643-4099

11535, 1^{re} Avenue
Bureau 304
Saint-Georges (Québec) G5Y 7H5
Téléphone : (418) 226-3137
Télécopieur : (418) 226-3250

68, rue du Palais-de-Justice
Bureau 103
Montmagny (Québec) G5V 1P5
Téléphone : (418) 248-3331
Télécopieur : (418) 248-4098

Côte-Nord (09)

Édifce Paul-Provencher
625, boul. Laflèche
Bureau 1.811
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : (418) 295-4050
Télécopieur : (418) 295-4885

Estrie (05)

Édifce Yvette Boucher-Rousseau
200, rue Belvédère Nord
Bureau 4.03
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9
Téléphone : (819) 820-3205
Télécopieur : (819) 820-3966

Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine (11)

224, rue Principale
Case postale 579
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0
Téléphone : (418) 752-2229
Télécopieur : (418) 752-2902

Lanaudière (14)

Laurentides (15)

Édifce administratif
85, rue De Martigny Ouest
Bureau 2.9
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8
Téléphone : (514) 569-3031
Télécopieur : (514) 569-3039

Laval (13)

1555, boul. Chomedey
Bureau 250
Laval (Québec) H7V 3Z1
Téléphone : (514) 688-6431
Télécopieur : (514) 682-1595

Mauricie (04)

Centre-du-Québec (17)

Édifce Capitanal
100, rue Laviolette
Bureau 321
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : (819) 371-6776
Télécopieur : (819) 371-6962

Édifce Provincial
62, rue Saint-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-9781
Télécopieur : (819) 758-4306

Montérégie (16)

Édifce Montval
201, place Charles-Lemoyne
Bureau 1.01
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (514) 928-7456
Télécopieur : (514) 928-7465

Montréal (06)

770, rue Sherbrooke Ouest
10^e étage
Montréal (Québec) H3A 1G1
Téléphone : (514) 982-3000
Télécopieur : (514) 873-9913

Outaouais (07)

Édifce Jos-Montferrand
170, rue de l'Hôtel-de-Ville
6^e étage
Hull (Québec) J8X 4C2
Téléphone : (819) 772-3131
Télécopieur : (819) 772-3981

Saguenay — Lac-Saint-Jean (02)

Édifce Marguerite-Belley
3950, boul. Harvey, 2^e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone : (418) 695-7862
Télécopieur : (418) 695-7870

Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de la Science et de la Technologie
710, place d'Youville
Québec (Québec)
G1R 4Y4

Téléphone : (418) 691-5698
Télécopieur : (418) 644-0118

770, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1

Téléphone : (514) 982-3010
Télécopieur : (514) 873-6279

380, rue Saint-Antoine Ouest
5^e étage

Montréal (Québec) H2Y 3X7
Téléphone : (514) 499 2168
Télécopieur : (514) 499-2193

FAX-MICST : (514) 873-8335
1 800 565-6428 (sans frais)

Internet : <http://www.micst.gouv.qc.ca>

Courrier électronique : info@micst.gouv.qc.ca

Composition typographique : Mono•Lino inc.

Achévé d'imprimer en juin 1998
sur les presses de l'imprimerie
Laurentide inc. à Loretteville